LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIX - NO 45

MONTRÉAL, VENDREDI, 23 FÉVRIER 1968

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux. Neige légère. Vents violents. Max. 15
Shearer LUMBER
10¢
FÊTE DU JOUR
Saint Pierre Damien, évêque et confesseur
F. Pilon Inc.
Fournitures de bureau

Tout indique que les libéraux profiteront d'un sursis

La crise paraît devoir se dénouer

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — La crise politique qui secoue le pays depuis cinq jours paraît devoir se dénouer, à moins que les libéraux ne provoquent la Chambre.

Tout indique que d'ici peu le gouvernement aura acquis techniquement la confiance de la Chambre, qu'il pourra ou bien proroger, ou bien poursuivre les travaux de législation et en tout cas, tenir dans les meilleures circonstances le congrès de nomination prévu pour le début du mois d'avril.

Deux événements ont contribué hier l'un à réduire considérablement les possibilités d'une défaite du gouvernement en Chambre, l'autre à atténuer de façon notoire l'extrême tension dont les hommes politiques supportaient le fardeau depuis quelques jours:

● M. Réal Caouette dans une déclaration plutôt ambiguë a déclaré qu'il ne considérait pas comme un vote de non-confiance la mise aux voix survenue lundi soir et qu'il se réservait le droit par conséquent de voter en faveur du gouvernement lorsque sa motion de confiance sera soumise à la Chambre d'ici quelques jours. Et comme il disait cela, certains membres de son parti continuaient à laisser entendre qu'ils pourraient bien s'absenter le jour du vote.

Sitôt connu ce flottement des membres du Ralliement des créditistes, dont le chef M. Réal Caouette aurait eu la veille un entretien avec M. Jean Marchand, les conservateurs et les néo-démocrates ont laissé entendre qu'ils n'acculeraient pas le gouvernement au pied du mur.

● D'autre part, dans un geste surprise destiné sans doute à faire commettre de nouvelles erreurs au gouvernement, les conservateurs par la voix de M. Fulton ont posé hier la question de privilège qu'ils ont fait suivre d'une motion de censure contre des propos tenus la veille à la télévision d'Etat par le premier ministre du pays. Techniquement l'opération n'a pas réussi mais elle a été si bien menée de part et d'autre de la Chambre qu'elle a contribué à relâcher quelque peu la tension tout en procurant un léger avantage psychologique au gouvernement.

Tout cela ne veut évidemment pas dire que le gouvernement s'en tire avec les honneurs de la guerre et qu'il n'est pas bel et bien mortellement blessé. Mais il profitera d'un sursis, le temps d'essayer de mettre un peu d'ordre dans ses affaires et de tenir son congrès de nomination avant de soumettre au verdict du peuple les incroyables erreurs de politique et de stratégie qu'il a pu commettre au cours de ces derniers mois.

Fin du cafouillis

La journée d'hier aura en quelque sorte marqué la fin du cafouillis dans lequel a été plongé le Parlement depuis quelques jours.

Trois comités ont siégé dans l'ordre hier matin bien que les conservateurs, occupés à des réunions de stratégie et niant au gouvernement le droit de procéder à ce genre de travaux, s'en soient tenus à l'écart.

Pendant ce temps, le parti de M. Caouette tenait un caucus et le cabinet tenait une longue séance de trois heures interrompue seulement d'une sortie que fit M. Paul Martin pour conférer brièvement avec le chef des néo-démocrates, M. Tommy Douglas. Le cabinet discuta vraisemblablement de la crise mais aborda également la question de l'avenir de NORAD.

L'après-midi réservait une surprise, que des observateurs auraient dû prévoir en prenant connaissance la veille de l'humeur fougueuse du premier ministre et des propos qu'il tint çà et là sur ce qu'il appelait l'irresponsabilité des conservateurs et le complot qu'ils avaient fabriqué lundi soir selon lui contre le gouvernement.

Le président du comité directeur du caucus des con-

Voir page 16: La crise



M. Davie Fulton



M. Réal Caouette

La prise de Hué est devenue une priorité "absolue" pour les E-U

SAIGON, (AFP) — Les troupes américaines ont reçu l'ordre de reprendre Hué à tout prix. Le dégagement de la ville impériale, occupée en partie depuis vingt-trois jours par les Nord-Vietnamiens est depuis quarante-huit heures, l'objectif de "priorité absolue" fixé par le commandement américain, a indiqué une haute source officielle américaine.

Rien ne sera épargné pour nettoyer la citadelle où un bataillon nord-vietnamien, continuellement renforcé et réapprovisonné, tient toujours le tiers sud de la Vieille Ville et le Palais impérial. Cette décision, a ajouté cette source, a été prise à la suite de la constatation par le commandement américain de l'aggravation de la menace nord-vietnamienne dans les deux provinces septentrionales de Quang Tri et de Thua Thien.

A Quang Tri, à 25 milles au nord de Hué, les Nord-Vietnamiens, profitant de l'offensive du Têt, ont fait passer au sud, pour les concentrer autour de cette ville, plusieurs unités de la 324e division, jusque-là massées au nord du 17e parallèle.

Les effectifs nord-vietnamiens sont passés de 40,000 à 50,000 hommes en trois semaines dans les provinces de Quang Tri et de Thua Thien, et certains experts américains considèrent qu'elles sont toutes deux occupées par l'ennemi, à l'exception de certaines places fortes: Gio Linh, Dong Ha, Camp Carroll, Quang Tri, Quam Loi et Khe Sahn. Les combattants américains doivent se battre coupés, par terre, de leur base de DaNang, à 100 milles au sud.

Entre Hué et Quang Tri, les régiments nord-vietnamiens ont remplacé, dans la plaine côtière, les 2e et 3e régiments gouvernementaux, qui, les premiers, avaient été envoyés pour dégager Hué.

La reprise de Hué devrait permettre l'ouverture de la route entre DaNang et Dong-Ha et briser l'encerclement de Quang Tri, qui commence. Mais avant de pouvoir se trouver en position défensive, les troupes américaines devront attaquer pour regagner les positions, où elles attendront la grande poussée prévue contre Khe Sanh et la zone démilitarisée.

Tout indique pour l'instant que les Américains devront livrer une bataille sur la plaine côtière plutôt que dans les montagnes de la frontière laotienne. Mais, encore une fois, nul ne sait d'où partira la prochaine attaque du général Giap. Il y a, dit-on, quatre possibilités: Khe Sanh, les plaines côtières des provinces de Quant Tri et de Thua Thien, Dak-To sur les Hauts Plateaux ou Saigon, qui reste pour le FLN l'objectif principal.

Tout donne à penser que le général Giap peut donner l'ordre d'attaquer ou modifier ses plans en quelques minutes: un officier supérieur américain a reconnu hier soir que les unités nord-vietnamiennes au sud du 17e parallèle disposent de moyens de transmission qui leur permettent de s'"entretenir avec Hanoï tous les jours".

Malgré le bombardement de la station émettrice de Radio-Hanoï, les émissions parvenaient normalement de la capitale nord-vietnamienne hier soir à Saigon.

Selon les renseignements recueillis par les services spécialistes militaires, la réunion "élargie" du praesidium du Comité central du Front national de libération, qui s'est tenue les 11 et 12 février, a décidé d'intensifier l'action militaire et politique sur Saigon et Cholon.

Les décisions du praesidium ont naturellement été gardées secrètes, mais pour les services de renseignements, elles apparaissent clairement dans les mouvements d'hommes et de matériel observés dans les jours qui ont suivi la réunion.

Selon une source militaire, dans le courant de la semaine dernière il était évident que les trois divisions de réserve, deux Vietcong et une nord-vietnamienne, disposées en croissant du nord-ouest au nord-est de la capitale, avaient l'intention de rester sur place et non pas de se replier, comme il aurait été naturel, après l'offensive du Têt.

Les éléments de deux de ces divisions, la septième et la neuvième, sont à la limite extérieure de la province de Gia Dinh, qui entoure complètement Saigon. Des unités du 273e régiment de la 9e division étaient aux prises hier matin avec des "rangers" sud-vietnamiens à 10 milles de la capitale.

Certains bataillons Vietcong se trouvent à 6 milles de la capitale; les régiments sont un peu plus loin dans les provinces de Bien Hoa, Long Khanh et Binh Duong.

Pour faire face à cette mesure, le commandement américain continue à replier ses unités vers la capitale pour former une ceinture aussi étanche que possible.

"Nous devons nous maintenir dans une position strictement défensive, a déclaré une personnalité militaire américaine, nous ne pouvons nous permettre d'attaquer et, ce faisant, de laisser les unités Vietcong s'infiltrer".

Exhumant la loi de 1945, M. Johnson annonce la création de Radio-Québec

de notre correspondant, Gilles Lesage

QUEBEC — Dans un geste surprise qui se veut le signal d'une offensive en règle du Québec, le premier ministre Johnson a annoncé hier la création de Radio-Québec.

Pour ce faire, il n'a eu qu'à exhumer des statuts où elle dormait depuis 1945 une loi sanctionnée sous M. Duplessis et autorisant la création d'un service provincial de radiodiffusion. M. le juge Guy Guérin, de la Cour des sessions de la paix à Montréal, devient président du Conseil d'administration de Radio-Québec. Il sera secondé par M. Jean Gauthier, conseiller auprès de l'exécutif en matière de radio et de télévision, et de M. Jean-Marie Beauchemin. Ces trois postes sont permanents.

Quoi qu'elles contiennent plusieurs précisions qui n'ont rien perdu de leur actualité après 23 ans de profond sommeil, la loi sera amendée au cours de la présente session, pour la rendre conforme aux objectifs du gouvernement.

Radio-Québec coordonnera les activités en matière de radio et de télévision, a précisé M. Johnson, et intensifiera la collaboration déjà amorcée avec les radiodiffuseurs.

Ainsi, a dit le premier ministre, le Québec fait un pas de plus vers le plein exercice de ses droits et de ses pouvoirs exclusifs en matière d'éducation. Radio-Québec accordera d'ailleurs la priorité à tout le domaine de la radiotélévision éducative.

Objectif du Québec

Il n'est pas question pour le moment d'établir un réseau québécois de radio-télévision, mais M. Johnson a dit qu'il ne fermait "aucune porte" pour l'avenir à cet égard.

Radio-Québec est destiné à parer d'abord "au plus pressé", c'est-à-dire à la radiodiffusion éducative, en collaboration avec les postes et organismes déjà existants.

Le premier ministre a déclaré aux journalistes que "la juridiction provinciale en matière de radiodiffusion est beaucoup plus large que l'on ne croit généralement et celle d'Ottawa plus étroite que celle qu'il exerce actuellement". Déjà une expérience-pilote a été mis sur pied au Lac Saint-Jean, par l'entremise de Télévec et en collaboration avec les postes privés. Cette expérience connaît un "succès mirobolant", estime M. Johnson.

Le premier ministre espère d'autre part qu'une collaboration semblable pourra s'établir avec Radio-Canada, dans le respect des compétences respectives des gouvernements fédéral et provincial.

Face à ce qu'il a appelé la "précipitation d'Ottawa", M. Johnson a déclaré que le Québec se doit de passer rapidement à l'action et de se donner "un instrument de compétence et de coopération" non seulement avec les postes privés et publics de radio-télévision, mais aussi avec Ottawa et les Etats étrangers, via notamment, les satellites de communication.

Le Québec est prêt à agir, a dit le chef du gouvernement, et c'est ce que nous faisons avec Radio-Québec, en nous proposant d'occuper pleinement le champ de l'éducation à tous les niveaux, "et peut-être celui de la culture".

Protestation contre Ottawa

La mise en place rapide de Radio-Québec est évidemment un geste de protestation contre les initiatives récentes d'Ottawa, et particulièrement contre le projet de loi concernant la radiodiffusion éducative.

Les Communes ont adopté récemment une loi qui stipule que le système de radiodiffusion canadienne devrait être doté d'un équipement de radiodiffusion éducative.

Le comité permanent de la radiodiffusion a d'autre part été saisi des grandes lignes d'un projet de loi à cet égard. En vertu de ce projet, le gouvernement fédéral créerait un organisme qui s'occupera des permis, dirigera les installations de radio et de télévision éducative et traitera, pour leur emploi, avec les autorités provinciales, accordant à ces dernières priorités sur les autres utilisateurs des ondes.

La responsabilité de la réalisation et de la programmation des émissions éducatives appartiendrait essentiellement aux autorités provinciales, toujours selon le projet présenté par Mme LaMarsh.

Le gouvernement québécois s'est vivement opposé aux deux

Voir page 16: Radio-Québec

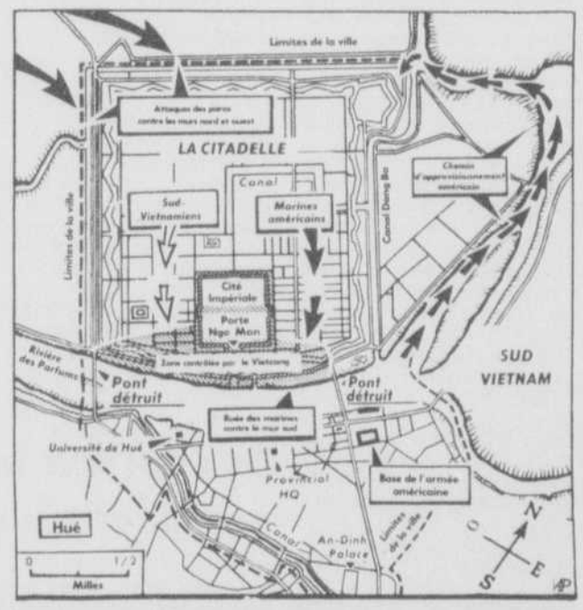

Cette carte de Hué indique, en hachures, la zone encore sous le contrôle du Vietcong et des Nord-Vietnamiens ainsi que les principaux points d'attaque des unités américaines et sud-vietnamiennes.

Quant à la compétence de Québec

L'opposition donne son accord

QUEBEC — Le chef de l'opposition a donné son accord de principe à la création de Radio-Québec.

Nous sommes d'accord en principe, a déclaré M. Jean Lesage en Chambre aussitôt après l'annonce faite par le premier ministre, pour ce qui est de la juridiction ou de la compétence du parlement provincial dans le domaine de la radio-télévision scolaire et culturelle.

Les documents qui émanent des congrès du parti libéral et du caucus le disent en toutes lettres, a ajouté M. Lesage. Pour ce qui est des modifications à apporter à la loi, nous les examinerons lorsque le projet nous sera soumis, a indiqué le chef libéral.

M. Johnson ayant fait remarquer qu'on avait même prévu la télévision dans la loi de 1945, c'est-à-dire la transmission des images par les ondes hertziennes, M. Lesage a demandé: est-ce qu'on avait prévu les satellites?

M. Johnson a répondu que c'est tout juste si on n'en avait pas parlé; la création de Radio-Québec se rattache au projet de satellite franco-québécois dont il a été question dans les entretiens entre les gouvernements français et québécois, a-t-il noté.

Le premier ministre a d'autre part précisé, en réponse à une question de l'ancien ministre de la justice, M. Wagner, que le juge Guy Guérin avait accepté d'être nommé président de Radio-Québec à la condition qu'il puisse reprendre son poste de juge "quand l'affaire sera lancée, dans quelques mois, six mois ou un an". "Il a accepté pour servir, par devoir et non par plaisir", a ajouté M. Johnson.

La Chambre procède à l'étude immédiate du bill de St-Michel

de notre envoyé spécial, Michel Roy

QUEBEC — Sur les instances de l'opposition, qui s'apprêtait à réclamer un débat d'urgence, le gouvernement a consenti hier à procéder sans autre délai à l'étude du projet de loi qui assujettit la cité de Saint-Michel à la tutelle de la commission municipale. Aussitôt, M. Pierre Laporte a réclamé une enquête "complète, publique et impartiale, une enquête royale" sur l'ensemble du problème de cette municipalité. Le premier ministre lui a répondu que le gouvernement est avant tout soucieux d'assurer la protection des contribuables, que la commission municipale est l'organisme le plus en mesure en l'occurrence d'instituer une enquête et que cette commission pourrait siéger publiquement s'il en croit ses conseillers.

Si, en réclamant une enquête royale, a dit M. Johnson, on cherche à faire à Saint-Michel ce que l'on a tenté de faire dans une autre enquête fameuse (allusion à l'enquête Salvas), je dis "jamais". Sous l'Union nationale, a-t-il poursuivi avec colère, "nous ne chercherons pas à salir, même avec les dossiers que nous avons devant nous ..."

"Nous n'avons rien à cacher, nous n'avons pas d'amis à protéger: s'ils sont de l'Union nationale, ils en subiront les conséquences."

Mais le premier ministre ne veut pas d'une enquête royale qui éclabousserait des citoyens honnêtes et amènerait le reste du pays à dire: "Encore des Québécois croches."

"Nous en avons déjà assez de nous faire traiter de pouilleux ... Dans Ville Saint-Michel, la lumière sera faite,



M. Pierre Laporte

mais pas en éclaboussant les honnêtes gens."

En présentant le bill numéro 2, intitulé "loi concernant la cité de Saint-Michel", le ministre des affaires municipales, M. Lussier, avait rappelé l'objectif essentiel de la mesure, c'est-à-dire: "mettre la cité sous la tutelle de la commission municipale de la même façon que si elle était déclarée en défaut en vertu de la loi de la commission. En conséquence le conseil se verra interdire certains actes à moins d'avoir obtenu l'approbation de la commission et sous peine de nullité." Bref, la municipalité ne pourra rien

Voir page 16: Saint-Michel

Controverse McNamara-Fulbright sur l'incident du golfe du Tonkin en 64

WASHINGTON (AFP) — Le texte de la déposition faite mardi et mercredi devant la commission des affaires étrangères du Sénat par le secrétaire à la défense M. Robert McNamara, sur l'incident du golfe du Tonkin d'août 1964, a été examiné hier par une "commission de sécurité" du Pentagone.

Un porte-parole du secrétariat à la défense a indiqué hier que ce texte, une fois expurgé des éléments qui pourraient comporter des risques de sécurité, serait retourné à la commission. C'est celle-ci qui assurera la publication du compte rendu du débat, sans doute au début de la semaine prochaine.

La controverse qui oppose M. McNamara au président de la commission, le sénateur William Fulbright a atteint une intensité rarement égalée au Congrès dans un débat de ce genre.

M. Fulbright a, en fait, accusé l'administration de mensonge par omission en déplorant que le Pentagone ait "trompé l'opinion américaine en classifiant comme "secret" tout ce qui concerne l'incident du Tonkin, sauf ce qu'il juge bon de rendre public".

M. Fulbright s'est cependant défendu avec indignation d'avoir suggéré que les Etats-Unis aient délibérément provoqué l'incident du golfe du Tonkin, afin de trouver un prétexte pour attaquer le Nord-Vietnam.

Mais, parlant en dehors de la commission devant le sénat lui-même, l'un des plus fougueux "libéraux" du Congrès, le sénateur de l'Oregon, Wayne Morse, n'a pas eu les mêmes scrupules. Reprenant les termes qu'il avait employés le 5 août 1964, au lendemain de l'incident, lors du débat qui devait donner les pleins pouvoirs au gouvernement pour attaquer le territoire nord-vietnamien, M. Morse a répété que les Etats-Unis "ont, à cette occasion, joué un rôle de provocateur".

La publication prochaine du compte rendu du véritable interrogatoire auquel a été soumis M. McNamara, assisté par le général Earle Wheeler, président du comité des chefs d'état-major, et de ses réponses, fera à nouveau rebondir cette controverse, qui occupait hier plusieurs pages des principaux journaux. A travers M. McNamara, que M. Clark Clifford remplace au début du mois prochain au Pentagone, c'est évidemment le président Johnson lui-même qui se trouve visé.

M. Fulbright, qui a su éviter les outrances verbales de M. Morse, (l'un des deux sénateurs ayant refusé de voter en août 1964 la "résolution du golfe du Tonkin") se fait ainsi l'écho de doutes qui ont gagné une partie de l'opinion publique quant aux véritables responsabilités à l'origine du conflit actuel, et par là même, quant au bien-fondé de l'actuelle politique de l'administration.

Aucun cas de diphtérie ou de polio au Québec en 1966

QUEBEC – Du 30e rapport annuel du ministère de la santé du Québec, déposé à l'Assemblée législative, ressortent les faits saillants suivants:

- Aucun cas de diphtérie ou de poliomyélite.
- L'assurance-hospitalisation augmente de 23.1 pour cent.
- 70.2 pour cent de la mortalité infantile chez les moins d'un mois.

La médecine préventive a graduellement atteint son ultime objectif, en ce qui concerne la diphtérie et la poliomyélite. Pour la première fois, aucun cas n'a été enregistré au cours d'une année. Par contre, alors que toutes les autres manifestations de maladies contagieuses ont cédé en nombre et en intensité, il y a eu, au cours de 1966 une épidémie de scarlatine dont on a enregistré 4,000 cas contre 779 en 1965. Les progrès d'une forme nouvelle et virulente de myocardose ont été enrayés, lorsqu'on en a cerné la cause.

Assurance-hospitalisation

Le coût de l'assurance-hospitalisation a considérablement monté en 1966, pour atteindre plus de $351,200,000 ou une augmentation de 23.1 pour cent sur 1965. La hausse générale du coût des services hospitaliers, ainsi que l'intégration au service externe de l'audiologie, l'orthophonie, l'orthoptique et l'ergothérapie ont provoqué cette montée en flèche.

Service de la maternité et de l'enfance

Alors que le taux de la mortalité infantile est à son plus bas, 70.2 pour cent des décès en 1965, se sont produits chez des enfants de moins d'un mois: en cinq ans, le taux de ces mortalités s'est accrû de 8.3 pour cent.

Rendement accru des comptes d'épargne

TORONTO (D'après la PC) – Quatre banques à charte – la Banque de Montréal, la Banque de la Nouvelle-Ecosse, la Banque canadienne impériale du commerce et la Banque Toronto-Dominion – ont relevé de 4½ à 5 pour cent le taux d'intérêt s'appliquant aux comptes d'épargne sur lesquels on ne peut tirer de chèque; le relèvement entrera en vigueur le 1er mars.

On croit que cette mesure est imputable à la hausse du taux d'escompte décrétée au début de février par le ministre fédéral des finances pour soutenir le cours du dollar canadien sur le marché international des changes. Rappelons toutefois que les taux d'intérêt n'ont pas cessé de monter depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi bancaire, en mai 1967; la mouvelle loi a fait disparaître le plafond de 6 pour cent sur les taux d'intérêt bancaires.

Il est probable que la Banque canadienne nationale et la Banque provinciale du Canada annonceront prochainement, elles aussi une augmentation du rendement de leurs comptes d'épargne.

Selon Diefenbaker, le ministre des finances ne sait pas compter

C'est un John Diefenbaker humaniste et serein qui s'est adressé, mercredi soir, à quelque cinq cents membres et invités de la Fraternité du temple Emmanu-el, à Westmount.

L'ancien premier ministre, qui a parlé pendant trois quarts d'heure, n'a fait que de brefs commentaires sur les récents événements de la capitale fédérale. Interrogé quelques instants avant le dîner par les journalistes, il s'est contenté de badiner à propos du ministre des finances "qui ne sait même pas compter".

"Je ne sais pas, a-t-il ajouté, si nous connaissons la pire crise parlementaire de l'histoire canadienne, mais je n'en ai pas connu de plus grave."

Visiblement en forme, le "vieux lion" passant de la plaisanterie et de l'anecdote au ton le plus solennel, a réaffirmé sa foi en des principes, déjà connus, qui, a-t-il dit, n'ont pas changé depuis qu'il est entré dans la politique active: unité canadienne, chances égales pour tous, lutte contre l'injustice et la discrimination.

Parlant dans le cadre de la semaine de la fraternité, M. Diefenbaker a rappelé qu'il avait toujours été à l'avant-garde de la défense de la liberté et de la justice, depuis les Franco-Manitobains qu'il avait défendus en 1922, jusqu'à l'Afrique du Sud dont il avait dénoncé le régime raciste.

Les Canadiens français veulent des réformes, a-t-il dit, et c'est normal. Mais il a "supplié" les promoteurs de ces réformes de ne "pas pousser trop vite et trop loin", de ne pas pousser à bout un Canada anglais encore favorable aux revendications légitimes du Québec. La reconnaissance des deux cultures principales au Canada ne doit pas, selon lui, faire des Canadiens qui ne soient ni Anglais ni Français, des citoyens de seconde zone.

L'American Express fait un achat de $8,400,000 de visas pour la "Terre des hommes"

Le vice-président d'American Express, M. James A. Henderson, et le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, ont signé hier après-midi à l'hôtel de ville un contrat reconnaissant cette compagnie comme agent général pour la distribution des visas aux Etats-Unis pour la Terre des Hommes.

L'American Express a remis à M. Saulnier une commande initiale de $8.4 millions, et mettra en dépôt ces jours prochains dans une institution financière canadienne à New York des valeurs pour un montant de $4.2 millions à valoir sur les ventes futures.

Cette compagnie avait été agent général pour l'Expo 67. Elle jouit d'affiliations et de contacts avec le réseau des banques américaines, des agences de voyage et des compagnies de transport. C'est ainsi que les lignes aériennes Eastern Airlines, Mohawk Northeast, ainsi que l'American Automobile Association, Greyhound, Trailways, ont déjà préparé des programmes de publicité et vont collaborer avec l'American Express.

Comme agent général, American Express aura la responsabilité d'organiser et d'administrer la vente des visas aux Etats-Unis et leur distribution. De plus elle investira un minimum de $300,000 en publicité directe. Pour ces considérations, elle recevra de la ville une compensation de 15 p.c. du volume de ses ventes sur le prix aux détaillants.

Quant aux bureaux canadiens de l'American Express (l'exclusivité ne vaut que pour les Etats-Unis) et à ceux d'outre-mer, la compagnie devra acheter les visas de la ville, aux mêmes conditions que celles qui prévalent pour les distributeurs canadiens.

L'agent général de la distribution des visas au Canada est la ville de Montréal. La ville accorde aux détaillants des compensations de 10 p.c. pour les commandes de $1,000 et plus, de 12.5 p.c. pour les commandes de $10,000 et plus, de 15 p.c. pour les commandes de $100,000 et plus, et de 17 p.c. pour les commandes de $1 million et plus.

On sait que la ville n'entend pas faire de déboursés en ce qui regarde la publicité. Cette question devrait cependant recevoir certaines mises au point au cours des conférences de presse que le maire Drapeau et le président Saulnier doivent donner sur la Tere des Hommes.

Aide de $45 millions aux industries prometteuses

QUEBEC (PC) – L'Office du crédit industriel du Québec, en vigueur depuis le 12 août dernier, dont la fonction est de résoudre par des prêts abordables les problèmes financiers des petites et moyennes entreprises démontrant un bon potentiel de croissance, pourra engager une somme de $5,000,000 jusqu'au 31 mars prochain et $10,000,000 pour chacune des quatre années suivantes.

C'est ce qu'annonçait à Québec le directeur général adjoint de l'office, M. Jacques Clermont lors d'un souper de la Chambre des directeurs de crédit du Québec métropolitain.

L'Office du crédit industriel s'occupe de fournir des fonds publics aux industries prometteuses pour leur permettre d'améliorer leur entreprise par l'achat de machineries, la construction d'usines nouvelles, la consolidation de leur structure financière et la location d'immeubles.

M. Clermont a noté que l'office avait été créé parce que les municipalités ne pouvaient se permettre de supporter un fonds industriel assez important pour permettre le financement de nouvelles entreprises et que la Société générale de financement devait maintenir un niveau de rentabilité raisonnable pour assurer sa croissance.

Actuellement, l'office consent des prêts industriels à raison d'un intérêt de 8 pour cent avec période de remboursement maximum de 15 ans.

Robert Cliche: il faut se méfier du non-nationalisme de Pierre Elliott Trudeau

OTTAWA (PC) – Le Chef du N.P.D. au Québec, M. Robert Cliche, a déclaré que les Canadiens doivent se méfier de ce qu'il a appelé le "non-nationalisme" du ministre fédéral de la justice. "M. Trudeau n'est pas nationaliste à l'égard du Québec, a précisé M. Cliche; le sera-t-il davantage à l'égard du Canada si jamais il devient premier ministre du pays? Ou fera-t-il voir qu'il ne lui fait ni chaud ni froid que le Canada devienne le 51e Etat américain?

Le chef néo-démocrate a soutenu que si, il y a cent ans, le socialisme se voulait international, il fait cause commune depuis quelques années avec le nationalisme un peu partout dans le monde. Tout en reconnaissant les dangers d'un nationalisme de droite, M. Cliche a opiné qu'un nationalisme teinté de socialisme "est la seule issue pour un pays comme le Canada qui doit lutter pour maintenir son identité contre le colosse américain".

Enfin selon M. Cliche, la popularité croissante du ministre de la justice provient de ce qu'il est apparu au Canada anglais "comme le sorcier qui va exorciser le Québec". Or, au Québec, a-t-il ajouté, l'ère des sorciers est révolue – c'est la fin des loups-garous."

Au même palier d'éducation

Les administrateurs anglophones et canadiens-français se valent

Un professeur de l'université McGill a exprimé l'avis que les administrateurs canadiens français, lorsqu'ils ont une éducation équivalente, sont aussi efficaces et connaissent autant de succès que leurs homologues de langue anglaise.

Le professeur Donald Armstrong, de l'Ecole de commerce de McGill, a déclaré qu'après avoir examiné les antécédents et la présente position de 300 cadres supérieurs, "nous avons constaté que ceux de langue française gagnent autant que les autres" là où leur entraînement universitaire est équivalent.

Les études du professeur Armstrong ont été faites au cours de la préparation du mémoire qu'il a préparé pour la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"S'il y a des préjugés ethniques dans le monde des affaires", a déclaré le professeur Armstrong, "leurs effets semblent être d'importance secondaire".

Des 300 exécutifs qui ont participé à l'enquête, plus de 90 pour cent étaient des diplômés d'universités. Soixante pour cent d'entre eux s'étaient spécialisés en commerce ou en génie. Les autres étaient des spécialistes en sciences.

Arts vs commerce

Durant la période où les administrateurs étaient à l'université, a fait remarquer le professeur Armstrong, il y avait, à McGill, un étudiant en commerce pour quatre étudiants en arts. A la même époque, la proportion arts-commerce était très différente à l'université Laval de Québec et à l'université de Montréal, où l'on avait un étudiant en commerce pour 20 étudiants en arts. Pour une année, au cours de la même période, McGill a produit 2.5 fois plus de diplômés en commerce que Laval et l'U. de M. ensemble.

Le professeur Armstrong a déclaré que ces chiffres démontrent assez bien la raison pour laquelle la participation de l'élément francophone à l'administration du commerce est basse.

Le professeur a également déclaré qu'à la lumière d'études faites aux Etats-Unis, "chaque année de scolarité ajoute 12 pour cent aux revenus d'un homme". Cette théorie explique la différence dans le niveau des revenus en Amérique.

La différence entre les revenus des Canadiens et ceux des Américains est de 20 pour cent en faveur de ces derniers, qui jouissent, en général, de deux ans de scolarité de plus que les Canadiens.

La différence entre les revenus des Québécois et ceux des Ontariens est d'environ 10 pour cent et il manque aux Québécois une année de scolarité pour être égaux avec les Ontariens en matière d'éducation.

Le directeur Gilbert insiste sur la formation du policier

QUEBEC (PC) – "Nous avons très souvent attiré l'attention des organismes qui voulaient nous entendre que, dans la province de Québec, les policiers municipaux ne bénéficiaient d'à peu près aucune formation. Et l'Association des chefs de police du Québec considère qu'il appartient au ministère de la justice de voir à donner la formation requise à ceux qui sont chargés de protéger la vie des gens."

C'est ce qu'a déclaré à Québec, devant la commission Prévost, le directeur de la Sûreté municipale de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, en révélant que l'association venait d'entreprendre la publication de bulletins destinés à quelque 7,000 policiers municipaux du Québec et renfermant des renseignements sur la façon d'exercer leurs fonctions.

"Pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec, tous les policiers municipaux vont avoir la possibilité de savoir ce qu'ils ont à faire et cela est dû à l'Association des chefs de police du Québec qui, à la suite de démarches auprès du ministère de l'éducation, a réussi à obtenir cette concession", a dit M. Gilbert.

Le premier numéro de ce bulletin s'intitule "La fouille des suspects" tandis que le second actuellement sous presse, sera titré "Arrestation en général".

Evidemment, a précisé le témoin, ce n'est pas ordonné comme devrait l'être un programme de formation élémentaire pour les policiers, où l'on enseigne les lois existantes, les règlements de la municipalité.

A une suggestion du président Prévost à l'effet que ce bulletin pourrait aussi être distribué aux membres de la Sûreté provinciale, M. Gilbert a révélé que le chef Robert lui avait récemment déclaré qu'il était à élaborer un système pour ses policiers et qu'il voyait lui-même à la traduction d'un bulletin venant des Etats-Unis.

L'objectif principal

"Ceux que nous essayons d'atteindre, a ajouté le directeur Gilbert, ce sont surtout les corps policiers qui ne bénéficient pas d'une école de police ou qui ne sont pas en mesure de donner une formation même élémentaire à leurs policiers."

Le commissaire Paul Martineau a alors demandé au témoin si l'Association des chefs de police ne pourrait pas faire commanditer par d'autres, le ministre de la justice peut-être, un manuel qui grouperait l'ensemble de toutes les directives nécessaires à un bon policier.

"Je ne suggère pas que ce soit l'Association qui entreprenne les dépenses pour sortir un manuel semblable, a précisé Me Martineau.

Dératisation

La guerre aux rats, commencée avant l'Expo 67, se poursuit de Montréal jusqu'à Sorel et l'on compte utiliser bientôt contre ces rongeurs la pilule contraceptive. Les rats peuvent, en effet, dans les conditions idéales, se multiplier de deux à 1,500 en un an.

La campagne massive d'assainissement et de dératisation durant laquelle on a passé au peigne fin les îles de l'Expo, les rivages adjacents de Longueil, Chambly et Laprairie et une bande de 13 milles dans le port de Montréal, a réussi à 98 pour cent, affirme le Dr H.E. McKenna, directeur sanitaire du port de Montréal.

Depuis novembre 1966, on a exterminé quelque 10,000 rats dans le seul port de Montréal. Des équipes d'exterminateurs ont dénombré les cadavres de près de 3,000 rongeurs et "trois fois ce nombre" sont morts dans des tunnels gazés ou ont été tués durant le travail de déblayage des terrains de l'Expo.

HUILE D'OLIVE VIERGE
PUGET
PUR JUS DE FRUIT
C'est une huile d'olive, oui . . . mais c'est surtout une huile d'olive vierge et naturelle
Une tradition de qualité depuis 1857
Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet Inc., Montréal

VICHY SUPRÊME PURGATIVE
Eau purgative importée de VICHY • FRANCE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CARRIÈRE REMARQUABLE

Une grande société canadienne fort active dans la province de Québec et dont le siège est situé à Montréal cherche un cadre supérieur pour remplir un poste d'intérêt remarquable. Ce poste comporte principalement les responsabilités de conduire et diriger des études portant sur l'organisation de la gestion, les méthodes d'administration et d'exploitation, et la rentabilité de corporations dont la langue de travail est le français. Cette carrière présente un véritable défi pour une personne bilingue qui possède une dizaine d'années d'expérience acquise à l'emploi d'une ou plusieurs entreprises industrielles, ou qui a une solide expérience de la consultation en administration.

Il serait désirable que les postulants à ce poste aient détenu un ou des postes d'importance à un palier supérieur de l'administration; l'on préférerait les postulants qui détiennent un degré universitaire ou professionnel soit en commerce, en génie ou en gestion des entreprises.

Ce poste exige de son titulaire qu'il puisse identifier et résoudre rapidement, énergiquement et avec imagination les problèmes qu'on lui confie; organiser et diriger un groupe de spécialistes de différentes disciplines; communiquer facilement, verbalement ou par écrit et traiter effectivement et avec tact avec les dirigeants d'entreprises.

Le candidat heureux dont les qualifications seront telles que sus-mentionnées trouvera dans son travail une très grande satisfaction tant sur le plan intellectuel que sur le plan pécuniaire; son salaire dépendra de sa compétence et de son expérience; il participera à un régime de boni généreux.

C'est à titre confidentiel, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste. Le curriculum vitae de tous les postulants devra faire état des renseignements personnels usuels, ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience des affaires.

Les offres de service devront porter l'indication "carrière remarquable" et être adressées à:

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

VENDEUR DEMANDÉ
REVENU ANNUEL: $12,000.
Nouveau produit attrayant utilisé dans l'industrie de la construction, ameublement et décoration.
Possibilité de revenu annuel de $12,000. pour vendeur expérimenté, possédant automobile et désirant travailler dans la région de Montréal.
S.V.P. adresser votre demande à: Case 788, Le Devoir

PROFESSEURS
REQUIS POUR NIVEAU ÉLÉMENTAIRE
MASCULIN ET FÉMININ
Les personnes qualifiées pour enseigner Cuisenaire ou Dynamique ou Mathématiques nouvelles ou Pédagogie Active sont invitées à faire une demande d'emploi.
Les titulaires de classes sont aidés dans leur travail par des spécialistes en Éducation Physique, Arts Plastiques, Chant, etc.
S'adresser à:
Municipalité Scolaire Catholique de St-Lambert
34 Avenue Lorne, St-Lambert
671-4552

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DEMANDE DU PERSONNEL
AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE - Traitement initial jusqu'à $11,280. selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.
- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.
Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:
710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Place Bonaventure Inc.
Directeur adjoint
Hall Concordia
Bilingue. Entre 30 et 40 ans. Ayant de préférence une certaine expérience dans le domaine des expositions populaires et commerciales. Le candidat doit être doué d'initiative et posséder l'habileté nécessaire à la coordination de toutes les opérations d'une exposition. Salaire à discuter. Envoyer curriculum vitae à S. Sherlock, Place Bonaventure Inc., Place Bonaventure, Montréal 3.

SECRÉTAIRES
Grand bureau d'avocats cherche des secrétaires parfaitement bilingues, connaissance de la sténo et expérience du dictaphone requise.
Pour entrevue, appelez:
878-1971, local 69

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC
EMPLOIS OCCASIONNELS
POSTES À MONTRÉAL
Les services d'un certain nombre d'employés occasionnels possédant une instruction de niveau secondaire sont requis pour une période d'environ 4 mois.
Heures de travail: **9.00** a.m. à **4.30** p.m.
Vérification des rapports d'impôt: **$14.00** par jour
Travail général de bureau: **$12.00** par jour
Les personnes acceptées seront affectées à différentes tâches, selon leurs aptitudes et les besoins du ministère.
L'examen écrit aura lieu samedi, le **2** mars 1968, à **9** h. a.m. et à **1 h. 30** p.m., au Bureau régional des impôts, 107 ouest, rue Craig, Montréal.
Les personnes intéressées sont priées de se présenter à l'examen, sans autres formalités.

DIRECTEUR - COMPTABILITÉ
Une compagnie de moyenne envergure, dans l'industrie des produits empaquetés, située dans les Cantons de l'Est, offre un emploi intéressant au poste récemment créé de directeur du Département de la comptabilité.
Relevant directement du contrôleur, le titulaire de ce poste aura à diriger et surveiller toutes les opérations de la comptabilité générale, la budgétisation, la facturation et les comptes à recevoir, en plus de collaborer à la mise en place de systèmes et procédés.
Ce poste offre un défi et une excellente occasion de contribuer efficacement au travail d'une équipe jeune et dynamique.
Le candidat idéal pour ce poste serait bilingue, âgé de 30 à 40 ans et devrait posséder des qualifications reconnues en comptabilité. Une expérience minimum de cinq années dans l'industrie est requise. Toute expérience des procédés de mécanisation, soit sur les calculateurs à cartes, soit sur les ordinateurs électroniques, serait un avantage.
Ce poste intéressera les candidats qui occupent présentement un poste de surveillance et dont le traitement annuel s'élève jusqu'à $9,000.
Les offres de service seront reçues dans la plus stricte confidence et devront comporter un résumé de l'instruction, des qualifications et de l'expérience; elles devront être adressées en indiquant sur l'enveloppe "Directeur - Comptabilité" à:
PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

LE DEVOIR
VENDREDI, 23 FÉVRIER 1968

Les provinces de l'Est rendraient la langue française officielle

A peine quinze jours après la conférence constitutionnelle d'Ottawa, les gouvernements de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse annoncent des projets de loi pour rendre officiel l'usage du français dans les Assemblées législatives de ces deux provinces. Les discours du trône qui ont marqué hier l'ouverture des législatures de Charlottetown et de Halifax prévoient la mise en oeuvre des principales recommandations du premier volume de la commission Laurendeau-Dunton: outre l'introduction du bilinguisme au Parlement, les discours du trône annoncent des mesures tendant "à améliorer l'enseignement du français et favoriser l'usage du français comme langue d'enseignement dans des circonstances appropriées."

A Terre-Neuve, d'autre part, le discours du trône de mercredi contenait l'annonce d'un projet de loi "faisant de la langue française l'égale de l'anglais". La première mesure en ce sens consistera dans l'impression des statuts de la province dans les deux langues.

Le discours fait mention d'une législation "destinée à accorder à tous les citoyens de cette province dont la langue maternelle est le français des droits égaux à ceux que la loi reconnait aux Canadiens de la province de Québec dont la langue maternelle est l'anglais."

L'annonce des projets de loi manifeste la préoccupation des premiers ministres de concrétiser l'accord qui s'était établi, à l'issue de la conférence constitutionnelle du début de février, au sujet de la reconnaissance des droits linguistiques des Canadiens français en-dehors du Québec.

Dans l'Ouest, la législature de la Colombie britannique s'est entendu dire mercredi que la province manifestait de l'intérêt et du respect pour la langue française, mais qu'elle ne désirait l'imposer à personne.

C'est le 7 mars, enfin, que sera inaugurée la 28ème législature manitobaine. Ce sera la première session tenue sous la gouverne de M. Walter Weir, qui a succédé à M. Duff Roblin, l'automne dernier.



Plusieurs centaines d'élèves des écoles secondaires de Laval ont manifesté bruyamment hier midi devant les bureaux du ministère de l'éducation, boulevard Crémazie. Ils réclament l'ouverture d'un CEGEP dans Laval dès septembre prochain, craignant de ne pouvoir s'inscrire après leurs études secondaires dans un des CEGEP de Montréal. Une délégation d'élèves des trois régionales de Laval se rend à Québec aujourd'hui dans l'espoir d'être reçue par le ministre de l'éducation. (Photo Keystone)

Par un vote majoritaire, la CECM réorganise sa structure de décision

La structure de décision de la Commission des écoles catholiques de Montréal a été réorganisée hier, sur proposition du vice-président Pagé, à la suite d'un ferme mais serein débat où le président André Gagnon s'est à nouveau trouvé en minorité.

Par un vote de quatre contre trois, les membres de la CECM ont dédoublé la structure de décision qui existait jusqu'à maintenant. Un nouveau palier a été formé, avec trois comités préparant les décisions, sous l'autorité du bureau des commissaires, qui donne vigueur à leurs recommandations.

Suite à une étude des hauts fonctionnaires sur le fonctionnement de la direction de la CECM, mais sans référence à cette étude, le commissaire Joseph-L. Pagé a soumis une proposition constituant un comité des affaires pédagogiques, un des affaires immobilières et un autre des affaires administratives.

Chaque comité sera formé du président de la CECM, du vice-président et de deux commissaires, auxquels s'adjoindront le directeur général et le directeur général adjoint concerné. Chaque comité invitera les chefs de service intéressés et, au besoin, un conseiller juridique.

Craignant que cette multiplication des paliers de décisions n'éloigne le sommet de la base de la CECM, le président André Gagnon s'est fortement opposé à la proposition.

Son collègue le commissaire Paul-Henri Lavoie trouvait que cette suggestion devait plutôt être retenue pour étude ultérieure, notamment après la définition du rôle des adjoints au directeur général.

"La proposition comme telle risque d'introduire les commissaires au niveau de l'exécution," a-t-il dit, ajoutant qu'elle risque d'enlever une partie du caractère public des décisions de la commission. Du reste il ne serait pas opportun de procéder à cette réforme alors qu'on attend encore le rapport du conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal, (comité que préside M. Joseph L. Pagé.)

Ce dernier a alors soutenu que sa formule laissait toute liberté aux commissaires de délibérer sur les travaux des comités. Ce n'est pas de l'ingerence au niveau de l'exécution, a-t-il dit, ce n'est que de la saine administration, comparable à celle d'organismes semblables, comme le Protestant School Board of Greater Montreal et la commission scolaire de Toronto, qui ont de tels comités.

Le président Gagnon a répliqué que les commissaires n'auraient plus pour les aider à décider que des "digests" de rapports, des "squelettes" et non plus l'ensemble des dossiers.

Se référant alors au deuxième considérant de la proposition, selon lequel il y a lieu d'accélérer la tenue des sessions et d'assurer une participation plus éclairée des membres de la Commission à ses décisions, le commissaire Ferdinand Biondi qui était contre la proportion a suggéré que les rapports soient désormais remis aux commissaires quelques jours à l'avance et non pas sur place lors des réunions. Il s'inquiétait particulièrement du rôle trop onéreux qui serait dévolu au président et au vice-président dans la nouvelle structure des comités.

Ces comités siégeraient l'un à la suite de l'autre les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois.

Puis le président Gagnon demande son avis au commissaire Michael McMannus, qui répond: "C'est difficile à dire: c'est tellement nouveau."

On passe alors au vote. Contre la proposition Pagé: MM. Lavoie, Biondi et André Gagnon. Pour: MM. Adrien Gagnon, Gaétan LeBorgne, McMannus et Pagé.

Tout de suite après l'adoption de sa proposition, le vice-président Pagé en soumet une autre désignant les membres de chacun des trois comités et fixant au 5 mars leur mise en vigueur.

Le président Gagnon suggère qu'on revienne plus tard à cette question, étant donné l'heure et l'ordre du jour. Le commissaire Pagé insiste.

Le président Gagnon rappelle alors les échéances serrées des commissaires, particulièrement à l'endroit du budget, alors que le taux de la taxe doit être fixé le 15 mars prochain, après consultations entre la CECM, le PSBGM et la ville de Montréal.

Mais le commissaire Biondi préférait régler le cas tout de suite, devant s'absenter pour un voyage aux Etats-Unis. M. Adrien Gagnon appuyait le vice-président Pagé.

Revenant à la charge, le président Gagnon soutint que "mettre en oeuvre une formule comme celle-là compliquerait énormément le travail à un moment critique, et taxerait lourdement les ressources humaines" des commissaires.

Le vice-président Pagé accepta alors de retirer sa proposition, mais à la condition que les membres des comités soient nommés dès la première réunion de la commission en mars. "Merci beaucoup, M. Pagé," conclut le président de la CECM.

D'après la loi les décisions officielles de la CECM sont prises par les commissaires, qui doivent siéger en sessions régulières ou spéciales, mais publiques. Les séances régulières se tiennent les premier et troisième jeudis de chaque mois.

Vient de paraitre

'Toué, tais-toué!'

"Toué, tais-toué!" est une phrase historique qui rappelle un certain style des parlementaires du Québec. Mais ce style n'est-il pas toujours vivant, même à l'Assemblée législative? Surtout à l'Assemblée législative, semble croire M. René Bureau, l'auteur d'un petit livre intitulé, précisément, "TOUE, TAIS-TOUE!" et qui vient de paraitre aux Editions du Jour.

En fait, les véritables auteurs du livre sont nos députés puisque M. Bureau s'est contenté de citer des phrases (parfois injurieuses et souvent stupides) extraites d'un document officiel, le journal des Débats de l'Assemblée législative.

L'oeuvre est non partisane puisque les sottises des députés libéraux et de ceux de l'Union Nationale se valent.

Un satellite français sera lancé par une fusée russe en 1971

MOSCOU (AFP) — La conférence franco-soviétique sur la recherche spartiale, qui s'est achevée hier à Moscou, a examiné le calendrier des travaux communs en vue du lancement, vers la fin de 1971, du satellite français "Roseau" à l'aide d'une fusée porteuse soviétique, annonce un communiqué publié dans la capitale soviétique.

Ce sera le premier satellite étranger propulsé par un lanceur soviétique.

"Certaines propositions nouvelles d'expériences à bord d'engins spatiaux soviétiques" ont également été examinées indique le communiqué publié à Moscou.

Dans le domaine des communications spatiales, la conférence franco-soviétique a examiné:

1 — un programme de recherche ultérieur de transmissions de télévision en noir et blanc et en couleurs;

2 — la transmission de signaux de téléphonie à canaux multiples entre Moscou et Paris par le satellite-relais "Molnya-1".

"La coopération spatiale entre l'URSS et la France se poursuit avec succès et présente de vastes possibilités de développement" conclut le communiqué.

Réorganisation complète des services de police dans les ports nationaux

Le Conseil des ports nationaux a décidé de créer une direction générale de ses services de police à Ottawa même et il a confié cette direction générale à M. Donald M. Cassidy, autrefois de la gendarmerie du Canada.

A Montréal, la direction de la police du port a été confiée à M. Leslie Hobbs, qui a résigné ses fonctions d'assistant-directeur de la police de Montréal après 32 ans de service à la police de cette ville. M. Hobbs remplace M. René Mayer à la tête de la police du port.

C'est M. Cassidy qui, à la demande du Conseil des ports nationaux, avait fait enquête sur les services de police et de sécurité dans les ports du Canada.

La réorganisation des services de police dans les principaux ports du Canada est l'une des mesures prises dans le but de mettre fin aux vols et au pillage dans les ports.

A Montréal même, les vols n'ont pas encore cessé. Hier, 22 bonbonnes de mercure, pouvant valoir jusqu'à $1,000 chacune, sont disparues de l'entrepôt no 12. D'autre part, la police a retrouvé dans un garage de la rue Liébert un lot de chandails d'une valeur globale de $13,000. Ces chandails avaient été volés au hangar no 51 du port de Montréal.

Tout en réorganisant ses services de police et de sécurité, le Conseil des ports nationaux compte collaborer étroitement avec les autres corps de police.

La police du port de Montréal comprend dix officiers et une soixantaine d'hommes. Son nouveau directeur, âgé de 53 ans, dirigeait la division de la sûreté à la police de Montréal.

Aujourd'hui

Une centaine de professeurs de droit assisteront au **4e congrès annuel de l'Association des professeurs de droit du Québec** qui s'ouvre ce matin à la faculté de droit de l'université de Sherbrooke. Le ministre de l'éducation du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, sera le conférencier au dîner de clôture, samedi soir. Il a intitulé sa causerie: "Les facultés de droit à un tournant".

●

Mme Edgar Andrew Collard sera la conférencière à midi au déjeuner des membres du **club Themis** et du **University Women's Club**. Elle parlera du "Nineteenth Century Pottery and Porcelain in Canada". La rencontre a lieu comme d'habitude au Themis Club, 910 ouest, rue Sherbrooke.

●

Une dizaine d'organismes syndicaux et autres participeront cet après-midi, à 4h, à une **conférence de presse** commune sur la nature de la **grève de Seven Up**, qui se poursuit depuis près de huit mois à Montréal, et sur les moyens de régler le conflit. La réunion a lieu au salon Bersimis, à l'hôtel Reine Elizabeth.

●

Lancement, cet après-midi, à 17h30, du **Nouveau petit Larousse 1968**. La réception organisée par les Editions françaises et la librairie Larousse aura lieu au salon Outremont, à l'hôtel Bonaventure.

●

"L'UNESCO et la Terre des hommes", tel sera le thème de l'**assemblée annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO** qui siège à la maison Montmorency, à Courville, en banlieue de Québec, à compter de ce matin. La rencontre qui prendra fin samedi après-midi, est sous la présidence de M. Napoléon LeBlanc, vice-recteur de l'université Laval.

Ses clients avaient une confiance aveugle en Maurice Savignac

C'est avec une confiance aveugle que certains de ses clients auraient laissé l'ex-notaire Maurice Savignac gérer leurs affaires. Aveugle et intéressée, puisque dans deux cas au moins, il leur aurait assuré la fortune en cinq ans. Et cette confiance s'est durement trouvée ébranlée lorsque Me Savignac est disparu dans les circonstances que l'on sait.

Ils auraient alors découvert peu à peu avoir signé, la confiance régnant, à la demande de l'ex-notaire des papiers qui n'étaient pas tout à fait ce qu'on leur disait être. Tout cela mène en cour et l'ex-notaire et certains de ses clients.

Hier, M. John Soulis, qui possède des maisons à Saint-Laurent, a affirmé avoir fait, et bien fait, plusieurs transactions avec l'aide de Me Savignac. Gagné par la confiance, qui a beaucoup d'importance dans ce procès, M. Soulis aurait pris l'habitude de s'en remettre à l'ex-notaire pour toutes décisions quant à ses affaires. Et il signait où et quand on lui demandait de signer, a-t-il dit.

Il aurait même accepté que Me Savignac soit seul à avoir un droit de retrait du compte de banque où étaient versés les revenus des maisons que lui, M. Soulis possédait.

Cependant, malgré des dépôts substantiels, il arrivait que des chèques soient retournés faute de fonds suffisants. Mais, la confiance était grande! Si grande que lorsque le 2 décembre 1966, l'ex-notaire demanda à M. Soulis d'aller déposer les revenus de ses loyers pour le mois de décembre, celui-ci versa immédiatement à la banque quelque $800. Le même jour, le notaire devait retirer $1,200 — "On doit encore la différence à la banque", dit M. Soulis — et disparaître sans laisser d'adresse. Le procès se poursuit.

Rejet définitif du bref de prohibition réclamé par Lemay

Le juge Yves Leduc de la Cour du Banc de la reine, a rejeté la requête pour bref de prohibition présentée par la défense de Georges Lemay dans le but d'empêcher le juge Jacques Trahan de présider au procès de Lemay.

Le procès avait été ajourné au 20 mars. Il se peut maintenant que Me René Maranda porte en appel la décision rendue par le juge Leduc, ce qui reporterait à beaucoup plus tard la reprise du procès.

En rendant sa décision, le juge Leduc a déclaré notamment ceci:

"Constitutionnellement, juridiquement, objectivement, subjectivement et localement, le juge Jacques Trahan possédait et possède encore juridiction et compétence pour entendre et juger, à Montréal, le recours exercé contre l'accusé, aux termes des dispositions locales invoquées et récitées dans l'acte d'accusation, selon le code criminel, la loi de la preuve, et les règles de cette même preuve s'appliquant à la matière."

Le juge Leduc soutient dans ses conclusions que le juge Trahan a, jusqu'à maintenant, exercé la juridiction qui lui a été conférée par le législateur, et cela sans l'excéder.

"Même en supposant qu'il aurait commis ou serait sur le point de commettre des erreurs soit sur les faits, soit sur le droit, il ne pourrait pour autant être dépouillé de sa juridiction, ses décisions étant soumises au droit d'appel."

Il s'agit ici du droit d'appel sur l'ensemble de la cause une fois celle-ci entendue devant le juge Trahan.

Un laboratoire de McGill à Longueuil

L'université McGill entreprendra au printemps la construction d'un laboratoire au coût de $1,000,000 dans le parc industriel de Longueuil.

Ce laboratoire, destiné au département de physique de l'institution de haut savoir, renfermera un aimant à très basse pression qui sera le plus puissant du genre au monde.

La CECM paiera le stade Delorimier $3.7 millions

A la suite d'un jugement rendu par la Régie des services publics en date du 7 février, la Commission des écoles catholiques de Montréal devra verser la somme de $3,717,238.85 pour le stade Delorimier qu'elle avait décidé d'acquérir par voie d'expropriation il y a environ un an.

On sait que le stade Delorimier a été transformé en école que fréquentent actuellement quelque 1,600 élèves de la section commerciale et d'un centre d'initiation au travail.

La Commission avait accepté, en décembre 1966, une offre de vente des propriétaires au prix de $3,600,000 pour l'immeuble et les terrains. La Commission municipale de Québec avait refusé son autorisation d'acquérir le stade de gré à gré pour cette somme. Certains journaux avaient protesté entre-temps contre la décision de la CECM.

Celle-ci a donc du procéder par voie d'expropriation pour acquérir l'immeuble et se présenter devant la Régie qui vient de rendre son jugement.

L'APVM veut que la place d'Armes soit reliée au métro

La place d'Armes veut aussi avoir son passage souterrain qui la relierait à la station de métro Craig. C'est là la volonté exprimée par l'Association des propriétaires du Vieux-Montréal.

Le président de cette association M. Léo Bernier, prétend que ce ne serait que justice. Puisque le square Victoria et la place de la Bourse, entre autres, sont bien favorisés de ce côté.

La place d'Armes, c'est le centre du quartier des affaires de la métropole. On y trouve le nouvel édifice de la Banque canadienne nationale, le vieil immeuble du Royal Trust, l'immeuble du Trust de Montréal et celui de la Prévoyance.

Ce passage demandé permettrait aux milliers d'employés du quartier d'éviter la pente raide qu'ils doivent gravir pour se rendre à leur travail. En plus, il serait un bon abri contre nos intempéries.

Lors de la construction du métro, l'administration municipale avait prévu ce passage dans ses plans initiaux. C'est pourquoi M. Bernier déplore tant qu'on ne donne pas encore suite à ce projet.

Manifestation

Mardi prochain, le 27, à 17 heures 30, il y aura grande manifestation d'appui aux ouvriers de la 7 up (en grève depuis huit mois) et aux ouvriers de Mont-Royal (en grève depuis 2 mois et ½).

Cette manifestation sera une marche à laquelle prendront part les membres de la CSN, de la FTQ, de l'UGEQ et du RIN. Point de départ: le collège Stanislas, aux coins des rues Van Horne et Dollar. De là on ira à la 7 up pour ensuite se rendre à l'hôtel de ville de Mont-Royal.

Cette manifestation sera le premier front syndical formé spontanément par les syndiqués eux-mêmes.

LA FOI EMPÊCHE-T-ELLE DE VIVRE?
La foi est-elle "un opium", une fuite de ses responsabilités, une négation des valeurs humaines, un frein à la joie de vivre?
Lisez l'éditorial de MAINTENANT, livraison du 15 février, en vente dans les KIOSQUES et les LIBRAIRIES.

ENSEIGNEMENT
Musique Populaire
Orgue-Piano
●
Au domicile du client seulement
627-0881

HAUT D'OUTREMONT
COTTAGE SUR PAGNUELLO
Maison avec jardin ombragé - Solarium chauffé - Cuisine moderne - Sous-sol fini - Plomberie, électricité, chauffage en bonne condition - Prix raisonnable - M.L.F.
Mme F. Eschenlohr
738-9241

À l'occasion de l'année de la foi
Vous interrogez-vous sur la situation de la foi dans notre milieu et sur les attitudes et le comportement des croyants?
Consultez les derniers numéros de
communauté chrétienne
• Une nécessaire culture de la foi (n. 34)
• L'Expo 67, un signe des temps (n. 35)
• Nouveaux défis pour les croyants (n. 36)
• Croire aujourd'hui (n. 37)
Chaque numéro: $1.00
En vente à:
Communauté chrétienne
2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal 26 (739-9797)

IL RESTE UNE SEULE BOUTIQUE A LOUER
Place des Arts dans le nouvel Edifice des Théâtres, rue Ste-Catherine
987 pi. carrés soit 40 x 28
Un discaire, un spécialiste en haute-fidélité et une galerie d'art ont retenu les autres.
Pour renseignements communiquer avec M. Jean Baruchel compagnie Westmount Realties à 935-8541
PLACE DES ARTS
EDIFICE DES THÉÂTRES
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2141

L'ANGLAIS EN 30 SEMAINES
MÉTHODE PRATIQUE ET EXCLUSIVE
LABORATOIRE ULTRA-MODERNE - RÉSULTATS GARANTIS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
384-0400
ÉCOLE AUDIO-VOCALE INC.
367, est, Henri-Bourassa, (près du métro)

VIENT DE PARAÎTRE... À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA SESSION!
ÉDITIONS DU JOUR
COLLECTIONS DE PERLES (ROUGES ET BLEUES) CUEILLIES DANS LE JOURNAL DES DÉBATS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC (1964 À 1968)
PAR RENÉ BUREAU
$1.00


LE LIVRE LE PLUS DRÔLE DE L'ANNÉE
En vente partout à $1.00. Distributeur:
Agence de Distribution populaire, 1130 est de la Gauchetière, Montréal Tél.: 523-1600

EDITORIAL

Pour une tutelle immédiate et une enquête royale à Ville Saint-Michel

Il convient de féliciter le gouvernement Johnson de la décision qu'il a prise de placer Ville Saint-Michel sous la tutelle de la Commission municipale du Québec. Comme nous en avions déjà fait la suggestion, nous aurions mauvaise grâce de ne pas le noter avec plaisir.

Nous comprenons mal, par contre, le peu d'empressement que le premier ministre manifeste devant l'exécution de cette décision et, surtout, l'entêtement avec lequel il persiste à ne pas instituer une enquête royale dans toute cette affaire.

M. Johnson dit qu'il ne faut pas présumer que les autorités municipales voudront procéder à des actes répréhensibles du seul fait qu'elles sont menacées, à plus ou moins brève échéance, de voir leur ville mise en tutelle. Nous serions tenté de dire que le contraire ne doit pas être présumé non plus.

Et, en prenant cette position, nous croyons être en terrain beaucoup plus sûr que le premier ministre. Il se peut que les faits relatés dans les journaux ne soient pas entièrement exacts. Mais on a parlé, à diverses reprises, depuis quelques semaines, d'initiatives prises par des gens en autorité à Ville Saint-Michel et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles paraissaient s'apparenter à des tentatives d'intimidation à l'endroit de ceux qui mènent actuellement une enquête sur l'administration municipale ou des personnes qui pourraient être éventuellement appelées à témoigner.

Il se peut encore une fois, que les faits ne soient pas exactement tels qu'on les a présentés. Il n'en reste pas moins que, dans de telles circonstances, à moins que le gouvernement ne soit vraiment en mesure de réfuter ce que les journaux ont rapporté, la prudence la plus élémentaire commanderait qu'on ne laisse pas écouler un temps aussi long entre l'annonce de cette tutelle et sa mise en application. Le projet de loi prévoyant pareille restriction aux pouvoirs du conseil de Ville Saint-Michel devrait, en d'autres termes, avoir priorité sur toute autre question actuellement devant l'Assemblée législative.

•

Mais ce qui nous déconcerte davantage c'est qu'on refuse toujours de décréter une enquête royale, une enquête publique et complète sur ce qui s'est réellement passé dans cette municipalité de banlieue. M. Johnson n'aime pas ces enquêtes qu'il assimile à des opérations de salissage. Il ne veut pas que notre bon renom soit terni à l'étranger.

Nous comprenons cette réaction et nous ne faisons aucune difficulté à admettre qu'on ne doit pas réclamer des mesures de ce genre au moindre soupçon ou au moindre malaise. Mais le cas de Ville Saint-Michel, il faut bien le reconnaître, sort de l'ordinaire. Il n'est pas question de présumer ici du verdict que rendront les tribunaux, mais on ne peut tout de même oublier le grand nombre d'accusations portées contre le maire et ses échevins. On ne peut tout de même oublier qu'un juge, au terme d'une préenquête dans cette affaire, a parlé d'"un système de crime" et que la Chambre de commerce de l'endroit, ainsi que plusieurs autres personnes et groupements ont réclamé l'enquête royale.

Bien plus, d'après les journaux d'hier, l'enquêteur spécial du ministère des affaires municipales, M. Clovis Sasseville, qui vient de passer quelques semaines à Ville Saint-Michel, ne s'est pas caché pour déclarer que les nombreuses irrégularités dont la ville a été le théâtre depuis quelques années, justifiaient sûrement une enquête approfondie. Il a déclaré que certains faits qu'il a découverts lui sont apparus pour le moins étranges.

M. Sasseville semblait même prendre pour acquis que le gouvernement allait déclencher cette enquête royale dans un avenir rapproché. Le cas de Saint-Michel n'est donc pas un cas comme les autres. Il ne s'agit pas d'un malaise superficiel mais d'un abcès qu'il faut crever.

•

M. Johnson craint la mauvaise publicité que pourrait nous valoir ce lavage de linge sale en public. Nous nous demandons s'il ne veut pas plutôt justifier a posteriori la position qu'il avait prise en rapport avec l'enquête Salvas. Si l'enquête Salvas nous a attiré certains quolibets en dehors de la province, le redressement du climat politique qu'elle nous a apporté l'emporte sûrement et de façon non équivoque sur ces inconvénients mineurs. D'ailleurs les gens sérieux – et c'est leur opinion qui compte – ont vu dans l'enquête Salvas la volonté d'un peuple de vivre en pleine lumière.

De toute façon, il ne faudrait pas pousser bien loin la position du premier ministre pour en faire ressortir le côté dangereux. S'il fallait, en effet, qu'on évite en toute occasion de faire la lumière sur des actes douteux sous prétexte qu'ils ont été accomplis par des Canadiens français et que leur mise au jour pourrait nuire à notre réputation, bien des suspects s'en tireraient un peu trop facilement. Ce serait un encouragement aux chevaliers d'industrie à persévérer dans leurs voies ténébreuses.

Nous n'accusons pas M. Johnson d'avoir de telles idées en tête. Il n'a certainement pas l'intention de protéger les bandits, les faussaires ou les fraudeurs. Nous avons pourtant le droit de faire savoir que sa façon de raisonner nous inquiète.

Vincent PRINCE

Opinion du lecteur

Les assises des états généraux: réponse à un critique

par Pierre-André Julien

M. Lucien Gosselin, délégué du comté de l'Islet aux États Généraux, dans ces pages du lundi, 12 février, critiquait assez fortement les dernières Assises. J'étais moi-même délégué à cette assemblée historique et en lisant ses remarques, je me demande si nous assistions au même événement, à la Place des Arts, du 22 au 26 novembre 1967. Au moins qu'un de nous deux ait fait comme quelques délégués de l'Ouest et soit demeuré à son hôtel au moment des délibérations!

Permettez-moi, M. Gosselin, de reprendre vos critiques une à une. D'abord vous accusez les Etats Généraux d'avoir été "régentés" par le RIN. Comme si, nous délégués, n'avons pu réfléchir suffisamment et d'une façon tout à fait libre durant quatre jours à partir de documents préparés par des experts qu'on ne peut tous taxer d'indépendantistes (cf. Messieurs Maurice Allard, député fédéral et professeur, Georges-E. Lapalme, Richard Arès, etc...). Vous mentionnez aussi quelques incidents, malheureux, je le reconnais, mais qui sont presque normaux dans une assemblée de 2,000 personnes justement venant de milieux et d'idées aussi disparates.

Vous parlez d'une menace "d'éclatement de l'assemblée" continuellement suspendue au-dessus de la tête des délégués. Il est vrai qu'il y avait un fort manque de compréhension réciproque entre Canadiens français des autres provinces et Québécois, mais sûrement pas entre ces derniers qui ont voté à plus de 90% en faveur des 15 résolutions. Des autres délégués, tout n'était pas aussi clair. Ainsi la Commission générale a reçu depuis lors des dizaines de lettres de délégués d'autres provinces qui, après réflexions, regrettaient leur prise de position à l'Assemblée. Telle était par exemple la lettre de ce professeur d'Edmonton, qui, retournant chez lui plus ou moins furieux, avait demandé à ses étudiants du Collège St-Jean (francophone!) s'ils accepteraient de recevoir leurs cours autres que le "Français" en français. Leurs réponses négatives lui faisaient écrire qu'aux prochaines Assises il votera avec le Québec et dans la même optique de cette dernière assemblée. Il disait avoir compris que c'était la dernière chance du Québec, s'il ne voulait pas devenir dans 15 ans ce que sont devenues les minorités françaises de l'Ouest.

Plus loin, vous reprenez cette question de la représentativité. Vous semblez discuter de celle-ci en disant que beaucoup n'ont pas eu la possibilité de venir. Comme si les députés à Québec ne sont pas représentatifs parce que la plus grande partie de la population n'ont pas le temps ou l'argent pour se faire élire... Pourtant il y avait à cette assemblée 291 ouvriers et hommes de métiers, 240 employés de bureau, 209 hommes d'affaires et 30 industriels, 29 religieux, 146 femmes au foyer, 121 femmes qui travaillent hors du foyer, 92 cultivateurs, 112 étudiants, etc. Ce qui fait dire à M. Jacques-Yvan Morin, dans le 13e Cahier des Etats Généraux: "Devant le succès évident des Assises, l'ambiance qui y régnait et le ton adopté par les délégués, il ne restait plus à ceux qui n'acceptent pas ses conclusions qu'à s'en prendre à la représentativité de l'assemblée; ils l'ont fait selon des critères qui demeurent cependant obscurs... Sans mettre en question la mandat donné à nos parlementaires, on peut se demander si les quinze délégués émanant d'un comté quelconque, élus par au moins 40% de toutes les associations, institutions et groupements sociaux-économiques (8920 corps publics, privés et intermédiaires), selon une procédure qui favorisait l'élection de personnes appartenant à tous les milieux, ne sont pas aussi représentatifs que l'unique député choisi par la machine du parti et avec la participation électorale que l'on sait."

Vous critiquez la procédure. Documents, méthodes de travail et de délibérations, etc... nous avaient été présentés des semaines à l'avance. Nous avions même pu y apporter tous les changements voulus. Et les problèmes étudiés, vous savez qu'il y a des années que nous les discutions au Québec et dans les milieux des minorités. Tout n'était pas parfait, il va de soi; mais quelle différence entre le sérieux et en même temps la liberté de cette assemblée (pas de ligne de parti) et les congrès "démocratiques" des partis politiques. Vous parlez d'un président seul, souvent débordé, etc... Vous n'avez pas remarqué que ce dernier était toujours aidé de deux vice-présidents (MM. Paré, Desgagnés et Mlle Lauzon), de deux secrétaires, de deux greffiers et d'un technicien pour surveiller le temps, etc... Pourtant c'est ce que tous les journalistes ont remarqué et admiré...

Nous pourrions continuer ainsi pour toutes vos remarques...

Mais je retiens un seul aspect positif à votre exposé: c'est l'invitation lancée à tous les absents de participer aux Etats Généraux, surtout ceux qui, de leur fauteuil de télévison et dans leur pantoufles, critiquaient ces Etats Généraux. Les Etats Généraux ne sont qu'une immense table de discussion, d'approfondissement; ils sont un catalyseur de la recherche de tous les Canadiens français pour le futur du Québec et des autres provinces.

La crise parlementaire à Ottawa

par Claude Ryan

A mesure que les jours passent, il devient évident que la crise ouverte par le vote de lundi soir aux Communes est beaucoup plus grave, beaucoup plus profonde qu'on a d'abord voulu le croire.

Il se peut que le gouvernement sorte victorieux du vote de confiance qu'il a demandé aux Communes. Mais même alors, il y aura quelque chose d'irrémédiablement changé dans l'atmosphère du Parlement. La vie de ce Parlement aura très probablement été abrégée de plusieurs mois à la suite des événements de cette semaine.

Jusqu'à maintenant, tous les partis d'opposition, en raison même de leur situation, étaient pour ainsi dire "professionnellement" opposés au gouvernement. Ils le critiquaient libéralement. Tantôt ensemble, tantôt séparément, ils votaient contre lui. Mais tous, sauf peut-être les conservateurs, semblaient avoir confiance aux hommes qui dirigeaient le gouvernement ou paraissaient à tout le moins considérer la présence des libéraux au pouvoir comme un moindre mal ou, si l'on préfère, comme le moindre des maux auxquels ils devaient de toute façon se résigner. Cela créait, tout compte fait, une atmosphère passablement ambiguë.

La cordialité, le respect mutuel et une certaine disposition générale à accepter que la situation dure encore un certain temps, exerçaient néanmoins une action modératrice sur l'attitude des députés. L'époque houleuse de John Diefenbaker semblait révolue. On n'entendait plus parler, par exemple, d'un Eric Nielsen. On parlait volontiers d'une époque nouvelle. Les libéraux, étonnés de la modération et de la lenteur apparente de M. Stanfield, commençaient même, sur ce ton légèrement supérieur qui leur est familier, à prendre celui-ci en pitié et à déplorer, "pour le bien du pays", qu'il éprouve passablement de mal à se faire valoir au Parlement.

Depuis lundi soir, et encore davantage, depuis les événements des deux jours qui ont suivi, le climat a complètement changé. La confiance relative qui existait entre les hommes est disparue. Le parti ministériel a perdu toute confiance en la parole et au sens des responsabilités des conservateurs. Les partis d'opposition, pour leur part, ont perdu toute foi dans l'esprit démocratique du gouvernement Pearson.

Survenant en d'autres circonstances, provoquée par un Diefenbaker ou un Nielsen au moment où M. Pearson et son gouvernement n'avaient pas encore été réellement éprouvés, la crise eût pu être surmontée. Etant donné toutefois le contexte nouveau où elle a surgi, il faut prévoir qu'elle ne pourra pas se dissiper totalement tant que le Parlement actuel n'aura pas subi de nouveau le feu purificateur d'une élection générale. Pour que le Parlement puisse fonctionner, il faut que, d'un côté comme de l'autre, on ait foi en la volonté de l'adversaire de respecter les règles du jeu, de conduire avec courtoisie et dignité la lutte parlementaire. Or, c'est cette foi qui a été brisée de façon apparemment irrémédiable au cours de la présente semaine.

Il se peut que le gouvernement remporte par une très faible marge la bataille qui s'engagera dans quelques heures autour de la motion de confiance. Il est très improbable, nonobstant pareil résultat, que la confiance puisse être restaurée. Advenant une victoire du gouvernement, ce ne sera que partie remise. Le gouvernement pourra remporter un succès fragile lui permettant de survivre jusqu'au lendemain du congrès libéral d'avril. Il sera contraint, très tôt après le choix du nouveau chef libéral, de convoquer une élection générale s'il veut continuer à gouverner.

Comment expliquer ce changement soudain?

Pour l'observateur du dehors, rien ne laissait prévoir, il y a une semaine à peine, un changement aussi soudain dans l'atmosphère du Parlement. Les ministériels ne paraissaient guère inquiets quand ils parlaient de la marche du Parlement au cours des prochaines semaines. Du côté de l'opposition, on ne prévoyait sûrement pas pour un avenir aussi rapproché un affrontement comme celui qui a commencé lundi soir.

On pourrait expliquer ce changement soudain par une foule de facteurs, notamment par la dispersion et l'absence de cohésion des ministériels et par la discipline plus grande qui prévaut chez les conservateurs depuis l'entrée en scène de M. Stanfield. Mais ces explications ne sont pas suffisantes.

Pour que se produise soudain une telle coalition des forces oppositionnistes (lesquelles restent profondément divisées entre elles sur plusieurs questions), il a fallu que se conjuguent plusieurs facteurs très réels, mais sans doute mal perçus dans le camp ministériel, et dont les principaux furent peut-être les suivants:

1. Une certaine impatience des députés d'opposition devant les méthodes d'action et l'incohérence du gouvernement Pearson.

Depuis plusieurs semaines, ce gouvernement présente des signes nombreux de délabrement, de tension interne, voire de désinvolture. Dans la mesure même où s'accusait sa faiblesse intérieure, il paraissait s'installer plus confortablement dans l'idée que rien d'important n'allait se produire avant le congrès libéral d'avril. Pour les membres clés du gouvernement, le congrès était devenu "la grande affaire"; la direction des ministères restait le "devoir d'état obligatoire"; le Parlement devenait de plus en plus un milieu marginal et surérogatoire dont il fallait tenir compte mais auquel on n'attachait pas trop d'importance. Se pourrait-il que, devenus soudain conscients de la possibilité inespérée qui s'offrait à eux de mettre fin brusquement à cette sitation, les députés d'opposition aient instinctivement saisi la chance qui se présentait? Cela expliquerait-il que certains d'entre eux soient allés, dans la chaleur du moment, jusqu'à oublier l'engagement qu'ils avaient pris de "pairer" avec des députés ministériels absents? Il se dégage, du comportement des forces d'opposition au cours des derniers jours, un élément de passion qui ne peut provenir que d'un sentiment de frustration très profond à l'endroit du sort qui leur était fait au Parlement.

2. M. Pearson, en décidant de rester à son poste après avoir annoncé sa démission, courait un risque certain. Il risquait de créer des divisions profondes au sein de son cabinet et d'amoindrir singulièrement l'autorité morale du gouvernement. Pendant deux mois, les événements semblèrent lui donner raison. En apparence, tout continuait comme auparavant et jamais la vénération extérieure des libéraux pour leur chef n'avait été aussi grande. On savait, d'autre part, que les conséquences de la décision de M. Pearson sur le moral de ses collaborateurs immédiats devenaient de plus en plus lourdes à mesure qu'approchait l'échéance du congrès d'avril. Se pourrait-il que les forces d'opposition aient été conscientes des fissures qui se produisaient dans l'équipe gouvernementale et que, devinant les avantages électoraux qu'elles pourraient tirer d'une victoire immédiate sur le gouvernement au Parlement, ou tout simplement irritées par le climat de négligence et d'intrigue qui devenait évident, elles aient décidé de frapper un grand coup tout de suite?

3. On ne saurait oublier que les sondages d'opinion donnent, depuis quelques mois, un avantage marqué aux conservateurs sur les libéraux. Les résultats de ces sondages n'ont pas été sans agir sur l'attitude des ministériels et des oppositionnistes. A moins que M. Stanfield et ses collègues n'eussent été des anges – et les événements viennent de montrer qu'ils sont, au contraire, des hommes terriblement froids et calculateurs –, il fallait s'attendre, de leur part, à un sursaut de "légitimisme" devant la confiance accrue que leur témoigne l'opinion et devant la fausse assurance des ministériels. Il fallait s'attendre aussi à ce qu'ils cherchent, dès la première occasion, à faire valoir leur force et leur détermination.

Si l'on additionne l'effet combiné de ces facteurs, on doit convenir que la crise qui a éclaté lundi soir existait déjà, à l'état latent, dans l'esprit des parlementaires. Et l'on comprend qu'elle ait été aggravée par la façon dont les ministériels, M. Pearson en tête, ont réagi aux événements de lundi.

Dans cette perspective, l'explication de M. Pearson voulant que le vote de lundi n'ait été qu'un accident apparaît fragile. Ce fut bel et bien un accident pour les ministériels. Ce ne fut, pour les forces d'opposition, ni un accident, ni le fruit du hasard, mais l'occasion de cristalliser de manière soudaine des sentiments qu'ils nourraissaient depuis longtemps sans pouvoir les exprimer avec l'effet souhaité.

Qu'arrivera-t-il aujourd'hui?

Si l'atmosphère du Parlement correspond à l'analyse qui vient d'en être faite, il faut prévoir que le vote sur la motion de confiance du gouvernement, loin de régler le problème de fond, laissera vraisemblablement celui-ci intact. Tout peut survenir au cours des prochaines heures. Et dans un certain sens, ce n'est plus le résultat matériel du vote qui compte le plus, mais les traces que risque de laisser l'attitude adoptée par chacun des participants dans le drame qui se jouera à compter de ce matin. On ne peut que souhaiter, à cet égard, que, d'un côté comme de l'autre, on fasse montre de la plus grande retenue et de la plus grande dignité.

Dans le camp conservateur, il y a toujours des éléments qui ne demanderaient rien de mieux que de provoquer une lutte à finir et qui seraient même prêts à paralyser indéfiniment le Parlement afin de provoquer la chute du gouvernement. On compte sur des hommes comme MM. Stanfield et Fulton pour prévenir de tels écarts. La motion du gouvernement doit être débattue à son seul mérite, à l'intérieur de limites de temps raisonnables, par le recours à des moyens dignes de parlementaires soucieux de servir le bien public avant l'intérêt de leur parti. Toute dérogation que les conservateurs commettraient à l'encontre des règles élémentaires d'un débat courtois et civilisé, risquerait de leur jouer un mauvais tour et leur ferait certainement perdre la confiance de milliers de citoyens sérieux.

Chez les ministériels, on sera tenté, une fois de plus, d'imputer des motifs peu nobles à ceux qui ont résolu de défaire le gouvernement. Ce genre d'argument n'aura pas beaucoup d'effet sur l'opinion, et ne fera pas progresser d'un pouce la cause du gouvernement. Celui-ci devrait s'en tenir à justifier sa position à l'aide d'arguments d'une qualité intellectuelle certaine. Il doit éviter de faire dégénérer le débat en une lutte de personnalités.

Il faut enfin que, de part et d'autre, sitôt le vote pris, on accepte loyalement le résultat du vote comme l'expression de la volonté du Parlement au moins pour la période très difficile qui s'écoulera d'ici à Pâques. Une fois choisi le nouveau chef libéral, la lutte devra reprendre sans quartier. D'ici ce moment, à supposer que le gouvernement triomphe sur la motion de confiance, toute tentative d'obstruction du travail parlementaire de la part des forces d'opposition serait malvenue et disgracieuse. A supposer, au contraire, que le gouvernement soit défait sur la motion de confiance, il appartiendra à M. Pearson, comme nous le soulignions hier, de se désister avec élégance et de proposer au gouverneur général – non pas la dissolution des chambres –, mais la nomination, pour une période qui serait inévitablement brève, d'un nouveau chef du gouvernement qui devrait, nous semble-t-il, être choisi encore une fois dans le camp libéral.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Édition du samedi 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

lettres

Mise au point du député Valade

Après avoir pris connaissance de la conférence de presse donnée par monsieur Drapeau, conférence au cours de laquelle il faisait connaître ses intentions sur l'Expo Permanente "Terre des Hommes", je constate que cette suggestion est en tout point identique à celle que j'avais formulée le 24 octobre, 1967, alors que je répondais au Ministre tuteur de l'Expo 67, l'honorable Winters, à titre de porte-parole de l'Opposition officielle.

Attachée à la présente vous trouverez photocopie de la page du journal des débats de la Chambre où figure le texte de mon intervention. J'ai souligné en particulier le paragraphe pertinent.

Si je vous souligne cette chose c'est surtout pour vous démontrer que parfois les journaux ignorent à dessein ou non les interventions des députés qui, dans l'exercice de leurs fonctions, formulent des suggestions positives.

La personnalité de monsieur Drapeau a attiré les grands titres des journaux alors que ceux-ci ont ignoré les représentants du peuple aux Communes. Pourtant, soulignons-le, c'est bien grâce aux autorités fédérales et en particulier au parti conservateur si aujourd'hui la Ville de Montréal peut se glorifier d'avoir reçu des dons en pavillons ou autrement qui approchent le milliard. Chose que les journalistes semblent avoir intérêt à faire oublier.

Cette mise au point ne tend pas à solliciter des mots complaisants à mon égard ni à l'égard du Parti; elle veut simplement souligner un aspect inquiétant de la nouvelle dans nos quotidiens nationaux. Elle répond en plus à une question soulevée par un journaliste de La Presse, monsieur Luc Beauregard, en date du 1er avril 1967, M. Beauregard posait alors la question: "Que font nos députés fédéraux du Québec à Ottawa?"

Cette note est en partie une réponse à monsieur Beauregard ...

GEORGES VALADE, député,
Montréal - Ste-Marie, 1er fév. 68

Nouveau dauphin chaque année

La récente poussée spectaculaire de M. Pierre Elliott Trudeau comme chef de l'aile québecoise du parti libéral et qui le catapulte aux sommets du parti comme sauveur en laisse d'aucuns songeurs. Car où est donc ce malin esprit qui annuellement nous redore les talents cachés d'un dauphin pour reléguer aux oubliettes les mérites de la découverte de l'année précédente?

Le leadership de M. Jean Marchand était pourtant incontesté en 1967 autant que celui de M. Guy Favreau en 1966. M. Maurice Sauvé fut un sérieux candidat en 1965 surtout après les quelques déboires de M. Maurice Lamontagne champion de l'aile québécoise en 1964. Même M. Yvon Dupuis a connu ses heures de gloire en 1963 après sa fructueuse campagne contre le crédit social, car l'élection de 1962 sous la directive de M. Lionel Chevrier ne fut pas un succès libéral dans le Québec.

Ces constatations sont faites sans malice et pour prouver que MM. Pépin, Chrétien et Choquette ne devraient pas désespérer, la députation québecoise n'ayant plus le nerf des Laurier ou des St-Laurent.

ANDRE-M. LAFOREST
Boucherville, 31 janvier 1968

Visées impérialistes

M. Vincent Prince.

Un de vos commentaires dans votre éditorial du 31 janvier "A propos du "petit empire" québécois" démontre très bien que Monsieur Pierre Elliott Trudeau n'est pas le seul qui peut employer une expression qui dépasse sa pensée. Vous faisiez allusion à la déclaration de Monsieur Trudeau "qu'il ne faut pas confondre les droits des Canadiens français avec le désir d'un gouvernement provincial de se créer un petit empire."

Parland du Québec, vous écriviez: "Non, le Québec n'a iamais eu et n'a pas d'ambitions de type impérialiste..." C'est votre phrase suivante qui me dépasse: "Si un gouvernement pouvait être accusé de pareilles intentions, ce serait plutôt celui d'Ottawa qui, au lendemain du traité de Westminster, s'est arrogé tous les pouvoirs que Londres exerçait jusque là." A moins que je comprenne mal le traité de Westminster, il eut pour effet (en partie) de permettre au gouvernement fédéral de légiférer sur ses propres affaires sans la crainte d'aller à l'encontre des lois du parlement anglais. Le but du Canada n'était que d'obtenir la souveraineté nécessaire à un pays digne de ce titre. S'il s'agit là d'une ambition de type impérialiste, alors le sens du pauvre mot "impérialisme" me dépasse.

ALBERT LIBOIRON,
Université Queen's,
Kingston, Ontario,
2 février 1968.

Le français dans l'ouest de Montréal

Comme Canadien français, je déplore le fait que 80% des personnes qui ont affaire au public adressent la parole en anglais aux clients dans l'ouest de Montréal.

Si vous prenez un taxi, un autobus, l'avion ou encore le chemin de fer, ces préposés à la vente de billets, aux renseignements, s'adressent à vous en anglais.

Si vous vous présentez au comptoir d'un restaurant, à un poste d'essence, dans un garage, dans un bureau d'affaires ou encore à l'enregistrement dans un hôtel, les premiers mots de ces personnes seront en anglais.

La ville de Montréal n'est-elle pas reconnue comme la deuxième ville française du monde?

Le journal **Le Devoir** a toujours appuyé les Canadiens français et je vous félicite. Ne croyez-vous pas qu'il serait important que votre journal insiste par une série d'articles, sur la nécessité pour les Canadiens français de s'adresser en français aux clients ou à toutes personnes.

Les gens se plaignent du fait que la langue anglaise est trop employée dans le public, alors pourquoi comme Canadien français répondons-nous en anglais, lorsqu'une question nous est posée dans cette langue. Avant de critiquer, commençons donc à parler le français nous-mêmes.

Je ne suis pas séparatiste mais à chacune des visites que je fais à Montréal, j'exige le français et jamais je me fais servir en anglais. Je peux affirmer que 75% de ma correspondance se fait en anglais et de plus, je suis obligé de parler anglais très souvent dans mon commerce puisque mes affaires se font avec les Etats-Unis et la Colombie-Britannique. Par contre, lorsque je suis à Montréal je tiens à parler ma langue.

Je termine en souhaitant une amélioration et encore une fois je félicite toutes les personnes qui travaillent pour conserver notre langue.

J.-Gérard THIBAUDEAU
Saint-Georges, Beauce,
1er février 1968

Upsal, juillet 1968

Y a-t-il crise du Conseil oecuménique des Eglises?

par Roger Mehl

PARIS (Le Monde) – Vingt ans d'existence officielle pour un organisme mondial, aux rouages nombreux et complexes, doté d'une administration développée, installé dans des bâtiments modernes et fonctionnels, porté par une tradition bien rodée, c'est à notre époque, uns existence déjà longue, au terme de laquelle les crises de croissance sont redoutables. La quatrième assemblée mondiale, véritable Parlement du Conseil, qui se tiendra à Upsal en juillet 1968, aura, on le sait, pour thème: "Toutes choses nouvelles." Il ne fait pas de doute qu'aux yeux des responsables ce thème est aussi un mot d'ordre pour le Conseil oecuménique lui-même, et qu'ils attendent de l'assemblée qu'elle donne un nouveau souffle au Conseil.

La génération qui assume la direction des organismes oecuméniques est déjà la deuxième génération. Les fondateurs et les pionniers de l'oecuménisme, les John Mott, Temple, Oldham, Boegner, ont disparu ou se sont volontairement effacés. Le Dr Visser 't Hooft, qui, en tant que secrétaire général, a été le créateur de l'organisme genevois et son inspirateur, dont la forte personnalité a marqué toutes les entreprises et les audaces oecuméniques, s'est retiré depuis deux ans. Il avait su réaliser la synthèse de l'esprit de rénovation et de l'esprit de prudence. La génération de ses collaborateurs a pris de l'âge. L'actuel comité central, qui compte certes d'éminentes personnalités et des noms prestigieux, a vieilli. L'un des problèmes les plus délicats est d'assurer la relève de cette seconde génération. Ce ne sera pas facile, car l'enthousiasme des commencements a perdu de sa vigueur.

Réaction après Héraklion

Fait symptomatique, des mouvements de jeunesse italiens et français ont clairement fait savoir qu'ils n'accepteraient pas d'envoyer de délégués à Upsal. Sans doute ne faut-il pas accorder une importance excessive à cette décision. Les mouvements en question ne représentent que peu de chose. Le motif invoqué a été la réunion du comité central au mois d'août 1967 à Héraklion. On fait valoir que le comité central a été la seule instance internationale qui ait accepté de siéger en Grèce après le coup d'Etat et de donner ainsi sa caution morale au régime des colonels. On reproche aux services de presse du Conseil oecuménique d'avoir donné beaucoup trop de publicité à la visite que rendit le roi Constantin au comité central à un moment où le roi paraissait faire cause commune avec les colonels. On relève bien que le comité central n'a pas pour autant hésité à parler très clairement de l'affaire vietnamienne, et que la commission des affaires internationales est intervenue en faveur des internés politiques grecs. Mais on déclare, non sans superbe, qu'ayant accepté l'hospitalité d'un régime fasciste le comité central a perdu toute autorité pour intervenir contre la guerre et l'injustice.

On peut en effet estimer regrettable que le comité central ait siégé à Héraklion. Mais les dispositions étaient prises dès avant la révolution grecque. Un changement eût été fort pénible pour l'Eglise de Grèce, qui recevait le comité central. N'oublions pas, en effet, que dans sa grande majorité elle n'a pas eu à l'égard des événements politiques une attitude négative. Le nouveau régime a introduit dans l'Eglise des modifications et des mutations de personnes qui répondent au voeu des fidèles. Un mouvement d'action laïque, de style très piétiste, le mouvement Zoé, n'était pas sans relations avec les cercles qui ont fomenté la révolution. Le Conseil oecuménique aurait donc eu beaucoup de difficultés à faire comprendre à l'Eglise de Grèce, puissance invitante, qu'il renonçait à tenir ses assises à Héraklion. C'est ce qui explique que des membres du comité central aussi peu suspects de sympathie fasciste que le pasteur Niemoeller ou le doyen Hromadka de Prague aient accepté de se rendre à Héraklion.

Cependant les manifestations de certains mouvements de jeunesse italiens et français ne sont pas le seul signe inquiétant. La jeune génération dans son ensemble ne manifeste pas une ferveur particulière pour le mouvement oecuménique. Ni en Amérique, ni en Scandinavie, ni en Allemagne l'enthousiasme n'est considérable. Quelles que soient les exceptions heureuses qu'on puisse citer (les rassemblements oecuméniques de Taizé, par exemple, la dernière conférence oecuménique mondiale qui s'est tenue à Lausanne en 1960), il faut bien reconnaître que le mouvement oecuménique est essentiellement porté par des hommes et des femmes qui ont dépassé quarante-cinq et que la relève ne se dessine que confusément.

Lenteurs et déception

On alléguera certes à juste titre le fait que la conférence "Eglise et Société" organisée par le Conseil oecuménique à Genève en 1966 comportait une part importante de membres jeunes et qu'elle a suscité un très grand enthousiasme dans la jeunesse sud-américaine, asiatique et africaine. Mais ce fait lui-même nous paraît très significatif. Autant il est possible d'entraîner les jeunes générations, lorsqu'il est question du service des chrétiens dans le monde, de la présence chrétienne dans la révolution sociale, dans le combat pour la paix aux côtés des non croyants, autant l'intérêt tombe lorsqu'il est question de l'unité de l'Eglise et des problèmes théologiques et ecclésiastiques qu'elle pose.

Le contraste est frappant entre l'actuelle génération et celle des années 1920 à 1940. C'était alors, au lendemain d'une longue période d'individualisme, la redécouverte de la dimension ecclésiale de la foi. Dogmaticiens et exégètes (qu'on pense à Karl Barth, à Martin Diebelius, à K.L. Schmidt et à beaucoup d'autres) nous faisaient découvrir le lien profond entre la foi et l'existence dans l'Eglise. On disait alors que ce siècle allait être celui de l'Eglise. La recherche de l'unité paraissait une exigence absolue. Il ne s'agissait d'ailleurs pas d'un feu de paille. Ce mouvement théologique s'est effectivement prolongé en un effort concret pour restaurer le sens de la vie communautaire, pour repenser les structures de l'Eglise, pour affermir la vie liturgique. Les mouvements de jeunesse d'alors étaient à la pointe de cette recherche. Peut-être étions-nous même menacés par une sorte d'ecclésio-centrisme. Nous ne pensons pas que tout cet effort se soit perdu dans les sables. Mais il est de fait que la génération actuelle voit moins l'Eglise dans son rassemblement que dans son éclatement en une poussière de petits groupes qui entendent surtout pratiquer une politique de présence au monde, qui mettent parfois un grand point d'interrogation sur des valeurs comme la piété personnelle, la prière, le culte, la communauté.

L'impératif premier est devenu le combat avec toutes les formes séculières de révolution et de transformation. Il n'y a d'autre accès au Christ que le prochain, l'homme qui souffre d'aliénation, le prolétaire, le mal-décolonisé. Bien que la génération actuelle feigne de l'ignorer, le Conseil oecuménique des Eglises n'est certainement pas étranger à cette évolution, car depuis 1954 au moins il n'a cessé d'insister sur la forme de service que devait prendre le témoignage chrétien. C'est vers les pays sous-développés, vers le "développement" des peuples qu'il a orienté les énergies. Seulement il a gardé un souci d'équilibre, liant fortement unité, témoignage et service, ne sacrifiant jamais la mission apostolique à l'action sociale, la vie de prière, la vie eucharistique à la présence au monde. C'est sans doute cet équilibre et cette mesure qui apparaissent aujourd'hui un peu fades.

Et puis il faut bien reconnaître que la recherche théologique de l'unité a été remarquablement consciencieuse et lente. Sans minimiser les nombreux pourparlers d'unité entre Eglises membres du Conseil (certains sont proches de leur aboutissement), reconnaissons aussi que les réalisations pratiques ont été rares.

En fait ce n'est pas le Conseil oecuménique qui est en cause. Ce sont les Eglises membres qui, pour la plupart, ne sont pas entrées dans la voie d'une "prospective oecuménique". Elles restent très engoncées dans leurs traditions, très paralysées par leurs institutions. Le Conseil oecuménique peut bien les aiguillonner, il ne peut aller au-delà de ce que leur consensus permet. Et ce consensus prend souvent la forme d'un compromis minimum, qui ne s'ouvre pas beaucoup sur l'avenir. S'il y a crise du Conseil oecuménique – on ne le saura qu'après Upsal – c'est qu'en réalité les Eglises ont peu changé. Elles se sont souvent satisfaites de trouver dans le Conseil et par lui une audience mondiale, d'entretenir entre elles des liens d'amitié et de coopération, de se donner des organes d'action bien équipés et de reprendre sur les mêmes thèmes des discussions dont on ne mesure guère le progrès.

Ce sont aussi les prudences des Eglises qui ont jusqu'ici paralysé, sur le plan théologique, l'appel aux théologiens de pointe. On a le sentiment que dans les commissions et les comités oecuméniques les Eglises se font plus volontiers représenter par des hommes de style classique et stage que par des hommes dont les recherches frôlent parfois l'hérésie, mais contribuent au renouveau de la pensée théologique. Trop souvent la théologie vivante se développe en marge du mouvement oecuménique, celui-ci ne lui entrouvant la porte qu'avec une extrême prudence.

Certes, s'il veut préparer les chemins de l'unité et avoir la pleine confiance des Eglises, le Conseil doit avoir une ligne de pensée claire. Cette ligne est d'ailleurs définie par sa base théologique, qui est une formule trinitaire, d'allure classique. Mais une base de ce genre marque certaines limites qui ont fait leurs preuves. Elle ne signifie pas qu'il y aurait une orthodoxie définie une fois pour toutes. On a mal interprété le rapport présenté au Comité central d'Héraklion par le nouveau secrétaire général, le Dr Carson Blake; ce rapport avait pour thème la transcendance de Dieu. Il était sans doute destiné à mettre en garde contre certains mouvements théologiques américains dits "la mort de Dieu" qui ont pour conséquence un subjectivisme radical. On y a vu le signe d'une sorte de crispation intégriste. Ceux qui connaissent Carson Blake savent que rien ne lui est plus étranger.

Il a pris ses fonctions à un moment difficile: les Eglises orthodoxes d'Orient ont commencé à jouer un rôle beaucoup moins discret que dans le passé. Le dialogue avec Rome prend une importance accrue. En même temps le nouveau secrétaire général voudrait rallier au Conseil ceux qu'on appelle "les conservateurs évangéliques" et qui ne refusent plus le dialogue. Les positions personnelles courageuses qu'il a prises dans son pays à l'égard de la segregation raciale aussi bien qu'à l'égard de la guerre du Vietnam lui valent à l'Est comme à l'Ouest une sympathie et un respect dont le Conseil oecuménique devrait bénéficier.

Théologie et actualité

De la difficulté de croire

par Louis O'Neil

Un des derniers gestes du cardinal Paul-Emile Léger, avant son départ pour le tiers monde, a été de mettre sur pied une Commission diocésaine de la foi dont le rôle sera de promouvoir les occasions et les méthodes pouvant favoriser l'approfondissement de cette "dure volonté de vérité" qu'est la foi. La fondation de cet organisme s'inscrit dans le cadre de l'Année de la foi promulguée par Paul VI. Au cours de cette période de vie ecclésiale, le pape invite les croyants rattachés à l'Eglise à réfléchir attentivement sur le don de la foi, sa nature, ses exigences et ses conditionnements. Aux croyants marginaux et aux incroyants, l'événement suggère de s'interroger sur leur situation personnelle, sur les raisons d'être de leur état de doute ou d'incroyance, sur les motivations qui inspirent leur attitude de réserve ou de rejet face aux réalités religieuses.

La difficulté de croire

Qu'il est difficile d'aimer, nous dit le poète Gilles Vigneault. Croire, ce n'est pas facile non plus. Surtout s'il s'agit de la foi chrétienne explicite, où l'adhésion porte non seulement sur l'existence d'un premier principe quelconque mais inclut l'acceptation du mystère Dieu-homme réalisé dans le Christ. Encore plus difficile pour beaucoup se révèle l'adhésion au mystère de l'Eglise-institution, qui invoque une origine divine tout en étant marquée par les vicissitudes de l'histoire et les faiblesses des hommes qui la représentent. Face à cette difficulté de croire, certains préfèrent n'avoir foi que dans l'homme, négligeant l'avertissement de l'Ecriture qui nous dit que "l'homme n'est que mensonge" (Ps. 115), c'est-à-dire faiblesse et déception.

La foi du croyant illumine certains moments de son existence, mais souvent le laisse dans un clair-obscur où une indéfinissable certitude coexiste avec le doute; et ce doute donne parfois l'impression de vouloir submerger la fermeté de la foi. Les événements et les états d'âme personnels affectent le climat de foi. L'enfant qu'on présente au baptême demande, par l'intermédiaire des parrains, d'entrer dans l'Eglise afin de recevoir la foi. Mais le don reçu n'est qu'une prémice, un point de départ, un souffle vital à l'état embryonnaire. Il peut connaître un développement harmonieux et progressif, il peut aussi se dissoudre lentement sous l'effet de conditionnements défavorables. Dans un milieu de vie où le christianisme sociologique constitue encore un facteur important, cette vie nouvelle trouve maints appuis pour sa croissance, par exemple dans l'éducation donnée par les parents, dans les coutumes et les traditions chrétiennes. Mais la vie moderne diminue beaucoup la force de ces conditionnements sociologiques. Les milieux sociaux sont devenus des carrefours où s'entrecroisent des influences antinomiques dont la pression, conjuguée à celle de facteurs subjectifs qui influent de l'intérieur sur la personne, soumettent la foi vacillante à une épreuve parfois fatale.

Les conditionnements de la foi

L'évolution actuelle du Canada français illustre bien les effets des conditionnements sociologiques sur la foi et la pratique religieuse. Les nombreuses remises en question dont notre milieu est l'objet influent fortement sur l'indice de pratique religieuse, surtout en milieu urbain. La contestation se situe tantôt au plan intellectuel, tantôt au plan affectif. L'ambiance sociale joue un rôle important, même chez les individus qui s'estiment grandement autonomes face aux pressions du milieu.

Un conditionnement est fait de coutumes, d'habitudes, de modes de penser et de styles de vie plus ou moins perméables aux réalités spirituelles. Certains facteurs, par exemple la montée du niveau de vie, ont un effet ambivalent. L'amélioration des conditions économiques se concilie aisément chez plusieurs avec une grande fidélité à la pratique religieuse. D'autres maintiennent en eux une sorte de coexistence entre un attachement religieux indiscuté et des comportements humains et sociaux contraires à l'esprit évangélique. Certains, refusant de vivre dans la contradiction, abandonnent toute pratique religieuse. Il y a en fait une façon d'opter pour l'argent, le confort et la puissance qui exclut pratiquement la vie de foi.

Paul VI a souligné l'influence exercée sur la vie des chrétiens par les courants de pensée qui prennent la vedette à une époque donnée en des milieux particuliers. En fait, c'est moins telle option philosophique ou sociale qui affecte la foi que la manière d'effectuer cette option, de s'engager idéologiquement. Une optique marxiste, existentialiste ou autre pose un problème seulement au moment où l'adhésion se fait globale, absolue, à la manière d'une prise de position dogmatique. Ce qui se produit alors, c'est le remplacement d'une croyance par une autre. On décèle, chez d'anciens chrétiens devenus les adeptes d'une idéologie à

Suite à la page 16

La Salle

Le chef Bruno vous suggère aujourd'hui **Les quenelles de brochet Nantua** $1.85

Prix incluant Potage Dessert Café ou Thé

Servi ce midi "Le Cavalier" en bas a

Hotel de la Salle
1240 Rue Drummond
Telephone 866-6492

STATIONNEMENT GRATUIT

AVIS IMPORTANT AUX JEUNES DE 16 ANS

Vous avez un garçon, une fille de 16 ans qui désirent apprendre à conduire? L'École de Conduite Lauzon est toute désignée. Filles et garçons de 16 ans peuvent y obtenir un permis et les cours dispensés par l'École Lauzon sont approuvés par le Ministère des Transports.

Inscrivez votre fils ou votre fille au plus tôt afin qu'ils deviennent des chauffeurs émérites et prudents

La prochaine session débutera lundi le 26 février à 8.00 du soir 376 est, rue Crémazie. Le métro vous y conduira directement. Pour plus de renseignements appelez:

L'École de Conduite Lauzon
381-2504

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MAISONNEUVE
3620, boul. Lévesque, Chomedey
COURS POUR ADULTES
(2e session)
Cours de formation scolaire 1ère à 11e année
Cours d'anglais et de français (conversation)
Début des cours: 26 fév. 1968 à 7.30 h. p.m.
Renseignements: 688-3781 poste 65

LA FOI EMPÊCHE-T-ELLE DE VIVRE?
La foi est-elle "un opium", une fuite de ses responsabilités, une négation des valeurs humaines, un frein à la joie de vivre?
Lisez l'éditorial de MAINTENANT, livraison du 15 février, en vente dans les KIOSQUES et les LIBRAIRIES.

Comment payer moins d'impôts sur le revenu
Un Plan d'épargne-retraite du GUARANTY TRUST peut *réduire de quelques centaines de dollars* la somme que vous payez en impôts sur le revenu—tout en vous faisant gagner de l'argent
Mais vous devez vous y prendre avant le 29 février
Il vous suffit de téléphoner au GUARANTY TRUST. Nous vous enverrons notre brochure; *mais agissez aujourd'hui même.*
COMPAGNIE
Guaranty Trust
DU CANADA
Régie par une charte fédérale. Capital et réserve: $27,000,000
TÉLÉPHONEZ AU BUREAU LE PLUS RAPPROCHÉ
Vous trouverez notre numéro dans votre annuaire téléphonique
GT 68-4F

Prenez les choses de haut!
montez
au Panorama

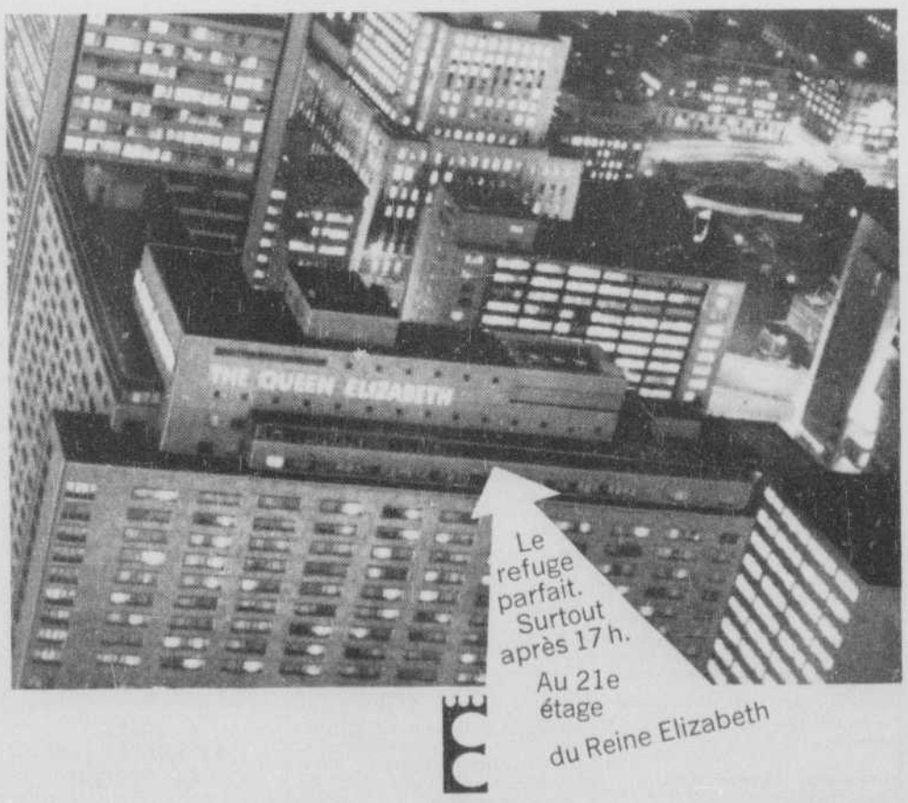

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, FAIRMOUNT - Métro Laurier
— COLLÈGE à DIRECTION LAIQUE, MIXTE
— RECONNU comme COLLÈGE CLASSIQUE en 1963
— 1,200 élèves — canadiens-français et français — en 1966-67 et 67-68

EXAMENS D'ENTRÉE en ÉLÉMENTS LATINS
(pour les élèves de 6e et 7e années des Commissions scolaires)
le 24 février de 9 h. à 12 h.
le 2 mars de 9 h. à 12 h.
le 9 mars de 9 h. à 12 h.

INSCRIPTIONS EN COURS
1 — **PRIMAIRE:** primaire français en 5 ans
— jardin d'enfants: dès l'âge de 3 ans
— pré-scolaire: à 4 ans
— 1re année: à 5 ou 6 ans
— classe spéciale d'Éléments français ou Pré-classique pour élèves de 5e ou 6e année
2 — **SECONDAIRE:**
AVEC LATIN: ÉLÉMENTS LATINS À VERSIFICATION.
SANS LATIN: 6e à 3e FRANÇAIS (8e à 11e)
3 — **COLLÉGIAL** (baccalauréat français en 3 ans)
— BELLES-LETTRES SPÉCIALES avec options littéraires (avec ou sans latin) et scientifiques (avec ou sans latin) pour les élèves de 11e scientifique ou les bons élèves de 11e générale.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: **272-1455 272-0754**

sur le monde...regards sur le monde...regards sur le

Selon l'archevêque de Conakry

Des prêtres angolais sont emprisonnés et torturés pour nationalisme

Interview recueillie par l'abbé Jean Toulat

PARIS — Abbé Franklin da Costa, chanoine de la cathédrale de Luanda (Angola), en exil à Braga (Portugal);

Abbé Gaspar Domingos, curé de Maxima: a subi des tortures et six mois de prison avant d'être assigné à résidence à Lisbonne;

Abbé Joaquim de Andrade, ex-chancelier de l'archevêché de Luanda: quatre séjours en prison dont l'un de douze mois; en résidence surveillée à Vilar do Paraiso Porto.

Cinq autres prêtres angolais sont ainsi exilés, comme l'avait été Mgr Mendes das Neves, vicaire général de Luanda, mort loin de sa patrie, à Braga, le 11 décembre 1966.

Ces précisions ont été données, dans les "Informations Catholiques Internationales" du 15 novembre 1967, par Mgr Tchidimbo, archevêque de Conakry, qui, par ailleurs, a "quotidiennement sous les yeux la vie héroïque des réfugiés de la Guinée portugaise."

Certes, n'est nullement en cause le peuple si méritant du Portugal; et il serait injuste de méconnaître tout ce qu'a réalisé de constructif M. Salazar, chef du gouvernement portugais depuis 1932.

Mais du point de vue de l'Eglise, une grave équivoque doit être dissipée. Un gouvernement qui se veut catholique prend des attitudes anticatholiques. Hier, il interdisait à la presse de parler du voyage de Paul VI en Inde. Aujourd'hui, il continue à étouffer les légitimes aspirations d'un peuple à l'indépendance. Et cela, au scandale du monde et spécialement du tiers monde.

J'ai interrogé Mgr Tchidimbo. En Guinée, sa propre patrie, l'Eglise ne jouit certes pas d'une totale liberté. Aussi, quand furent expulsés les prêtres étrangers, a-t-il joint sa protestation à celle des autres évêques d'Afrique occidentale. Il ajoute, toutefois, que cette situation résulte en partie d'un passé anticlérical: "La Guinée, affirme-t-il, fut jusqu'en 1958 la terre d'élection de la franc-maçonnerie et de la Ligue de l'enseignement."

Rome et la liberté

— Monseigneur, que revendiquent les prêtres angolais exilés?

— Une seule chose, la liberté: liberté pour leur patrie, liberté pour leurs compatriotes, liberté pour eux-mêmes; ils veulent être libres, dans leur choix, de demeurer Angolais ou de s'intégrer dans la nation portugaise.

"Mais tenez-vous bien! C'est à Rome — et non dans les cellules communistes — à Rome, au coeur de la chrétienneté, dans des Universités de grand renom, que la plupart ont pris conscience de ce qui les différenciait des Portugais du "Portugal continental", selon l'expression à la mode à Lisbonne; tant il est vrai que la saine doctrine catholique contribue toujours à libérer tout homme.

"Si ces prêtres sont en effet revenus de Rome plus enracinés dans leur foi, plus attachés à l'Eglise du Christ, soumis sans condition à Pierre, ils en sont aussi revenus foncièrement nationalistes. Aussi ont-ils manifesté plus que de la sympathie aux mouvements engagés dans la lutte pour la libération de leur patrie.

— Qu'en pense l'Eglise?

— L'Eglise, je le répète, a de tout temps affirmé la liberté de l'homme et, par voie de conséquence, celle des peuples, y compris ceux du continent noir que "certains attardés" de l'Europe, de l'Amérique ou de l'Afrique du Sud continuent à considérer comme des "sous-races". Ce qui demeure troublant, c'est que les écrits des Papes et les textes conciliaires sur la liberté s'adressent à toutes les nations, y compris la nation portugaise. Or, M. Salazar, homme cultivé, et profondément catholique, dit-on, continue à se comporter comme si notre Mère la Sainte Eglise n'avait rien dit.

La ballade de l'exhile

— Quel est le sort de ces prêtres angolais?

— Je vous rappellerai d'abord qu'avant d'être placés en résidence surveillée, ces prêtres ont connu le secret de la cellule; et l'on peut penser sans naïveté que, durant ces mois de détention, ils n'ont pas bénéficié de café-crème et de croissants dorés à leur petit déjeuner. Mais nous tenons pour sûr, sans crainte d'être contredit, qu'ils ont connu la bastonnade et la diète.

"Et nous osons affirmer que ces mêmes prêtres sont loin d'être heureux au Portugal, quoi qu'en disent certains prêtres portugais qui m'ont écrit tout dernièrement. La ballade de l'exilé, ce psaume que nous méditons tous les jeudis, à vêpres, conserve tout son lyrisme, toute son actualité:

"Au bord des fleuves de Babylone
Nous étions assis et nous pleurions
Nous souvenant de Sion...
Et c'est là qu'ils nous demandèrent,
Nos geôliers, des cantiques,
Nos ravisseurs, de la joie.
Comment chanterions-nous
Un cantique du Seigneur
Sur une terre étrangère?"

Une double action

— Quelle action envisagez-vous, Monseigneur?

— Notre action sera double: dénoncer le désordre établi et soutenir les mouvements nationalistes des colonies portugaises.

"Il importe que le monde le sache: la politique de M. Salazar à l'égard de ces prêtres exilés équivaut à un génocide de l'Eglise d'Angola." Le mot "génocide" peut paraître exagéré, mais l'Occident ne mesure pas assez le mal que fait à l'Eglise, là-bas, l'attitude colonialiste d'un gouvernement "catholique"). "Nous attendons dans l'espérance que le Portugal prouve sa foi catholique en donnant à ses territoires coloniaux le cadeau le plus précieux que Dieu a fait aux hommes et que son fils Jésus est venu garantir au monde: la liberté.

"Le gouvernement de M. Salazar prétend qu'il n'y a, parmi les naturels de ces colonies, que des communistes à désirer l'indépendance. Même en admettant qu'il en soit ainsi, on ne combat pas le communisme en confisquant la liberté de millions d'hommes; de tels agissements ne font plutôt que renforcer son prestige.

"En fait, contrairement à une certaine histoire qui commence à s'écrire, il n'y a pas que les communistes à prendre fait et cause pour les mouvements nationalistes. Nous sommes en liaison constante avec les leaders nationalistes angolais et guinéens-bissao; et nous estimons de notre devoir de les aider à libérer leur patrie avec des moyens honnêtes, dans la justice et la vérité.

Vers le dialogue

— Quels sont vos contacts avec vos collègues de l'épiscopat?

— Rassurez-vous: nous n'agissons pas en "tirailleur"; nous avons saisi le conseil permanent de la Conférence épiscopale de l'Ouest-Africain de cette grave affaire qui intéresse toute l'Eglise d'Afrique. Et il en suit attentivement l'évolution.

"Bien plus, nous allons essayer d'engager le dialogue avec l'épiscopat portugais, en la personne de Mgr l'archevêque de Mitilène qui nous a envoyé une carte à propos de l'article des Informations Catholiques Internationales.

"Grande est notre certitude que l'Eglise est suffisamment assise au Portugal pour faire entendre sa voix au gouvernement de M. Salazar. Nous osons nourrir l'espoir, au nom de l'unique sacerdoce qui nous rassemble tous dans le Christ, que la hiérarchie catholique portugaise ne négligera aucun effort pour hâter la libération des prêtres angolais exilés et de leurs compagnons de captivité; et que bientôt résonnera, dans les cathédrales des possessions portugaises, le Te Deum d'action de grâces pour une indépendance si longtemps attendue, enfin proclamée."

l'événement

Ni victoire, ni paix en vue au Vietnam

Il ne serait pas étonnant que les Américains aient en 1968 autant de tués au Vietnam que dans les sept années qui ont précédé, soit quelque 16,000. La semaine dernière a été la plus meurtrière pour leurs forces avec 543 morts et près de 2,500 blessés. Or, si l'offensive générale lancée depuis près d'un mois par le Front national de libération se poursuit pendant plusieurs mois, le bilan sera de plus en plus lourd pour les Etats-Unis et le coût de la guerre sans cesse plus élevé.

Ce qu'il y a de plus irritant pour le gouvernement et pour le peuple américains, c'est de devoir constater qu'après sept années de luttes, la situation est plus mauvaise qu'elle ne l'a jamais été: le F.N.L. jouit d'une totale liberté de manoeuvre et c'est lui qui a l'initiative des opérations dans l'ensemble du pays; le peuple sud-vietnamien ou bien se sent étranger à cette guerre ou tend plutôt à se rallier au F.N.L.; le gouvernement de Saigon n'a pas la moindre autorité et ne tient qu'à cause de la présence américaine. Au Nord, le gouvernement de Hanoï paraît plus résolu que jamais à tenir, malgré les centaines de milliers de tonnes de bombes déversées depuis bientôt quatre ans par l'aviation américaine.

Face à cette situation, le président Johnson semble résigné à mener une guerre totale: déjà l'envoi de renforts a été accéléré et il est désormais entendu que la limite de 525,000 hommes sera franchie au cours du printemps; certains milieux avancent le chiffre de 600,000 GIs au Vietnam pour la fin de 68. Il en résultera inévitablement une hausse sensible du coût de la guerre qui passerait de $25 à $30 milliards pour l'année. C'est vraiment le gouffre sans fond.

Le président Johnson avait espéré pouvoir faire état au moment de la campagne électorale présidentielle, soit de l'ouverture de négociations de paix, soit de succès militaires décisifs. Il est désormais improbable qu'il puisse revendiquer l'un ou l'autre résultat mais qu'il devra plutôt, faisant état d'une détérioration alarmante de la situation, solliciter un nouveau mandat pour régler une fois pour toutes l'affaire du Vietnam. Ses chances d'obtenir ce nouveau mandat restent d'ailleurs bonnes parce qu'on ne voit pas bien encore en face de lui d'adversaire de taille et parce qu'il peut s'identifier à une certaine volonté américaine de tenir et de vaincre.

A ce dernier égard, les réactions de la majorité des Américains aux sombres dernières semaines ont été significatives. Après un moment de stupeur ou de désarroi et malgré d'acerbes critiques envers les officiers supérieurs américains au Vietnam, la tendance majoritaire n'a pas favorisé le retrait ou la négociation à tout prix mais a paru au contraire vouloir "mettre le paquet". Un sens discutable sans doute et un peu court mais très net du devoir et de "l'honneur des Etats-Unis" (que M. Johnson aime si souvent évoquer) de même qu'une certaine fierté incitent l'Américain moyen à supporter finalement plutôt les "éperviers" que les "colombes". C'est d'ailleurs un jeu assez dangereux que mène là la Maison Blanche: en présentant la guerre du Vietnam à l'opinion américaine non seulement comme une sorte de croisade mais comme un combat vital pour les Etats-Unis et pour le monde occidental en général, elle rend d'avance très difficile sa propre position dans d'éventuelles négociations. Il lui faudra des prodiges d'habileté pour présenter l'issue inévitable des combats comme un compromis compatible avec la dignité, l'intérêt et l'honneur des Etats-Unis.

Comment réagira l'opinion américaine lorsqu'elle verra le F.N.L. participer à un gouvernement de coalition à Saigon, puis, peu de temps après, dominer ce gouvernement avant de le constituer à lui seul? Ne trouvera-t-elle pas qu'il aura fallu payer un prix très élevé et très amer pour en arriver là et n'aura-t-elle pas l'impression d'avoir été dupée?

Or, à moins d'envisager l'occupation indéfinie du Vietnam du Sud, les Etats-Unis devront en passer par là. Leur seul véritable interlocuteur, c'est en définitive le F.N.L.

Que la citadelle de Hué tombe après trois semaines de combats acharnés, que les Vietcongs perdent chaque jour cinq fois, dix fois plus d'hommes que les Américains et leurs auxiliaires sud-vietnamiens, que la bataille de Khe Sanh n'ait finalement pas lieu ou, ayant lieu, se termine à l'avantage des Américains, cela fait beaucoup de victoires trompeuses. Il n'y a dans tout cela qu'une seule vérité, brutale: après sept ans d'une guerre impitoyable, où toute la puissance militaire américaine a été engagée, le F.N.L. est plus actif, plus présent, plus omniprésent que jamais, jusque dans les grandes villes et jusqu'aux abords des bases américaines. Espérer dans ces conditions, rechercher, une victoire militaire, c'est accepter implicitement la destruction du pays et du peuple vietnamiens, c'est prendre le risque d'une extension catastrophique du conflit. Et ce sera peut-être paradoxalement le président Johnson qui devra être l'homme d'une paix ou plutôt d'un règlement dont la nature fera paraître tragiquement vaine la guerre infructueuse qu'il aura voulu mener.

J.M.L.

DÉCÈS

BRAULT - A Montréal, le 21 février 1968 à l'âge de 2 ans 6 mois, est décédé enfant Michel Brault, fils de André Brault et de Gisèle Doré demeurant à 5163 St-Ambroise. La cérémonie des Anges aura lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée no 2630 rue Notre-Dame ouest à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON - A Ottawa le 22 février 1968 à l'âge de 68 ans, est décédé Samuel Gascon, époux de Marie Antoinette de Caroussel, demeurant à 358 Boul. Jean-Talon à Eastview. La dépouille est exposée au Salon A. Savaria Ltée, 5001 Boul. Henri-Bourassa est. Avis des funérailles plus tard.

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc
6600 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél. : 277-2135

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1968 par lequel Les Éditions Julienne Enrg. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Chambly le 16 février 1968 sous le numéro 294236.

Banque de Montréal,
le 19 février 1968

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1968 par lequel Penny Jane Candy Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 15 février 1968 sous le no 2043464.

Banque de Montréal
15 février 1968

Hydro-Québec

AVIS PUBLIC
ASA-68-1
LIQUIDATION DE MATÉRIEL

L'Hydro-Québec projette de liquider sous peu dans divers endroits de la province, plus de deux cents (200) camions, pelles mécaniques, niveleuses, compresseurs, etc., une grande quantité de pièces de rechange diverses ainsi que du matériel de plomberie et d'électricité.

Toutes les personnes, sociétés, compagnies ou corporations intéressées à la documentation pertinente doivent aviser par lettre le:

Service Surplus d'actif
Bureau no 817
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Les documents seront fournis gratuitement et transmis à ceux qui nous auront signifié leur intérêt.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 20 février 1968

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 100 265

J. JODOIN LTEE., corps politique dûment incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, au 265 Hickson,

demanderesse,

-contre-

ALVARO LOPES PEDROSO, autrefois, domicilié et résidant au 4335 rue de Bullion, dans les cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur,

IL EST ENJOINT au défendeur ALVARO LOPES PEDROSO à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 19 février 1968

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

ME S.J. SMILEY,
1396 rue Ste-Catherine ouest,
Montréal-25, Qué.,

Avocat de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 100266

Me JEAN P. SCHMIDT, notaire, de la cité et du district de Montréal, demeurant et résidant au 4482 avenue Wilson, étant en règle avec la Chambre des Notaires, ayant payé toutes ses cotisations,

demandeur

-contre-

ALVARO LOPES PEDROSO, autrefois, domicilié et résidant au 4335 rue deBullion dans les cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT au défendeur ALVARO LOPES PEDROSO à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 19 février 1968.

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Me S.J. SMILEY
1396 rue Ste-Catherine ouest
Montréal 25

Avocat du demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 746069

JOSEPH ROGER JACQUES GAGNÉ, vendeur, résidant et domicilié à 310 rue Legendre, dans les Cité et District de Montréal,

Demandeur

- vs -

DAME BLANCHE GAUMONT, autrefois du 310 rue Legendre, Montréal, et maintenant de lieux inconnus, épouse commune en biens dudit Joseph Roger Jacques Gagné,

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse BLANCHE GAUMONT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 20 février 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Me S. J. SMILEY,
Avocat,
1396 Ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal 25.
Procureur du demandeur

AVIS

AVIS est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Dominion Foam Corporation à Continental Factors Corporation et exécuté le 16 février, 1968, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 20 février sous le numéro 2044211.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 février 1968 à Converters Discount Corp. Ltd. de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à ZINGBOIM DRESSES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21 février 1968 sous le numéro 2044536.

Daté le 21 février 1968.

Converters Discount Corp. Ltd.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Champlain Air Conditioning & Heating Services Ltd., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 3ème jour du mois de janvier 1968 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 12ème jour du mois de février 1968 sous le numéro 2042666.

Daté à Montréal, P.Q.
ce 13ème jour de février 1968

La Banque Provinciale du Canada

AVIS

AVIS est par les présentes donné que NICHOLAS STAVRIDES, de ville Mont-Royal, ATHANASIOS KALPAKIS, de ville Saint-Laurent, ALEXANDROS ZIMAKAS, de Ville Mont-Royal, MICHAEL ARGYRAKIS, de la cité de Montréal, ATHANASIOS PAPPAS, de la ville de Beaconsfield, JAMES KALOHERETIS, de la ville de Pierrefonds, ANDREW POLATOS, de la cité de Laprairie, THEMISTOCLIS MANOLAKOS, de la cité de Laval, JAMES SCHOOL, de la cité de Montréal, CHRISTOS THEOPHILOS, de la cite de Montréal, et JOHN CHERETIS, de ville Saint-Laurent, tous du district judiciaire de Montréal, s'adresseront à la legislature provinciale, à sa prochaine session, aux fins d'adopter une loi se constituant en corporation ecclésiastique sous le nom en français, de "LA COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DES ARCHANGES MICHEL ET GABRIEL", et en anglais, "THE GREEK ORTHODOX COMMUNITY ARCHANGELS MICHAEL AND GABRIEL".

Montréal, le 12e jour de février, 1968

Le procureur des Pétitionnaires
GEORGE A. BEY

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 82 848

HECTOR OUIMET, domicilié au 480 Boulevard des Mille-Iles, Auteuil, ville de Laval, district de Montréal, et autrefois faisant affaires sous les nom et raison sociale de OUIMET AUTOMOBILE LTEE.,

demandeur,

-contre-

PETER CASWELL, autrefois domicilié au 81 rue Broadview, à Pointe-Claire, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

IL EST ENJOINT au défendeur PETER CASWELL à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 19 février 1968.

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Dorais, Hardy & ass.,
33 Blainville ouest,
Ste-Thérèse, Qué.,

Avocats du demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 746 013

SIDNEY BERKOWITZ, des cité et district de Montréal, y résidant au 3555 Côte des Neiges, Appt. 1801,

Demandeur

-vs-

GEORGE JAVOR et GEORGE BECK, tous deux autrefois de Hollywood, Etat de Californie, un des Etats Unis d'Amérique, et aussi des cité et district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,

Défendeurs

-et-

GRANT JOHNSTON & CO. LIMITED,

Tiers-Saisi

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, GEORGE JAVOR et GEORGE BECK, sont... par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTRÉAL, le 16 février 1968.

Protonotaire adjoint C.S.M.
H.W. Brodeur

Mes. KAUFMAN, HOFFMAN, RESPITZ et SEDEROFF,
Avocats,
715 Carré Victoria,
Suite 460,
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

RÉGION DE LA CAPITALE

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au Surveillant des appels d'offres, Région de la Capitale, ministère des Travaux publics, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa 4 (Ont.) et portant sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS - PHASE V - IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, HULL (P.Q.)" seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le mardi 19 mars 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00 sous forme d'un chèque bancaire visé établi au nom du Receveur Général du Canada, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301 rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Hull, Montréal et Toronto et au "Builders' Exchange" à Ottawa.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour les ouvrages de mécanique et d'électricité, doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées du Québec, 120, rue Principale, Trust Général du Canada, Hull (Qué.), a/s Monsieur Muchmore, au plus tard à quatre heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le mardi, 12 mars 1968.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le surveillant des appels d'offres,
Jean Drouin

AVIS

"Avis de requête de changement de nom"

"Avis est donné que M. ELLIOT LIFSHITZ, demeurant au 2820 rue Willowdale, Ville de Montréal, fait auprès du Secrétaire de la Province la requête du changement de son nom en ELLIOT LIFSON."

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de l'aménagement des approches nord du pont Jacques-Cartier, de certains immeubles situés au nord-est de la rue Dorion et au sud-est de la rue La Fontaine - C.S. 999 - 8ième rapport.

AVIS public est par les présentes donné que le 9 février 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 8ième rapport, en date du 6 février 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 27ième jour de mars 1968, à 10.30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
ROBERT BOUCHARD, c.r.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 23 février 1968

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un parc et d'un terrain de jeux, de certains immeubles situés au sud-est de la rue Gareau élargie, entre les rues de Maisonneuve et de Champlain - C.S. 1032 - 1er rapport.

AVIS public est par les présentes donné que le 6 février 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 1er rapport, en date du 2 février 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 27ième jour de mars 1968 à 10.30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
ROBERT BOUCHARD, c.r.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 23 février 1968

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de la rue Tiffin, de certains immeubles situés au sud-ouest de la rue Taillon - C.S. 1097 - 1er rapport.

AVIS public est par les présentes donné que le 9 février 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son — rapport, en date du 7 février 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 27ième jour de mars 1968, à 10.30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
ROBERT BOUCHARD, c.r.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 23 février 1968

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un pan coupé, d'un immeuble situé à l'angle nord-est des rues d'Iberville et Frontenac. C.S.M. 1037.

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 9 mai 1968, à 10.30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 18 août 1966, conformément au plan d'expropriation 1-27 Hochelaga.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre du Village Incorporé d'Hochelaga de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre
1	P-187

Subdivision	Numéro de rue
	lot Iberville

Pagé, Mercier & Beauregard
Procureurs de la ville de Montréal

Hôtel de Ville,
Montréal, le 23 février 1968

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITÉS CANADIENNES

PARTICULIER: offre collection entière de meubles canadiens. Tous de 100 à 250 ans de vieux. Bas prix. **671-2276.** 4-3-68

Berthierville Antiquités vient d'ouvrir à 222 de l'hôpital, Vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens. **843-8513** ou **272-7859.** J.N.O.

APPARTEMENT A LOUER

LE CHATEAU
(coin Lamontagne et Sherbrooke)

Appartement de 8 pièces complètement privées, fenêtres sur 4 côtés, incluant: 4 grandes chambres, 3 salles de bain, salon 24' x 15', grande salle familiale ou bibliothèque, salle à manger séparée, cuisine, 2 foyers, aussi immense passage, salle d'utilité, chambre et salle de bain pour domestique. Appartement vraiment luxueux. Départ cause transfert. Sous-location à partir du 1er mai.

Appeler Gérant: 842-9784
ou locataire: 845-8864
26 - 2 - 68

3 pièces chauffées, rez-de-chaussée - poêle, refrigérateur, stationnement privé, 3550 de Chambly, Montréal. Tel. **526-4944** ou **521-5636.** 26-2-68

AUTO A VENDRE

Peugeot 204, de Luxe, 1968, parfaite condition, 6,000 milles, radio am/fm, procédé Ziebart, vente cause études. Tél. après 5 p.m. **769-1249.** 26-2-68

A VENDRE

MAISON QUEBECOISE ARTISTIQUE INC. Division de decorations interieures, vous offre 30% d'escompte sur ameublement complet de tout style. A prix reduit les plus beaux tissus, tapis, draperies. A votre service décorateurs et salles de montre. Sur rendez-vous **274-3007.** 8-5-68

BUREAU A LOUER

8465 St-Denis, chauffé, eau chaude, salle d'attente, portes capitonnées, tapis et rideaux, près métro, idéal opticien, comptable, ou courtier. Tél. **352-7340** soir **381-6734.** 24-2-68

CHAMBRE ET PENSION

Jeune femme anglaise désire chambre et pension dans bonne famille pour juillet et août. Surveillance des enfants. Écrire Case 14 Le Devoir. 24-2-68

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Demenagement local, longue distance. Emballage et entreposage. **725-2421** J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine. Tél.: **845-0401.** Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits complets $12; manteaux $15; vestons sport $6, $10, $15; chemises de toilette $1.50; pantalons $3, $6.50, etc. J.N.O.

FEMME DEMANDÉE

Professeur (féminin) demandée avec expérience, bilingue, pour première année, école privée, après-midi seulement. Les candidates doivent posséder diplôme et bonnes références. Les demandes de professeurs féminins retirées seront bienvenues. Écrire Case 16 Le Devoir. 4-3-68

HOMME DEMANDE

Une compagnie de location de télévisions, bien établie, demande un gérant avec expérience, bilingue, pour assumer les responsabilités des activités en général. S.V.P. écrire en donnant détails de l'expérience acquise et des qualifications à Case 15 Le Devoir. 26-2-68

LOGEMENT A LOUER

St-Hubert, 3803 près métro, 1½ - $18. par semaine, très moderne, redécoré. Tél. **524-4372.** 1-3-68

SNOWDON district rue Dornal près transports. Luxueux bas duplex 5½ plus salle de jeu, chambre à coucher et salle de bain finies dans sous-bassement. Chauffé, garage et jardin privés. Service de concierge à l'année. Cuisine avec poêle et frigidaire. Air conditionné. Tapis mur à mur, lampes, miroirs décoratifs et draperies. Libre 1er mai. $240 par mois. Téléphonez pour rendez-vous **744-0404.** 26 - 2 - 68

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

LAVAL-OUEST, bord de l'eau, style colonial, pierre, 9 pièces, foyer, garage, terrain 150' x 300', paysager, conditions - comptant à discuter, près CNR et autoroute **627-2039.** 26-2-68

PROPRIÉTÉ A LOUER OU A VENDRE

Originale, unique, une trouvaille pour un artiste, bois de grange 150 ans, marquetterie, tapis, commodités, chauffage, portes arcades, clôture vieilles perches. Gazon. Pierre, etc. $125.00 chauffée, 4 appartements. Lachenaie, Montée Dumais 2 milles. **581-0204** 26-2-68

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Très beau duplex 6-5, neuf de 3 ans avec foyer. Pièces spacieuses et ensoleillées. Cuisinières et réfrigérateurs inclus. Sous-sol fini et peut être rentable si désiré. Terrain clôturé et garage pour 2 voitures. Occupation en mai. A proximité: écoles, église et autobus dans nouveau Bordeaux. Prix: $41,500. Minimum comptant requis $10,000. Balance à discuter. Pas d'agents. Écrire à Case 12 LE DEVOIR. 26-2-68

Chomedey Est, bungalow 5 pièces, sous-sol fini, $23,000. Hypothèque 6¼%, Domaine Renaud. Tél. **667-8994.** 26-2-68

À CHOMEDEY OUEST: bungalow District St-Martin, 6½ pièces, brique et pierre naturelles, grand terrain de 10,000 pi. car. terrassement fini, propre. Tel. **681-7468** 26-2-68

Outremont, cottage, près Université de Montréal, collèges, couvents, magnifique jardin, 2½ salles de bain, boiseries naturelles, $39,500. Immeubles PAL, courtier **489-1260.** 27-2-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
- SPÉCIALITÉ -

Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Le FBI poursuit son enquête sur l'attentat contre l'ambassade russe

WASHINGTON (AFP) – Un détachement de la police municipale a été placé pour une durée indéterminée à l'ambassade de l'Union soviétique à Washington pour assurer sa protection à la suite de l'attentat à la bombe qui a causé mercredi matin des dégâts matériels à l'édifice situé dans le centre de la capitale fédérale.

Diverses pistes sont actuellement suivies par le F.B.I. et la police municipale, mais aucune arrestation n'a encore été opérée, déclare-t-on de source officielle. La police a cependant lancé un mandat d'amener contre un homme qui avait été aperçu par des témoins quelques instants après l'explosion courant dans une rue proche de l'ambassade.

Le président et le département d'Etat ont, dès mercredi, affirmé que l'enquête se poursuivait pour retrouver les coupables de ce que M. Johnson a qualifié de "geste insensé". La protestation officielle du gouvernement soviétique demandant le paiement de dommages par le gouvernement américain et se plaignant de l'absence de protection policière suffisante autour de l'ambassade a incité les autorités de la police à pousser leur enquête au maximum.

Il est probable que la demande de remboursement des frais de réparation des dégâts matériels sera acceptée. On rappelle, en effet, que le gouvernement soviétique avait payé plus de $5,000 aux Etats-Unis à la suite des diverses manifestations qui avaient eu lieu en 1964 et 1965 contre l'ambassade américaine à Moscou au cours desquelles des dégâts avaient été causés à ce bâtiment.

Le département d'Etat avait été avisé par une lettre anonyme, il y a plus d'un mois, qu'un attentat serait commis contre l'ambassade. Après consultation avec les fonctionnaires soviétiques un agent de la police municipale avait été posté en permanence pendant plus de trois semaines à proximité du bâtiment. Rien ne s'étant produit, cette surveillance permanente avait été supprimée il y a quelques jours, mais un agent du quartier devait passer chaque demi-heure devant le bâtiment soviétique.

Alger: échec d'un attentat contre le chef du FNL

ALGER (AFP) – Un attentat dirigé contre le leader du FLN, M. Kaid Ahmed, a échoué, a annoncé l'agence Algérie Presse Service. Le "réseau de tueurs a été arrêté et mis hors d'état de nuire" précise l'agence algérienne.

Quatre individus armés arrêtés ont confirmé leur appartenance à "un important groupe d'aventuriers à la solde de l'étranger" agissant à l'instigation de l'ancien ministre du gouvernement provisoire de la République algérienne, M. Krim Belkacem, actuellement en France, ajoute l'APS. L'attentat devait se dérouler le 24 janvier dernier à 19 heures.

Dix-sept hommes, impliqués dans cette affaire, sont arrêtés et interrogés.

L'arsenal sur lequel la police a mis la main comprend des pistolets mitrailleurs, des pistolets automatiques et des grenades. Selon les services de police, une première tentative d'attentat, début janvier qui devait avoir lieu à Tizi Ouzou contre M. Kaid Ahmed, a échoué à la suite d'un changement d'heure dans le programme.

Le 24 janvier dernier, un deuxième attentat, monté contre le leader du FLN, alors que celui-ci sortait du siège du parti, en plein centre d'Alger (place Emir Abdelkader), a échoué également. Plusieurs hommes furent arrêtés, après une véritable chasse à l'homme et une vive fusillade.

A cette époque, les services de police interrogés se bornèrent à déclarer qu'il s'agissait de voleurs de voitures afin de ne gêner la suite de l'enquête. Celle-ci devait aboutir à l'arrestation de treize complices de quatre tueurs parmi lesquels, précise le communiqué officiel, figure un ancien harki et d'anciens repris de justice, dont certains expulsés de France pour délits de droit commun. Le texte précise que l'étude des documents saisis ainsi que les interrogatoires des 17 individus fait ressortir qu'une véritable liste des personnalités à abattre avait été dressée.

Séoul recommande la méthode forte

SEOUL (PA) – Le président de la Corée du Sud, Chung Hee Park, a contesté hier, l'efficacité de tout effort de négociation ou de politique d'apaisement vis-à-vis des agresseurs, et a recommandé la préparation à l'affrontement militaire avec la Corée du Nord.

"L'erreur historique qui consiste à en venir à des négociations ou à des politiques de conciliation avec les parties ennemies, qui ont toujours produit des résultats tragiques, ne doit pas être répétée dans ce pays," a déclaré M. Park.

Sans qu'il le dise de façon claire, il semblait évident qu'il faisait allusion à l'attitude américaine vis-à-vis de la Corée du Nord lors de la capture, le 23 janvier, du navire – espion Pueblo, de même qu'à l'attentat à sa vie perpétré par les commandos nord-coréens deux jours avant.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

La crise raciale

NEW YORK (AFP) – "Si vous mourez, essayez d'emmener quelqu'un avec vous..." tel est le conseil donné à quelque mille Noirs, la plupart des lycéens, par un proviseur-adjoint d'un lycée de Harlem qui affirme que le gouvernement américain constitue actuellement dans les grandes villes des stocks d'armes en prévision d'émeutes raciales l'été prochain.

Le proviseur-adjoint, M. Herman B. Ferguson, un Noir a été mis à pied temporairement en attendant de passer en justice pour conspiration en vue d'assassiner des Noirs d'opinion modérée. Il a nié cette accusation.

Popularité des conservateurs anglais.

LONDRES (AFP) – En cas d'élections générales immédiates, le parti conservateur viendrait au pouvoir avec une majorité de 16 p.c. sur les travaillistes indique un sondage d'opinion publique, publié jeudi par l'"Evening Standard."

Toutefois les conservateurs qui, depuis sept mois, n'ont cessé de gagner des voix, ont perdu 1 p.c. des suffrages, par rapport au mois de janvier.

Cinq guérilleros arrêtés au Chili.

SANTIAGO DU CHILI (AFP) Cinq guérilleros et un journaliste, dont on ignore l'identité, ont été arrêtés dans la province de Tarapaca, limitrophe de la Bolivie, a annoncé officiellement jeudi, le ministère de l'intérieur du Chili.

Le maire de Tarapaca, M. Jaspard, a immédiatement quitté Iquique pour aller identifier les guérilleros. Plusieurs députés communistes et socialistes et d'autres dirigeants des deux partis sont partis pour Camina ou sont détenus les guérilleros.

L'ancien chef des "Tontons macoute" réfugié au Brésil.

RIO DE JANEIRO (AFP) – Le colonel haïtien Jean Tassy, ancien chef des "tontons macoute" du président François Duvalier et dont la tête avait été mise à prix par "Papa Doc" en 1967, se trouve depuis mercredi au Brésil, annonce-t-on jeudi de source officielle.

L'ancien chef de la police secrète haïtienne avait été accusé d'avoir comploté avec le gendre de M. Duvalier, Max Dominique – lui-même réfugié en Europe – l'assassinat du président.

Moscou: les vols lunaires ont été repoussés.

MOSCOU (AFP) – Les délais fixés initialement par les savants soviétiques pour la conquête de la Lune ont été "repoussés", et les vols cosmiques humains soviétiques ne reprendront qu'une fois qu'il sera établi qu'ils permettront de franchir de "nouvelles étapes scientifiques", a déclaré Mstislav Keldych, président de l'académie des sciences dans une interview accordée à la revue "Science et Vie."

L'affaire chypriote

ATHENES (AFP) – L'annonce de prochains entretiens entre la Grèce et la Turquie pour résoudre des problèmes bilatéraux en suspens est le premier signe d'un "dégel" effectif dans les relations des deux pays depuis le grave rebondissement de l'affaire de Chypre en 1963, soulignent les observateurs à Athènes.

La tension suscitée par l'affaire chypriote a fait qu'une dizaine de milliers de grecs avaient dû quitter la Turquie, et que la situation des Turcs d'origine grecque des îles de Tenedos et d'Imvros s'était aggravée.

La lutte contre les taudis aux E.-U.

AUSTIN (TEXAS) (AFP) – Le président Johnson, dans un message spécial au Congrès, lui a demandé jeudi de voter des lois en vue du développement urbain qui prévoierait notamment la construction de 26 millions de nouveaux logements pendant les 10 prochaines années.

Dans ce message, intitulé "La Crise des villes" le président des Etats-Unis préconise le remplacement de six millions de taudis "où plus de 20 millions d'américains vivent encore."

Selon une enquête est-allemande, un demi-million de civils ont été tués au Vietnam par les E.-Unis

HANOI (AFP) – Plus d'un demi-million de civils, pour la plupart femmes et enfants, ont été tués sur l'ensemble du Vietnam par les Américains" a déclaré hier au cours d'une conférence de presse le président d'une mission d'enquête envoyée par le "Comité (est-allemand) de solidarité avec le Vietnam".

La mission est composée de sept membres, presque tous médecins ou juristes, et son président est le procureur général de la République démocratique allemande Gunter Wendlandt.

Accusant les Etats-Unis de génocide, ce dernier a déclaré que "les Américains soumettaient intentionnellement le peuple vietnamien à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction totale ou partielle". Il a souligné que le crime de génocide était caractérisé par l'utilisation de bombes à billes ou à retardement contre de nombreuses zones peuplées, par l'expérimentation d'armes nouvelles telles que bombes à mèches fumantes, à mèches magnétiques, au phosphore, au magnésium, au napalm, par la chasse à l'homme à la mitrailleuse, au canon, aux missiles, frappant les paysans dans leurs champs, les ouvriers dans leurs usines, les marchés, les écoles, les hôpitaux, les églises et les pagodes.

3
grands trains
de l'est

le Chaleur



Montréal–
Gaspé/Moncton

via
Lévis
Rivière-du-Loup
Matapédia

Le Chaleur assure la liaison sans correspondance entre Montréal et Gaspé ainsi qu'entre Montréal et Moncton.
Départ tous les jours de la gare Centrale à 20h 00
Voitures-coach et choix de divers types de places couchées
Voitures-restaurant et voitures-lounge
Repas gratuits aux détenteurs de billets de voiture-lits
Toutes les places doivent être réservées d'avance

l'Océan



Montréal–
Halifax/Sydney

via
Edmundston
Moncton
Truro

Départ tous les jours de la gare Centrale à 16h 30
Voitures-coach et choix de divers types de places couchées
Voitures-restaurant et voitures-lounge
Repas gratuits aux détenteurs de billets de voitures-lits
Jeux organisés et passe-temps pour les enfants et les adultes
Toutes les places doivent être réservées d'avance

le Scotian



Montréal–
Halifax

via
Lévis
Rivière-du-Loup
Campbellton
Moncton

Départ tous les jours de la gare Centrale à 23h 30
Voitures-coach et choix de divers types de places couchées
Voitures-restaurant, voitures-lounge et voiture Skyview à vue panoramique
Repas gratuits aux détenteurs de billets de voiture-lits
Jeux organisés et passe-temps pour les enfants et les adultes
Toutes les places doivent être réservées d'avance

Exemples d'aubaines, les jours de tarif Rouge—
billet simple de voiture-coach, de Montréal à:

GASPÉ $13.00
EDMUNDSTON . . . . . $ 8.80
MONCTON $13.00
HALIFAX $15.50
SYDNEY $18.50

bon prix bon repas bon repos

CN

L'Épargne Véritable
est de plus en plus intéressante!

un Gros 5%

En vigueur le 1er mars

DIX JOURS BONI
Pour les comptes ouverts avant le 10 mars ou les dépôts supplémentaires effectués avant cette date, le nouveau taux d'intérêt sera compté à partir du 1er mars.

Voici que vos économies peuvent maintenant vous rapporter un intérêt annuel de 5% dans votre Compte d'Epargne Véritable de la Banque de Montréal.

Ce nouveau taux d'intérêt accru (il n'était auparavant que de 4½%) se calcule sur votre solde mensuel minimum. Et il vous est crédité semestriellement.

Un Compte d'Epargne Véritable à 5% de la Banque de Montréal est la façon la plus avantageuse d'épargner.

Et vos fonds restent toujours disponibles. Des retraits et des virements à d'autres comptes peuvent se faire tous les mois sans frais supplémentaires.

Et vous pouvez également faire virer des fonds à votre Compte de Chèques Véritable, sans frais.

Le nouveau taux d'intérêt de 5% vous offre une excellente occasion de vraiment faire profiter votre argent.

Ouvrez un Compte d'Epargne Véritable—ou ajoutez à votre épargne véritable le plus tôt possible pour profiter au maximum de ce nouveau taux d'intérêt accru.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada

Londres: priorité à l'Alliance atlantique

LONDRES (AFP) – Le livre blanc britannique sur la défense, sans apporter de surprises dans le domaine des réductions du potentiel militaire de la Grande-Bretagne et du déploiement de ses forces outre-mer, telles qu'elles ont été annoncées le 16 janvier dernier, donne un certain nombre de précisions sur le rôle européen qui incombera désormais à ces forces.

L'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale, indique le document publié hier, ont désormais accepté le retrait sur le Royaume-Uni d'une brigade de 5,000 hommes de l'armée britannique du Rhin, ainsi que d'une escadrille de la Royal Air Force basée en Allemagne fédérale. Cette brigade demeurera sous le commandement de l'état-major de l'armée du Rhin et pourra être renvoyée rapidement en Allemagne en cas de besoin. Elle s'entraînera chaque année avec les autres formations de l'armée du Rhin en Allemagne. Le livre blanc rappelle que pour parer à l'augmentation du coût du stationnement de l'armée du Rhin, consécutive à la dévalutation de la livre, des négociations de compensations sont actuellement en cours entre les autorités britanniques et fédérales. Les accords de compensation actuels prennent fin le 31 mars 1968.

Le livre blanc souligne également qu'une force multinationale de cinq ou six frégates, dont une britannique, opère actuellement dans l'Atlantique. "Cette force est la première de son genre, précise le livre blanc, et nous espérons qu'elle constituera un précédent pour des arrangements similaires".

En soulignant que la contribution de la Grande-Bretagne aux forces de l'OTAN sera particulièrement importante, le livre blanc affirme que la force de frappe de la Royal Navy demeure, après la marine américaine, le plus considérable de l'Alliance. En ce qui concerne l'armée et la Royal Air Force, le livre blanc souligne qu'elles ne sont inférieures à aucune force terrestre et aérienne européenne.

Enfin, en ce qui concerne les conceptions stratégiques de l'OTAN, adoptées en mai dernier par les ministres de la défense de l'Alliance, le livre blanc souligne qu'elles reflètent entièrement les vues du gouvernement britannique.

Ces conceptions, précise le document, reconnaissent que l'évaluation de la menace à laquelle l'OTAN devrait éventuellement faire face doit tenir compte aussi bien des intentions politiques que de la puissance militaire des pays du pacte de Varsovie.

Accentuation de la crise universitaire en Espagne

MADRID, (AFP) – La police armée a pénétré hier dans les facultés de droit et de sciences. Dans les facultés de médecine, de philosophie et de sciences politiques et économiques, des incidents ont opposé les étudiants et les professeurs à la "police spéciale". A la suite de cette situation, on apprend de bonne source qu'une centaine d'arrestations auraient été opérées.

Selon les observateurs, le fossé entre les étudiants et les autorités universitaires se creuse un peu plus chaque jour. Il s'est élargi le 28 janvier, date à laquelle une "police spéciale" a été autorisée à "monter une garde vigilante" dans les locaux universitaires.

IL Y A DE QUOI ÊTRE FIERS

L'annonce de cette politique a paru dans les quotidiens à travers le Canada le 21 février 1967.



NOUS AVIONS RAISON ET LES VENTES L'ONT PROUVÉ!

Notre décision de ne pas changer de modèle tous les ans vous vaut:

Un prix d'achat plus bas (tel qu'indiqué plus loin)
Dépréciation réduite
Valeur de revente supérieure

nous vaut:

Augmentation des ventes de 79%

Nous ne changerons pas cette voiture à succès en'69.

Il y a exactement un an, American Motors annonçait que la Rambler American ne subirait plus de changement annuel de modèle.

Les résultats?

Les ventes du modèle le moins dispendieux de la Rambler American ont fait un véritable bond: 79%. C'est la preuve que nous avions raison: le public voulait un mode de transport pratique et économique—à l'américaine—sans avoir à défrayer le coût d'un changement superflu de modèle.

Puis, ce fut le tour des modèles '68. Ce qui se passa vint confirmer que de plus en plus de gens partagent notre opinion: à savoir qu'il est insensé d'apporter un changement annuel de modèle sur une voiture compacte, conçue comme mode de transport pratique et économique. C'est pourquoi ils choisissent la Rambler American.

Qu'ont-ils en retour? Une compacte à 6 places, conçue et fabriquée en fonction du trafic et du climat canadien. Son prix? $289 moins chère que n'importe quelle autre compacte de chez nous. Elle conservera sa valeur plus longtemps car elle n'aura pas à subir les contrecoups du changement inutile de modèle chaque année.

En principe, la Rambler American '69 sera pareille au modèle '68. Vous y trouverez des améliorations bien sûr. Mais pas de changements pour le simple plaisir d'en faire.

Avant d'acheter votre nouvelle voiture cette année, considérez tout ce que vous offre la Rambler American.

Voyez le concessionnaire American Motors Rambler de votre voisinage et oubliez l'existence du calendrier.

VOICI COMMENT LA RAMBLER AMERICAN SE COMPARE VIS À VIS LA COMPÉTITION. ÉTUDIEZ CE TABLEAU-FAITES UNE RANDONNÉE D'ESSAI-TIREZ VOS PROPRES CONCLUSIONS.

Marque	Prix de ce modèle	Logeabilité	Espace coffre (pi. cu.)	Garantie	Moteur standard
RAMBLER 220 sedan 2 portes	**$2382**	**6**	**12**	**5/50,000 2/24,000**	**128 c.v. 6 cylindres**
VALIANT 100 sedan 2 portes	$2682	6	14.1	5/50,000 2/24,000	115 c.v. 6 cylindres
FALCON sedan 2 portes	$2671	6	12.3	5/50,000 2/24,000	100 c.v. 6 cylindres
CHEVY II NOVA sedan 2 portes	$2697	6	12.4	5/50,000 2/24,000	140 c.v. 6 cylindres
VW Deluxe coach	$2068	4	10.1	2/24,000	53 c.v. 4 cylindres

Prix de détail maximum suggérés, F.O.B. point d'expédition ou port d'entrée.

AMERICAN MOTORS
AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED
UNE DIFFÉRENCE RÉELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE.
AMERICAN MOTORS

VOYEZ TOUS LES MODÈLES AMERICAN, REBEL, AMBASSADOR ET JAVELIN AINSI QUE LES VOITURES USAGÉES *Select* CHEZ UN DE CES CONCESSIONNAIRES AMERICAN MOTORS/RAMBLER.

MODEL AUTO SALES INC.
6995 Boul. St-Laurent, 272-5761

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860 Boul. Taschereau (voisin de Towers) Greenfield Park, 676-7901

ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE
855 rue N.-Dame, R.R. # 2, Repentigny, 581-5780

LEROUX AUTOMOBILE INC.
16 Rabastalière, St-Bruno, 653-2464

LAKESHORE MOTORS LTD.
660 Chemin Lakeshore, Dorval, 631-9891

MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE
4747 est, Jean-Talon, 729-5287

MAURICE HÉROUX AUTOMOBILE LTÉE
3995 avenue Bannantyne, Verdun, 766-4122

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11 avenue Westminster sud, 489-5391

LAVAL AUTO INC.
4650 Boul. Dagenais, Laval-Ouest, Ville de Laval, 627-2748, 2933

ARBOUR AUTOMOBILES LTÉE
10300 Boul. Pie IX 323-4330

À MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490 Boul. Lalande, Pierrefonds, 684-4400

MASSE AUTOMOBILE ENR.
2303 De LaSalle, 254-4524

GARAGE H. FORTIN LIMITÉE
85, Boul. Ste-Rose, Ste-Rose, 625-2491

LE DEVOIR
VENDREDI, 23 FÉVRIER 1968 - CAHIER 9/16

Drapeau participe à la journée de Montréal au carnaval de Québec

QUEBEC (PC) — "Terre des hommes fait la fierté du Québec comme le carnaval de Québec fait la fierté de Montréal".

C'est ce qu'a déclaré hier à Québec, le maire de la métropole, M. Jean Drapeau alors qu'il était l'invité d'honneur hier du 14e carnaval d'hiver de Québec, à l'occasion de la journée de Montréal.

Le premier magistrat montréalais, qui s'entretenait avec les journalistes, venait d'indiquer que tant qu'il sera maire de la métropole, "il n'y aura qu'un carnaval d'hiver au Québec, et ce sera celui de Québec".

Le créateur de l'Expo 67, qui a brièvement rappelé l'échec de sa ville dans l'organisation d'un carnaval autour des années 60, a expliqué que les Montréalais viennent à Québec pendant le carnaval dans une atmosphère qu'ils aiment et qui n'existe qu'ici.

Le maire de la métropole s'est dit heureux que Montréal ait sa journée au carnaval de Québec et s'est montré favorable à l'idée des autorités du carnaval de Québec d'inviter d'autres villes à participer aux événements du mois de février dans la vieille capitale.

M. Drapeau, touchant ensuite le problème de la conservation des monuments historiques, a dit qu'il faut savoir faire la part des choses face au modernisme et démolir ce qui est vieux, mais protéger le vieux possédant une valeur réellement historique.



C'était hier la journée de Montréal au Carnaval de Québec, avec la participation de Me Jean Drapeau qui reçoit ici la ceinture fléchée, emblème de la manifestation, des mains du président du carnaval, M. Fernand Audet. (Téléphoto PC)

Québec refuse de participer à une réunion fédérale-provinciale dans le domaine du bien-être

QUEBEC — Le Québec ne participera pas, lundi et mardi prochains, à Ottawa, à la réunion fédérale-provinciale des directeurs de programmes de formation du personnel dans le domaine du bien-être social.

Le ministre de la famille et du bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, estime en effet que la convocation par le gouvernement central des directeurs de programmes de formation du personnel dans le domaine du bien-être social au sein des gouvernements des provinces équivaut à une remise en question, voire une négation de tous les progrès accomplis au cours de l'automne 1967 dans le champ des relations intergouvernementales dans le domaine du bien-être.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Cloutier rappelle qu'à la dernière conférence fédérale-provinciale du bien-être, les 18 et 19 janvier dernier, il avait clairement établi la forme que doivent prendre les relations intergouvernementales dans ce domaine et qu'il ne saurait tolérer que les autorités fédérales agissent comme si elles voulaient l'ignorer et n'en pas tenir compte.

Le ministre du Québec exige, comme il l'a expliqué dans son mémoire à la conférence, qu'une réunion des sous-ministres ait lieu avant cette rencontre des directeurs de programmes de formation du personnel afin d'organiser l'ordre du jour d'une telle rencontre et prévoir les diverses participations provinciales et fédérales.

M. Cloutier tient à souligner, une fois de plus, que les questions de formation du personnel et de l'organisation des ministères provinciaux relativement à la formation du personnel ne sont pas de compétence fédérale.

De nombreux agriculteurs vivent des heures tragiques

Les prix de produits importants de l'agriculture québécoise ont atteint des niveaux qui ne permettent plus aux producteurs non seulement d'être payés pour leur travail, mais encore, dans certains cas, de récupérer leurs dépenses, a déclaré en substance M. Albert Gingras, président de la Coopérative fédérée de Québec, dans son rapport aux membres qui assistent depuis hier à la 45e assemblée générale de cet organisme, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

"De nombreux agriculteurs vivent présentement des heures tragiques, a-t-il dit. Pour un certain nombre d'entre eux, ces heures seront décisives". D'où l'urgence, selon lui, d'interventions énergiques de l'Etat dans certains secteurs de l'agriculture.

Le directeur général de la Coopérative, M. Georges Turcotte, a lui aussi exprimé son inquiétude. "L'augmentation des coûts est telle, estime-t-il, que même un volume de production accru parvient à peine à les compenser. Les prix à la ferme, sauf pour l'industrie laitière et ses produits, sont avilis et les perspectives d'une amélioration prochaine n'offrent guère d'encouragement".

Néanmoins, la Coopérative fédérée de Québec, qui compte 267 coopératives sociétaires, a connu une augmentation moyenne de son chiffre d'affaires de plus de 11 p.c. Les ventes sont en effet passées de $155 à $173 millions. Les bénéfices cependant sont réduits de $1.7 à $1 million.

Le service de la machinerie agricole marque en chiffres comparatifs une augmentation de volume d'environ 27 p.c.

En minant la confiance des étrangers

La crise parlementaire menace le dollar canadien

par Claude Lemelin

Les milieux économiques de l'administration fédérale se remettent difficilement du choc que leur a infligé la défaite du bill C-193 aux Communes. Les hauts fonctionnaires admettent volontiers que la situation est "tragique"; il s'en trouve même pour reprocher au Parlement — et même au gouvernement — de faire passer l'électoralisme avant l'intérêt national.

Ce n'est pas la défaite du projet de loi, en soi, qui est cause de leurs inquiétudes. Il semble en effet que l'on pourrait facilement rédiger une autre résolution financière, qui prévoirait des hausses d'impôts équivalant à celles qui ont été rejetées par la Chambre basse; les délais ainsi entraînés seraient certes fâcheux, mais sans trop de conséquences. On ne s'inquiète pas non plus outre mesure du problème que poserait le remboursement de la surtaxe de cinq pour cent sur le revenu des particuliers; il semblerait même que le gouvernement ne soit pas tenu de le faire, étant légalement responsable seulement de ses "erreurs de fait", et non de ses "erreurs de droit".

Ce que craignent plutôt les membres de l'état-major économique du pays, c'est plutôt que le Parlement ne soit paralysé pendant de longs mois et que le gouvernement central, à l'instar de l'administration américaine, n'arrive pas à administrer à l'économie une ponction fiscale que l'on juge plus que jamais nécessaire. L'incertitude qui en résulterait risquerait de miner la confiance des étrangers à l'endroit du dollar canadien.

Car depuis le mini-budget de novembre, il semble que l'unanimité se soit faite, parmi les conseillers économiques du gouvernement, sur l'orientation que doit avoir jusqu'à nouvel ordre la politique conjoncturelle. Certains d'entre eux, qui avaient exprimé alors des réserves sur l'opportunité d'augmenter les impôts et de restreindre la hausse des dépenses publiques dans une conjoncture aussi incertaine, défendent énergiquement aujourd'hui la politique de M. Sharp. "Il est plus que jamais nécessaire de tenir la bride à l'économie", déclarait l'un d'entre eux qui, en moins de trois mois, s'est transformé de "colombe" en "épervier" en matière fiscale.

Il semble, en effet, que la plupart des indicateurs économiques laissent maintenant entrevoir pour 1968 un taux d'expansion économique plus rapide qu'on ne le prévoyait alors. Depuis décembre 1967, le taux désaisonnalisé du chômage est légèrement à la baisse — il est passé de 4.7 à 4.4 pour cent en janvier; les exportations ont augmenté considérablement au cours du dernier trimestre; la construction domiciliaire a dépassé en 1967 les prévisions même les plus optimistes — on aurait réussi à mettre en chantier 164,000 nouveaux logements, soit 7,000 de moins seulement que l'objectif suggéré par le Conseil économique du Canada. Enfin — et c'est peut-être là l'indicateur le plus important — tous les observateurs de la conjoncture américaine prédisent maintenant une accélération de l'activité durant la deuxième moitié de 1968, qui aura sur l'économie canadienne les effets d'entraînement habituels.

Ces indicateurs laissent donc entrevoir une pénurie relative de biens et services au cours des mois à venir, qui accentuera encore les pressions inflationnistes qui se manifestent depuis un an. En l'occurrence, prétend-on à Ottawa, le Parlement doit adopter le plus rapidement possible les restrictions fiscales décrétées par M. Sharp en fin de novembre. Il semble qu'avant le vote fatidique

Suite à la page 16

Quatorze projets de loi sont déjà inscrits au feuilleton de la Chambre

QUEBEC (de notre envoyé) — Quatorze projets de loi apparaissent au feuilleton de l'Assemblée législative. Leur contenu exact sera connu dès qu'ils auront été reçus en première lecture.

Un quinzième projet de loi, émanant de M. Lesage et partant abolition du Conseil législatif, est également inscrit au feuilleton.

Trois autres projets de loi relatifs à ville Saint-Michel, à la Commission municipale et à la fraude dans les affaires municipales, ont déjà été lus une première fois mercredi et seront étudiés en deuxième lecture après le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône qui se poursuivra pendant toute la semaine prochaine.

La Chambre étant saisie de ces trois projets de loi, le règlement interdit aux députés de se prononcer sur les problèmes brûlants de l'actualité municipale au cours du débat sur le discours du trône.

On remarque en outre au feuilleton une motion de M. Lesage tendant à la création d'un comité des engagements financiers du gouvernement qui serait chargé d'examiner les montants excédant $25,000 autorisés par le conseil de la trésorerie ou le Conseil exécutif. Cette motion avait été inscrite au feuilleton lors de la première session de la présente législature mais n'avait pas été étudiée. Elle s'inspire d'un projet que M. Johnson avait lui-même soumis lorsqu'il était chef de l'opposition.

Voici la liste des projets de loi dont la première lecture pourrait intervenir en tout temps; plusieurs sont des mesures émanant du discours du trône de 1966 ou du discours du trône de la présente session:

- Loi concernant le Conseil législatif; loi autorisant de nouveaux crédits pour fins de prêts agricoles; loi modifiant la loi concernant l'acquisition par le gouvernement de certains biens de Québec Pulp & Paper Corporation; loi modifiant la loi du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche; loi modifiant la loi du régime des eaux; loi modifiant la loi des coroners; loi modifiant le code civil; loi modifiant le code de procédure civile; loi de police; loi du protecteur du citoyen; loi du ministère de l'immigration; loi prolongeant et modifiant la loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires; loi modifiant la loi des compagnies; loi modifiant la loi des pouvoirs spéciaux des corporations.



JEUNES FILLES!
JEUNES GENS!
DE MONTRÉAL ET LA RÉGION



qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:
ÎLE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL
Communiquez sans tarder avec le:
Service du tirage à 844-3361

PECK'S
SHERBROOKE. PRES GUY

HEURES D'AFFAIRES :
LUNDI à SAMEDI,
9 a.m. à 6 p.m.
VENDREDI jusqu'à 9 p.m.

ANNONCE
L'OUVERTURE DU PREMIER
CENTRE CLAIRTONE
DE DIVERTISSEMENT FAMILIAL
AU CANADA

où vous pourrez voir
l'étalage le plus complet
d'appareils Clairtone de stéréo et de télévision
au Canada et comprenant un
équipement spécial de Stéréo Custom
non disponible ailleurs

M. David Gilmour, co-fondateur et dessinateur en chef de Clairtone Sound Corporation Limited, sera chez Peck's vendredi soir, de 6 h. à 9 heures et samedi toute la journée, pour répondre à vos questions.

Nous continuerons à vendre toutes nos lignes actuelles de pièces détachées de renommée internationale, tels que KLH MARANTZ, FISHER, SONY, AMPEX, THORENS, TANNOY, SHERWOOD, ZENITH, et autres marques importantes.

PECK'S
1498 ouest, Sherbrooke
une rue au nord de la station métro Guy
937-2325

C'EST TOUJOURS AGREABLE DE LES RENSEIGNER...
quand vos amis vous admirent et vous demandent:
"Où donc avez-vous acheté votre habit!"

Voilà ce qui arrive à l'homme qui porte un habit sur mesures de chez A.Gold & Sons. Pour lui-même, il en est fier. Devant les autres, il se sent sûr de lui. De partout il reçoit des compliments. Et maintenant tous ces plaisirs seront pour vous durant ce grand spécial.

FAITS SUR MESURES
VENTE
RÉG. $125.
$88.
26 SEMAINES POUR PAYER
2 POUR $170.
ET ..."Nous refuserons de vous le laisser porter ...à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"®



A.Gold & Sons
MONTRÉAL

FAIRVIEW CENTRE
388 OUEST, RUE STE-CATHERINE (angle St-Alexandre) Stationnement gratuit au Globe, Carre Phillips
960 OUEST, RUE STE-CATHERINE (Voisin du Cinéma Loew's) Stationnement gratuit au Mansfield Automatic

Arts et spectacles

Getz et Gilberto

UN SINISTRE DÉSERT MUSICAL

par Jacques Thériault

Stan Getz n'est pas de ceux-là qui cassent des fauteuils, par l'intermédiaire de fanatiques redoutables et passionnés. Dommage! J'aime bien les casseurs de fauteuils lorsqu'il s'agit de jazz. Ce sont, la plupart du temps, des musiciens qui ont quelque chose à dire et qui savent se rendre sympathiques.

Malheureusement, Getz et compagnie jouent des "choses" gluantes et sirupeuses qui auraient sans doute gêné la digestion de Lester Young. Après ça, il viendra crier son appartenance au classicis me Basie-Young!

Mais parlons d'abord de la "reine" du groupe: Astrud Gilberto ou, si l'on préfère, la fille d'Ipanema. Le registre de sa voix est peu étendu. Bon! Des chansons telles que "How Insensitive", "Con Alma", "Ching, Ching, Chong a Bing, Bong..." ou "Les parapluies de Cherbourg", c'est frais, c'est charmant, enfantin, un peu insignifiant aussi. Et quoi encore? Sa voix fausse dans le grave. Absence de vibrato. Absence totale de présence scénique. En fait, Astrud plaît aux femmes-fillettes et aux hommes de peu de volonté.

Curieux, en tout cas que Getz se mette au service d'une musique aussi falote que celle-ci. On sait qu'il peut jouer ce qu'il veut au saxo-ténor et même à la flûte. En quintette, il joue des ballades et des bossa-nova, développant ce goût pour la décoration intérieure et la peinture de miniatures. Il en faudrait de peu pour que tout s'écrase.

Jolie musique, musique jolie, jolie musique... et que reste-t-il? S'il était possible d'être sensible à cette sauce brésilienne, une fois l'effet estompé, l'os serait mince à ronger. Et dire que ce mercredi soir, il y avait peut-être un bon dramatique à la télévision! Ou un concert du Quatuor du Nouveau jazz libre du Québec dans une petite boîte de Montréal!

BERNIER ET ITURBI EN MUSIQUE

(BORDEAUX) — Le public bordelais a fait un accueil débordant d'enthousiasme à François Bernier, chef d'orchestre de la ville de Québec, qui a dirigé mercredi soir un concert de l'Orchestre philarmonique de Bordeaux.

Le concert était organisé sous le signe des accords culturels entre les villes jumelées de Bordeaux et de Québec. Au programme, des oeuvres de Beethoven et Ravel, ainsi que la Symphonie musicale No. 1 du jeune compositeur canadien, Roger Matton.

L'auditoire a longuement applaudi cette dernière oeuvre aux harmonies contemporaines.

José Iturbi

CALGARY — La nomination de José Iturbi comme chef de l'Orchestre symphonique de Calgary pour une période de trois ans, a été annoncée mercredi par M. Smiley Raborn, président de la Société philharmonique de Calgary.

Il a précisé que M. Iturbi gardera son domicile aux Etats-Unis, et apportera sa collaboration pour le choix d'un chef permanent.

José Iturbi, âgé de 72 ans, a annoncé pour la saison prochaine la présentation de concerts répétés deux fois, dont l'un le dimanche après-midi, et l'autre le lundi soir. "Il est préférable de jouer devant deux auditoires de 2,000 personnes chacun, plutôt qu'un seul d'environ 2,300 mélomanes", a-t-il expliqué.

Ce musicien d'origine espagnole a dirigé l'orchestre à titre de chef invité le mois dernier.

Conférence

RENÉ HUYGHE ET LA LUMIÈRE DANS L'ART

par Thérèse Bernier

Baudelaire avait dit un jour au peintre Delacroix: "Causons beaucoup de lieux communs, questions plus vastes et très profondes".

C'est en rappelant cette citation que l'académicien René Huyghe, historien et critique d'art, a commenté le titre de la conférence qu'il prononçait à la Salle Maisonneuve.

Ce titre "La Lumière dans l'Art" qui de prime abord peut sembler, a-t-il dit, un paradoxe, une banalité fondamentale, comporte pourtant des résonances historiques, lesquelles par le brillant exposé de cet orateur émérite, ont suscité l'intérêt de l'auditoire.

La lumière était autrefois considérée comme une donnée de la nature, une chose évidente qui n'attirait pas particulièrement l'attention de l'artiste. Au 15e siècle, la lumière était dévouée à la cause de l'espace.

A l'aide de diapositives, M. Huyghe a fait voir certains tableaux qui illustrent l'évolution du rôle de la lumière sur le plan artistique et même psychologique.

C'est ainsi qu'une oeuvre de Giovanni Bellini, "Mont des Oliviers" apporte l'un des premiers témoignages de la lumière considérée avec ses caractéristiques.

Evolution

La neutralité de la lumière fait des lors place à sa personnalité changeante, et on en vient à tenir compte des heures et des saisons, pendant que l'art du visible se limitait autrefois à définir l'espace. On a réalisé que la lumière peut créer une nouvelle dimension du temps, en jouant un rôle dans le cycle des journées et de l'année, et les différentes phases des années.

Ce nouvel aspect fait naître un antagonisme, alors que l'histoire de l'art au 17e siècle est marquée par deux éléments, soit l'espace meublée par les formes, et l'espace dans le temps avec modulations par changements de la lumière.

Le Caravage, peintre italien, devait abolir le compromis avec l'éclairage qui monte à l'assaut de la forme, dans des oeuvres d'une grande puissance de style.

L'évolution se continue et est illustrée notamment dans le tableau "Lumière et Couleur", de William Turner, peintre anglais du 19e siècle, reconnu pour l'audace de sa vision de la nature.

Avec Monet, paysagiste de l'impressionnisme, c'est le triomphe de la lumière au détriment de l'espace.

Un état d'âme peut correspondre à certains aspects changeants de l'extérieur, grâce à la lumière, de souligner le conférencier.

at d'âme

Le matin évoque la joie de vivre comme dans les paysages ensoleillés de Corot, alors que les tableaux de Renoir offrent la plénitude du midi.

Une mélancolie se dégage de certaines toiles de Watteau, reproduisant l'heure du crépuscule en couleurs automnales.

M. Huyghe a également cité des peintres, Goya notamment, qui ont créé un climat avec une lumière transformée.

Après avoir donné plusieurs autres exemples mettant en relief l'intensité et la qualité de la lumière, le conférencier a également parlé de cette lumière intérieure qui, en fermant les yeux permet une nouvelle aurore spirituelle.

C'est en allant à la conquête et quête de la lumière qu'on arrive à penser, à créer, à faire des tableaux ou des découvertes scientifiques, plongeant dans le vide afin d'en tirer une lumière nouvelle, de conclure M. Huyghe.

Auteur de plusieurs oeuvres traitant de sujets relatifs à l'art, M. René Huyghe, conservateur au Musée du Louvre et professeur au Collège de France, est membre de plusieurs sociétés savantes, et sa réputation n'est plus à faire comme conférencier. C'est à juste titre qu'il a été applaudi par le vaste auditoire où se trouvaient le ministre des Affaires culturelles du Québec, le consul général de France, le président du Conseil des Arts et plusieurs autres personnalités.



LE QUATUOR DU NOUVEAU JAZZ LIBRE DU QUÉBEC sera à l'Association Espagnole (485 Sherbrooke Ouest) ce soir et demain à 22h. et dimanche à 21h. Ils sont quatre, ils sont blancs, ils sont Québécois . . . ils sont presque démoniaques. On pourra voir également des projections de Lucille Barash.

VAILLANCOURT ET SES MOULES

TORONTO — Le sculpteur montréalais, Armand Vaillancourt, déclare qu'il craint que les diverses pièces de sa nouvelle sculpture de 170 tonnes, qui doit être placée dans High Park, à Toronto, ne puissent être assemblées.

Au cours d'une entrevue téléphonique avec The Star Sunday, M. Vaillancourt a déclaré qu'il a découvert cette déficience au moment où il a construit un modèle réduit de sa sculpture, récemment. Il a attribué cela à la mauvaise qualité des moules utilisés pour fondre les pièces de métal géantes.

M. Vaillancourt, qui est actuellement à San Francisco, où il travaille à un nouveau projet — une fontaine dont le coût s'élèvera à $600,000 — a déclaré au Star qu'il veut "oublier Toronto pendant un mois ou deux". Ce qui veut dire qu'il ne reviendra probablement pas avant le printemps pour terminer l'énorme sculpture, pour laquelle Toronto a déjà payé environ $211,000.

Il a ajouté qu'il croit cependant que cette sculpture peut encore être assemblée, s'il peut mettre la main sur "un bon machiniste, et des machines convenables", afin de rendre identiques tous les trous destinés à recevoir les boulons.

Cette oeuvre d'art devait être placée au centre d'un certain nombre de sculptures réalisées par plusieurs artistes, au cours d'un symposium de la sculpture, l'été dernier.

Rossellini selon St-Luc

Roberto Rossellini réalisera pour le compte des télévisions allemande, française et italienne, un film intitulé "Les actes des apôtres", tiré de l'évangile selon Saint Luc, qui retracera les vicissitudes des premières communautés chrétiennes.

THÉÂTRE

APPRENTIS-SORCIERS: "Les chevaux de cirque" - Jeudi - vendredi et samedi: 20h.30 - dimanche 19h.30.

LA BOÎTE À CLÉMENCE: "Sois toi-même, revue musicale de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault. Vendredi (21h. et 23h.) et samedi 20h.30 et 22h.30.

EGREGORE (Salle du Gésu): "Le pendu" de Robert Gurik 20h.30.

THEATRE DE L'ESCALE: "Hamlet prince du Québec" de Robert Gurik: tous les soirs à 20h.30 (sans relâche).

THEATRE DU RIDEAU-VERT: Soirée Harold Pinter: "La Collection" et "l'Amant mise en scène de Paul Blouin, 20h.30.

PATRIOTE: Les Jérolas et Jacqueline Lemay. A compter de 11 haures.

LA POUDRIÈRE: "Murder my Love" du mardi au samedi 8.30 p.m. Matinées: samedi et dimanche 2.30 p.m.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: "On A Clean Day You Can See Forever" - Comédie-musicale - 20h.30.

THEATRE MAISONNEUVE: "Rebellion", film de Kobayashi (sous-titres anglais) 14.30, 17.00, 19,15, et 21.30.

THEATRE PORT-ROYAL: Le Théâtre du Nouveau-Monde présente "Bérénice" de Racine - 20h.30.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "Temps de Massacre" 11.15 - 2.24 - 5.29 - 8.35 - "Fleau de la Chair" 12.45 - 3.55 - 7.00 - 10.10.

BIJOU - "Yogi le Nounours" - 12.05 - 3.28 - 6.31 - 9.54 - "Il était une femme" - 1.44 - 5.07 - 8.30.

CANADIEN - "Indomptable Angélique" - 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00. "Quand les parents dorment" - 1.45 - 5.00 - 8.20.

CHAMPLAIN - "Le Forum en folie" et "Comment réussir dans les affaires sans vraiment essayer".

CHATEAU - "Affaire du train postal" 12.45 - 4.15 - 7.50 - "Opération Goldman" 2.40 - 6.10 - 9.45.

CRÉMAZIE - "La mélodie du Bonheur" 8.15 - Matinée mercredi 1.15.

ELECTRA - "Les Anges Sauvages" et "Ça casse à Caracas".

ELYSÉE - Salle Alain Resnais "2 ou 3 choses que je sais d'elle !" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 (10.00 sam.) Salle Eisenstein: "Le Règne du jour" même horaire.

FLEUR DE LYS - "Lamiel" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANÇAIS - "Affaire du train postal" 12.45 - 4.15 - 7.45 - "Opération Goldman" - 2.40 - 6.05 - 9.40.

GRANADA - "Opération Goldman" 12.45 - 4.25 - 7.55 - "Affaire du train postal" 2.35 - 6.05 - 9.35.

JEAN-TALON - "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2,50 - 5.40 - 8.35.

MAISONNEUVE - "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35.

MERCIER - "Les Anges Sauvages" et "Ça casse à Caracas".

PAPINEAU - "Dr Zivago" 2.15 - 8.15.

PARISIEN - "La Fontaine de l'amour" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.25.

PLAZA - "Indomptable Angélique" 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00 - "Quand les parents dorment" 1.45 5.00 - 8.20.

RIVOLI - "Fleau de la chair" 12.55 - 3.55 - 6.55 - 9.55 - "Temps de Massacre 2.15 - 5.15 - 8.15.

VILLERAY - "Les Anges Sauvages" et "Ça casse à Caracas".

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Gone with the Wind 8.15 - Mats. sam. dim. et mer. 2.15

ATWATER - "Devils Angels" 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

AVENUE - "The Happiest Millionaire" 1.05 - 3.40 - 6.10 - 8.50.

CAPITOL - "The Penthouse" 10.15 - 11.55 - 2.15 - 4.40 - 7.10 - 9.35.

CINERAMA-IMPERIAL - "Custer of the West" - soirs 8.30 - Mats. mer. et sam. 2.00 - dim. 2.00 - 7.30.

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE- "In Cold Blood" 1.15 - 3.50 - 6.20 - 8.55.

KENT - "Charlie Bubbles" 1.30 - 3.25 - 5.25 - 7.20 - 9.30.

LOEW'S - "President Analyst" - 10.30 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.45, 9.15.

PALACE - "Wait Until Dark" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30.

PLACE DU CANADA - "The Taming of the Shrew" 1.45 - 4.15 - 7.00 - 9.30.

PLACE VILLE-MARIE (petite salle) - "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50.

SEVILLE - "Tiger Makes Out" - 1.20 - 3.25 - 5.30 - 7.35 - 9.40.

STRAND - "Ride to Hangman's Tree" 10.00 - 1.20 - 4.40 - 8.05 - "King's Pirates" - 11.35 - 2.55 - 6.15 - 9.40

VAN HORNE - "Seventeen" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

VENDOME - "Four in the Morning" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.

VERDI - "The Wild One" 7.00 - 10.00. "Rebel Without a Cause" 8.30.

WESTMOUNT - "Ulysses" - 2.30 - 8.15.

YORK - "Bonnie and Clyde" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25.

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Grec s.-t anglais

EMPIRE - "Young Aphrodites" - 6.15 - 8.15 - 9.45 - sam. et dim. 1.00 - 2.45 - 4.30 - 6.15 - 8.15 - 9.45.

Italien s.-t. français

DAUPHIN - "La Fuga" - 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

PLACE VILLE-MARIE - "The Wedding March" - 1.35 - 3.35 - 5.40 - 7.40 - 9.40.

Allemand s.-t. français

ART - "Walsungenblut" - 7.15 - 9.15 - Dim. 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

Suédois s.-t. anglais

FESTIVAL - "The Royal Track" - 7.30 - 9.30 - dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

SNOWDOWN - "I a Woman" - 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

CINÉMATHÈQUE CANADIENNE

6.15 - Cinéma Canadien.
8.15 - "Laurel et Hardy".
10.15 - "Les Titans"

UN ÉCRAN

Un écran d'une luminosité exceptionnelle, permettant la projection en plein jour aussi bien qu'en salle obscure, a été présenté mardi à Paris.

Cet écran, de conception et de fabrication française restitue intégralement l'image qu'il reçoit. Il est constitué par une infinité de petits miroirs concaves ou convexes juxtaposés. Chacun réfléchit le pinceau lumineux qui le frappe. L'image projetée est ainsi constituée par une mosaique de points lumineux qui réfléchissent la lumière sans la disperser dans tous les sens. Il en résulte une augmentation de rendement considérable.

Le résultat se traduit par une luminosité qui peut être neuf fois supérieure à celle de toute autre surface existante et un angle de visibilité totale de 60 à 120 degrés, ce qui permet d'utiliser entièrement une salle de projection.

LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS À 7h.45
DIMANCHES À 2h.00
Blue Bonnets

6e ET DERNIÈRE SEMAINE
ADULTES 18 ANS
YOUNG APHRODITES V.O. S.-T. ANGLAIS
Sur semaine 5.15 7.50-9.45
451, OGILVY — 274-4521
empire
Sam. & dim. 1.00-2.45-4.30-7.50-9.45

commençant DEMAIN!
le réalisateur d'ULYSSES, JOSEPH STRICK présente d'après JEAN GENET
le BALCON à 1.00-3.45 6.45-9.45
et: VIVRE SA VIE de Godard
avec ANNA KARINA
à: 2.30-5.25-8.30
5380 BOUL. ST LAURENT 277-4800 CINÉMA DE RÉPERTOIRE
verdi
DERNIER SOIR: CE SOIR:
Brando: Wild One 7h. et 10h.
J. Dean: Rebel . . . à 8 h. 30

VOLUPTUEUSE! PASSIONNÉE!
EN COULEURS
ANNA KARINA dans Lamiel avec ROBERT HOSSEIN
HORAIRE 1.30-3.30-5.30 7.30-9.30
Adultes et adolescents 14 ans et plus
288-3303 STATION BERRI 858 EST, STE-CATHERINE
cinéma fleur de lys

"UN FILM D'UNE BEAUTÉ VISUELLE ÉMOUVANTE!" — THE EXAMINER
en COULEUR
EN SUÉDOIS S.-T. ANGLAIS
LE FILM LE PLUS FASCINANT DU FESTIVAL DE SAN FRANCISCO!
THE ROYAL TRACK (KUNGSLEDEN)
RÉSERVE AUX ADULTES 18 ans
CINÉMA festival 525-8600
SUR SEMAINE: 7.30-9.30 DIMANCHE: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
1206 EST, RUE STE-CATHERINE

Réservé au adultes de 18 ans et plus
indomptable ANGÉLIQUE #4
TECHNICOLOR
MICHÈLE MERCIER ROBERT HOSSEIN
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
QUAND LES PARENTS DORMENT
CANADIEN STATION BEAUDRY, 1204 est, Ste-Catherine
PLAZA STATION BEAUBIEN, 6505, St-Hubert

LES APPRENTIS-SORCIERS 1297 rue Papineau
LES CHEVAUX DE CIRQUE
Jean Guy SABOURIN
JEU. VEND. S.A.M. 8 h. 30 P.M.
DIM. 7 h. 30 P.M.
METRO: STATION PAPINEAU 522-1211
3 DERNIÈRES

LES JÉROLAS
et Jacqueline Lemay
AU PATRIOTE
JUSQU'AU 25 FÉVRIER
1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666
à compter de 11 h. a.m.

4e SEMAINE TRIOMPHALE! À ne pas manquer
EN COULEURS
RÉSERVÉ AUX ADULTES — 18 ANS
L'oeuvre de THOMAS MANN
SANG RÉSERVÉ (WALSUNGENBLUT)
un film de ROLF THIELE
"L'AMOUR ILLICITE TRAITÉ AVEC UNE HAUTE QUALITÉ ARTISTIQUE." — STERN
En Allemand avec sous-titre français
En semaine: 7.15-9.15
Dimanche: 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15
5025, SHERBROOKE O. — 489-0821
Art CINEMA

ANOUK AIMEE GIOVANNA RALLI PAUL GUERS
la fuga
VERSION ORIGINALE SOUS-TITRE FRANÇAIS
SUR SEMAINE 7.30-9.30
RÉSERVÉ aux ADULTES 18 ans et plus
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE
721-6060

théâtre du rideau vert
Du lundi au samedi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30. Soirée 19 h. 30
Soirée "HAROLD PINTER"
LA COLLECTION ET L'AMANT
AVEC
MONIQUE MILLER — BENOIT GIRARD
LOUIS AUBERT, DOMINIQUE BRIAND
Mise en scène: PAUL BLOUIN
Au Stella — Tél. 844-1793 4664 St-Denis Métro Laurier

D'APRÈS L'OEUVRE DE ALBERT CAMUS
10e SEMAINE
MARCELLO MASTROIANNI L'ÉTRANGER
EN COULEURS
AVEC ANNA KARINA
*Version originale en français avec sous-titres en anglais
Adultes et adolescents 14 ans et plus
Horaire: 1.05, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20
LE TOUT NOUVEAU CINÉMA BONAVENTURE
NGC CINEMAS LTD PLACE BONAVENTURE TÉL. 861-2725

La Poudrière
ÎLE STE-HÉLÈNE
MURDER, MY LOVE
Un "suspance" par Jack H. Crisp
du 20 fév. au 9 mars
avec Jeanine Beaubien, Michèle Chicoine — Don Scanlan, Eileen Clifford — Len Watt, Joan Blackman — G. Alexander
Du mardi au samedi 8.30 P.M.
Matinées Samedi et dimanche 2.30 P.M.
Billets: $2.00-$3.00-$4.00
RÉSERVATIONS: 526-0821

UN ÉCLAT DE RIRE À TOUT CASSER!
LOUIS de FUNÈS
Le film qui mérite l'OSCAR du rire!
OSCAR
SCOPE-COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME: ELKE SOMMER
RÉSERVÉ aux ADULTES 18 ans et plus
TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRUAUTÉ DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI!
LE GANG DESCEND SUR LA VILLE
CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE
3019 EST, SHERBROOKE, PRÈS FRONTENAC
525-2174 — STATIONNEMENT GRATUIT
Maisonneuve
SUR SEMAINE: 5.40 - 7.00 8.35 - 10.00. DIMANCHE: 12.00 - 1.20 - 2.50 - 4.00 - 5.40 - 7.00 - 8.35 - 10.00
JEAN-TALON
JEAN-TALON À L'EST DE PIE-IX, 725-7000, STATIONNEMENT GRATUIT

....Quand une fille recherche un amant qui resterait pour le petit déjeuner....
....Quand un mari revient chez lui comme un prisonnier sur parole.....
VILLE ..... ANN LYNN JUDI DENCH
4 HEURES DU MATIN....
un film de ANTHONY SIMMONS
Prix des Cinemas d'Art et d'Essai, Cannes, The Vela d'Oro — Grand Prix Locarno,
SOUS-TITRES FRANÇAIS
14 ans
STATION VICTORIA 12.45; 2.50; 5.00; 7.15; 9.30
VENDOME
PLACE VICTORIA — Tél.: 878-1451
ACCÈS INTÉRIEUR À LA STATION VICTORIA

2 ou 3 CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE!
DE JEAN-LUC GODARD
MARINA VLADY ANNY DUPEREY
RÉSERVÉ aux ADULTES 18 ans et plus
PRIX SPÉCIAL DU JURY VENISE 1967
COULEUR-SCOPE
GODARD DÉNONCE LA VIOLENCE... LA PROSTITUTION, ÉTAT NORMAL DU MONDE MODERNE DEMAIN
élysée 35 MILTON / 842-6053
EISENSTEIN
5e Sem. POUR TOUS
le règne du jour de Pierre Perrault
RESNAIS

Arts et spectacles

Radio Télévision

La fin de semaine

Vendredi

Au canal 2, à 19 h. 30 — Age Tendre

Variétés. Animateurs: Philippe Arnaud et Françoise Lemieux. Invités: Donald Lautrec, France Ouellette, Michèle Serre, les Alexandrins et Hervé Brousseau.

A la radio d'Etat, à 21 h. 00 — Documents

"Le Bruit en quête de musique" ou "Qu'est-ce que la musique concrète?" Emission préparée et présentée par Martine de Barsy et Odile Vivier (Paris).

Témoignages de quelques passants dans la rue. Interviews de Pierre Schaeffer, créateur de la musique dite concrète, qui raconte l'histoire de sa découverte; de Guy Reybel et Luc Ferrari, du centre de recherches de l'O.R.T.F.; de Gilles Tremblay, compositeur québécois; de Iannis Xénakis, compositeur; de Maurice Béjart, chorégraphe, et d'Arnel Marin, du Théâtre national populaire de France.

Samedi

16 h. 30 — Images en Tête

Extraits de **Poussières sur la ville** d'Arthur Lamothe; deux reportages: **les Bûcherons de la Manouane** de Fernand Dansereau et **les Ananaks** de René Bonnière. Canal 2.

Radio-Canada met à l'affiche, le samedi 24 février à 23 h. 15, **Seul ou avec d'autres**, qui a été réalisé en 1962 par des étudiants de l'Université de Montréal. C'est là l'une des plus heureuses tentatives de cinéma-vérité tournées au Québec.

Un groupe d'étudiants qui en avaient assez de la sempiternelle revue Bleu et Or décidèrent d'expérimenter autre chose et entreprirent, avec un maigre budget de $12,000, la réalisation d'un long métrage sur les us et coutumes de la cité universitaire.

Signalons que Stéphane Venne a écrit la musique de **Seul ou avec d'autres**; Michèle Boulizon, Nicole Braun, Pierre Létourneau et Marie-José Raymond en sont les interprètes.

Dimanche

Gilles Vigneault revient d'une tournée en France où il est allé crier la vie, ses pleurs, ses joies, le vent qui souffle ou le soleil qui tape. Il sera le prochain invité de la nouvelle série **Au bout de mon âge**, télévisée à la chaîne française de Radio-Canada le dimanche à 17 heures.

●

La quatrième Soirée au Théâtre Alcan de la saison sera présentée, à la télévision de Radio-Canada, le dimanche 25 février à 20 heures, dans le cadre de l'émission **les Beaux Dimanches**. A l'affiche, la désopilante comédie d'André Roussin, "Lorsque l'enfant paraît."

Réalisé par Jean Faucher, l'enregistrement de cette pièce a été fait au théâtre Capitol de Québec où les spectateurs présents ont pu apprécier, avant les téléspectateurs de la chaîne française, les bons mots et les répliques percutantes que distille l'auteur tout au long des trois actes.

Cet auteur, il est presque superflu de le présenter. En effet, qui peut ignorer le nom d'André Roussin? Né à Marseille, il est passé par les assurances et le journalisme avant de se lancer dans le théâtre, en fondant, avec le comédien Louis Ducreux, la compagnie du Rideau Gris. Depuis, il a connu une carrière quelque peu fragile comme comédien, tant à la scène qu'au cinéma mais, par contre, son étoile n'a fait que grimper dans le domaine de la comédie de boulevard.

Ses pièces ne se comptent plus et, incontestablement, "Lorsque l'enfant paraît" occupe une place de choix (en compagnie de "la Petite Hutte") dans la hiérarchie de ses triomphes.

●

16 h. 30 — Partout

Choix des meilleurs magazines européens.

"Le Coeur". Reportage de l'O.R.T.F. Interviews de Mme Clive Haupt, épouse du Métis qui a donné son coeur au docteur Blaiberg; du docteur Christopher Barnard et de son frère, et du docteur Shumway. Implications morales des greffes du coeur, avec interviews représentant musulmans, juifs et catholiques en la personne du père Riquet. Canal 2.

Horaires-TV

VENDREDI

Le sigle C marque une émission en couleur

CBFT 2

9.55 Aujourd'hui à CBFT
10.00 Télévision scolaire
10.30 Monsieur Surprise présente
10.45 La souris verte
11.00 La grande aventure . . . c
11.30 Long métrage: "Jeux Dangereux" - Drame - France (1959).
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long métrage: "Pirates de la Floride" - E.U. (1953).
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise c
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Skippy le Kangourou . . . c
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Age tendre
8.30 Premier choix: "Les Fantares de la gloire" Comédie - (1961).
10.15 Vivre
10.45 La Politique Provinciale
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles su sport
11.35 Cinéma: "Président Haut-de-Coeur" - Mélodrame - France (1947).
1.15 Téléjournal

CFTM 10

7.15 Mire et Musique
7.30 Les p'tits bonshommes
7.45 Métro-Matin
8.45 36 - 24 - 36
9.00 Toast et café c
10.00 Voix de femmes
10.35 Edith Serei
10.45 L'école du bonheur
11.00 Voix de femmes
11.30 Eternel amour: "La Roue" (# 4).
12.00 Première édition
12.15 Ciné-roman: "Avant le déluge" (# 7).
12.30 Ciné-midi: "Les Joyeux Pélerins" - France
2.00 Ciné-vendredi: "Une incroyable histoire" - E.U.
3.30 A vous de jouer
4.00 Fusée XL5
4.30 Zoo du capitaine bonhomme
5.30 Super héros c
6.00 Télé-métro c
6.40 Sports-images c
6.50 Télé-métro c
7.00 Dernière heure c
7.15 Télé-métro c
7.30 En première: "L'enfer des hommes" Aventures - E.U.
9.15 L'école du bonheur
9.30 Adam ou Eve c
10.00 Monsieur Banco c
10.30 Toute la ville en parle . . . c
10.45 Dernière heure et météo . . c
11.00 La ronde des sports c
11.15 Cinéma: 'Sérénade au Texas' - France.
12.45 Dernière édition
12.55 Fermeture

CBMT 6

8.15 Test Pattern and Music
9.09 Today on CBMT
9.15 Montreal Notebook
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian School Telecast
10.30 Friendly Giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-Up
11.26 Pick of the Week
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow . . . c
12.45 The Guiding Light
1.00 Mid-Day Report
1.04 Calendar
1.30 As the world turn c
2.00 Love is a many splendoured thing c
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night c
4.00 Bonnie Prudden c
4.30 Upside Down
5.00 Shazzan c
5.30 Let's Go
6.00 Let's Talk Music
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 21st Century c
8.00 Get Smart c
8.30 Tommy Hunter c
9.00 Friday Night Movie: "The Young Doctors"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.48 Late Friday Movie: "Incident in an Alley"
1.15 Final Report

CFCF 12

9.00 Sound of 12
9.15 Sign on News
9.30 University of the Air
10.00 Romper Room . . . . . t
10.30 Magic Tom c
11.00 Mike Douglas Show . . . c
12.30 Little People
1.00 Photo Finish
1.30 Mr. and Mrs. c
2.00 In Town. c
2.30 People in conflict
3.00 Magistrate Court
3.30 It's Your Move c
4.00 The Buddies c
4.30 Family Theatre: "Kiss of Fire"
6.00 Pierre Berton Show
6.30 Pulse c
7.00 The Smothers Brothers Comedy Hour" c
8.00 Friday Night Movie: "Sparrows Can't Sing" - Comédie.
10.00 The Big Valley
11.00 National News c
11.18 Pulse c
11.43 Pajama Playhouse: "Voice in the Mirror" - Drame.

Condition féminine



Mme Jacqueline Kennedy et ses enfants, Caroline et John, sont actuellement dans les Laurentides pour s'adonner à leur sport favori: le ski. Un membre de la famille Timmins chez qui Mme Kennedy et ses enfants sont reçus, a déclaré que l'épouse de feu le président des Etats-Unis avait projeté ce voyage depuis longtemps. Cette même personne s'est esclaffée lorsqu'on lui a demandé si Mme Kennedy était accompagnée de lord Harlech de Grande-Bretagne. Des rumeurs veulent qu'elle ait une liaison romantique avec le lord. "C'est vraiment trop drôle," a-t-il répondu. Il a également démenti d'autres rumeurs qui persistent à prétendre que Mme Kennedy soit sur le point de rejoindre lord Harlech à Londres. Il avait accompagné l'ex-première dame des Etats-Unis au Cambodge l'an dernier. "Nous sommes ici pour faire du ski," a-t-il dit. "Après la fin de semaine, je crois bien que nous retournerons à Montréal." Ce voyage inattendu de Mme Kennedy a suscité toutes sortes de rapports à l'effet que la veuve du président avait l'intention de se remarier.

Les cours de ski pour enfants: un franc succès

Le nombre d'enfants inscrits aux cours de ski dans les parcs de Montréal a grimpé de façon spectaculaire en trois ans. En 1966, le nombre de jeunes se chiffrait à 489; l'an dernier, ce chiffre augmentait à 753 et, cette année, 1580 jeunes se rendent tous les samedis dans l'un des cinq parcs de la ville pour les leçons de ski du samedi.

Devant le succès obtenu, l'association des clubs de Ski de Montréal et le Service des parcs de Montréal ont uni leurs efforts pour augmenter le nombre d'instructeurs qui a été cette année de 116. Les 1580 jeunes qui ont participé à ces cours étaient classés parmi les débutants, débrouillés, exercés ou forts. Samedi prochain, une compétition marquera la fin des leçons.

Une centaine d'élèves prendront part à une compétition où la technique, les rudiments du ski, seront les facteurs déterminants et non pas la course contre la montre. Les élèves seront groupés en trois groupes, 10 ans et moins, 11 à 14 ans, et les 15-16-17 ans. Après ce concours, dix de ces jeunes adeptes représenteront Montréal, lors d'un concours organisé par l'Association des Clubs de Ski de Montréal, au Mont Garceau, à Saint-Donat, samedi le 2 mars.

Les Foyers N.-Dame font circuler une pétition désapprouvant le projet de loi sur l'avortement

Une pétition qui a déjà recueilli 17,473 signatures circule en ce moment au Québec au sujet de l'avortement. L'initiative de cette pétition a été prise par le mouvement familiel des "Foyers Notre-Dame canadiens".

A la suite d'une rencontre d'information, tenue le 5 février dernier, les Foyers Notre-Dame après avoir étudié les avantages et les inconvénients du projet de loi C-195 sur l'avortement, ont décidé de procéder à une consultation populaire en soumettant le texte d'une pétition désapprouvant la loi sur l'avortement telle que présentée.

Les 17,473 signatures recueillies viennent de 35 comtés du Québec et de l'Ontario et ont été envoyées au ministre de la justice, M. Pierre Elliott-Trudeau ainsi qu'une étude effectuée par le mouvement sur l'aspect juridique, psychiatrique, médical, religieux et social du projet de loi.

Le texte de la pétition des FND se lit ainsi: "En rapport avec les amendements présentés à la Chambredes Communes par le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott-Trudeau, nous tenons à porter à la connaissance de nos représentants, élus par nous, notre position face à l'avortement:

En accord avec les Droits de l'Homme qui reposent eux-mêmes sur la loi naturelle, nous réaffirmons le principe fondamental du droit à la vie pour chaque individu et du respect de celle-ci.

1. Attendu que l'avortement constitue une agression irrévocable contre un embryon ou un foetus;
2. Attendu que l'embryon ou le foetus sont considérés par la presque totalité du monde scientifique comme étant des êtres humains, existant à un stade donné de leur développement;
3. Attendu que nos législateurs actuels ont poussé à juste titre le respect de la vie au point d'abolir la peine de mort, sauf pour certains cas déterminés;
4. Attendu que l'on met gravement en danger la moralité publique et le bien commun en acceptant un projet de loi qui permet l'avortement "lorsque la continuation de la grossesse met en danger ou est susceptible de mettre en danger la vie ou la santé de la mère";
5. Attendu que l'expérience de plusieurs pays nous indique que le texte du projet de loi peut être très facilement interprété d'une façon abusive (trop large) ignorant (niant) le principe sacré du droit à la vie.

Nous **nous opposons** pour toutes ces raisons à tout élargissement supplémentaire de la loi sur l'avortement.

De plus, nous croyons de notre devoir le plus strict et le plus urgent et du devoir également de nos représentants de presser ceux qui nous gouvernent d'adopter, dans les délais les plus brefs, non plus des mesures négatives ni des solutions à court terme comme l'avortement, mais bien plutôt des mesures positives et préventives, seules véritables solutions, efficaces en profondeur, aux problèmes qui, non résolus, acculent à la pratique de l'avortement.

En conséquence, nous préconisons la mise sur pied d'organismes d'éducation sociale et sexuelle, englobant tous les services de consultation, orientation, soutien, protection et ce, à tous les niveaux de la société et en respectant les champs de juridiction strictement constitutionnels à savoir: cours de formation pour les jeunes dans les écoles et les loisirs, cours de préparation au mariage subventionnés, centres de planification et d'éducation familiales, centres de consultation pour les couples en difficulté, tribunaux familiaux, protection et réorientation des filles-mères et de la jeunesse abandonnée, etc...

Avertissement aux professeurs

TORONTO (PC) — La Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario a demandé à ses 28,000 membres de ne pas signer de contrat pour l'an prochain avant que les négociations sur les salaires avec les commissions scolaires n'aient été réglées.

M. I.M. Robb, secrétaire général de la fédération, a déclaré qu'il y a une tendance de plus en plus marquée chez les commissions scolaires à retarder la signature de leurs contrats avec leurs enseignants jusqu'à l'engagement de leur personnel pour l'année suivante.

La requête de la fédération était contenue dans une lettre adressée à ses membres la semaine dernière.

"Bien voici, nous pouvons engager du nouveau personnel compétent aux mêmes salaires que ceux que nous payons déjà, alors pourquoi accorder des augmentations"?

Chronique du consommateur

L'Association des consommateurs d'aliments naturels, par la voix de son président, le Dr Raymond Barbeau, réclame une enquête royale sur la "chimification" des aliments modernes. "Récemment, le service de santé de Montréal annonçait que les aliments pour bébés contenaient des nitrates en excès provenant des engrais chimiques utilisés dans l'agriculture pour produire des légumes plus gros qui donneront un rendement financier plus élevé. L'Association des consommateurs d'aliments naturels proteste vigoureusement contre de tels abus qui mettent la santé de nos enfants et celle de toute la population en péril."

Une lectrice nous écrit

Dans une récente chronique, nous déplorions le fait que la compagnie Du Pont du Canada n'ait pas trouvé de traduction, ni de nom plus élégant que "Pitcher-Pak" pour décrire ce nouveau contenant pour le lait.

"Je suis parfaitement d'accord avec vous, écrit Mlle Thérèse D. d'Ottawa. Ce nom de "Pitcher "Pak" a une consonance fort désagréable, et je me permets de vous soumettre celui de "berlingot" utilisé en France depuis au moins cinq ans pour désigner le même emballage. Tout en réalisant que vous n'êtes pas directement concernée par la publicité faite à certains produits alimentaires, j'ai pensé qu'il serait utile que je fasse bénéficier vos lecteurs de mon expérience du "berlingot" de France."

Nous remercions cette lectrice et nous avons déjà fait part à la compagnie Du Pont de sa suggestion qui a par ailleurs été appréciée.

Cent recettes de cuisine juive

Vous aimez les livres de cuisine étrangère? Celui-ci, "Cent recettes de cuisine juive" de Frida Choinska, récemment publié chez Robert Laffont, est particulièrement intéressant. Il contient des recettes qui viennent de Russie, d'Europe centrale et orientale, d'Allemagne, d'Alsace, d'Afrique du nord et de Turquie.

Ce sont des recettes souvent millénaires dont les familles gardaient jalousement le secret. Si elles sont toutes juives, elle ne sont pas toutes rituelles; et si ce livre s'adresse d'abord aux Juifs, pratiquants ou non, il intéressera tous les gastronomes, car parmi ces cent recettes de potages, de hors-d'oeuvre, d'entrées, de poissons, de viandes et de volailles, de légumes, de condiments, de boissons et de pâtisseries, il en est de particulièrement délectables.

Le saviez-vous?

Comment "rattraper" une béarnaise qui a tourné: ajoutez vivement, hors du feu, une cuillerée d'eau froide et battez énergiquement jusqu'à ce que la sauce soit redevenue lisse.

"Dépouiller" en langage culinaire, veut dire enlever les impuretés et graisses surnageant à la surface d'une sauce ou d'un potage.

Gardez l'oeil ouvert

L'an dernier, à pareille date, dans cette chronique, on recommandait aux lectrices, pour faire échec à la hausse des prix, de servir à leur famille, au lieu de la laitue, une salade de chou et de carotte. Cette année, tout se présente différemment: cette salade devient un luxe. J'ai payé la semaine dernière un petit chou .32, et deux livres de carottes .49. En fait, très peu de crudités restent abordables et les ménagères doivent redoubler d'ingéniosité. Le meilleur conseil reste encore de suivre attentivement, chaque semaine, les annonces dans les journaux et les "spéciaux" dans les marchés d'alimentation. Il se présente parfois des aubaines intéressantes, comme la semaine dernière, le chou-fleur à .19 pièce. Il faut vraiment garder l'oeil ouvert si l'on veut profiter des opportunités au jour le jour. Ce qui était hier bon marché devient exorbitant la semaine d'ensuite, et vice-versa.

La recette de la semaine

Poulet à la crème sure
Vite fait
(8 à 10 portions)

1 chopine de crème sure commerciale
1 paquet (3 onces) de soupe à l'oignon déshydraté
1 boîte (10 onces) de crème aux champignons
12 poitrines de poulet (ou autres morceaux, au choix)
sel et poivre
1/4 tasse de beurre

Amalgamer crème sure, mélange de soupe à l'oignon et crème aux champignons. Laisser reposer au réfrigérateur quelques heures. Préchauffer le four à 325oF. Saupoudrer le poulet de sel et poivre. Fondre le beurre dans une grande poêle; y dorer le poulet. Dans une casserole ou plat peu profond disposer les poitrines de poulet. Couvrir de la sauce. Cuire à four préchauffé 1 heure ou jusqu'à ce que la viande soit tendre.

Renée R.

ARCHITECTES
BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal -- 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24, - 842-9528

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT LAMY
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET
DECORATION
747-9921 — 878-3328

Pour aider votre digestion, buvez
Les LITHINES du Dr GUSTIN
Importé de France
Une eau de régime alcaline. Economique.
Pouvant être bue aux repas et en tout temps.
l'eau bienfaisante et agréable à boire

ASSURANCE INCENDIE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-9311

Madame, Mademoiselle,
SUIVEZ
du 4 mars au 15 mai
LES COURS DE FINE CUISINE
Familiale
de M. Henri BERNARD
chef et Professeur bien connu par ses Cours et par la TV
Vous apprendrez
Les BASES-PRATIQUES et les RAFFINEMENTS de l'Art culinaire
avec
de FINES RECETTES équilibrées et économiques
Pour tous renseignements, et Prospectus gratuit
Adressez vous à:
INSTITUT D'ART CULINAIRE
École détenant un Permis en vertu de la Loi des Écoles Professionnelles privées
2015 de la Montagne
Tél. 843-6481

Le dimanche au Ritz
SALLE OVALE
BUFFET DANSANT
José de Costa et ses musiciens
de 6 h à 9 h p.m.
$5.50 par personne
CAFÉ DE PARIS
Déjeuner de midi à 3 hres
BAR MARITIME
Diner de 5 hres à minuit
Pour réservations
Maître d'Hôtel
842-4212
Préposé au stationnement à l'entrée
HOTEL RITZ CARLTON

UNE MAISON DE RÊVE POUR PERSONNES au REPOS ou RETRAITÉES
Le Château du Bois de Boulogne Inc.
10620 Bois de Boulogne
Résidence de distinction
Tous les services - Repas
Surveillance jour et nuit
Nous recevons tous les jours de 2h. à 5h. ou sur rendez-vous
Renseignements:
331-8442



Un nouveau printemps tout neuf, tout neuf, chez Morgan, un printemps en chemisier . . . en jupe . . . ou pour le soir, des tenues brillantes, pour rire ou danser. Une collection dans le vent, jeune, comprenant tous les détails-mode du prêt-à-porter printanier était présentée hier par les jeunes administrateurs de cette maison, dans les cadres du club l'Alliance, leur club social.

La Compagnie d'assurance-vie Westmount affiche un encours de $257,260,000.00

potins financiers

La Bourse de N-Y, l'American Stock Exchange et le Marché de Chicago étaient fermés, hier, à l'occasion de l'anniversaire de Washington. Les Bourses de Montréal et de Toronto, libres de l'influence néfaste de Wall Street, se comportèrent plutôt calmement avec tendance à la fermeté. Après une journée d'arrêt des cotations et une journée de grève de la part de ses employés, la Bourse de Paris a repris hier ses activités mais les valeurs transigées affichèrent une allure erratique. Les achats ont fait hausser les prix des actions hier sur la Bourse de Londres.

•

L'adoption, avant hier soir par Washington, de la législation enlevant toute couverture-or sur le dollar américain expliquerait la lourdeur des titres aurifères canadiens hier sur nos marchés. Il y a donc maintenant $11,000,000,-000 d'or environ de disponible pour soutenir le dollar des E-U.

•

John Labatt Ltd rapporte que plus de 60% des actions ordinaires d'Ogilvie Flour Mills Co ont été déposées, en réponse à son offre.

•

Laurentide Financial Corp. vient d'acquérir 5 succursales d'une compagnie de N-E; ce qui portera le nombre de ses succursales à 117.

•

La Banque Provinciale du Canada vient de porter le taux de l'intérêt sur ses comptes de dépôts avec assurance-vie, (maximum de $2,500), de 4% à 4 1-2% et sur ses comptes d'épargne sans retrait, de 4 1-2% à 5%et, enfin, elle maintient à 6% l'intérêt sur l'épargne à terme.

Le dernier bulletin de Raymond Camus Inc. laisse voir maintes valeurs de placements, rapportant entre 7.50% et 8%, soit des taux conformes au loyer élevé de l'argent présentement.

•

Placer Development Ltd a eu des recettes de $11,714,000 en 1967 comparativement à $6,221,-348 en 1966. Cette entreprise détient de gros intérêts au Canada et à l'étranger.

•

Canadian Petrofina Ltd estime son profit net à $10,700,000 en 1967, soit l'équivalent de $1.08 l'action, vs 93.9 cts l'action en 1966. Au dire de son président M. Campo, cette baisse est due à l'amélioration marquée dans les différentes phases d'activités de l'entreprise l'an dernier.

•

Nous apprenons que la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal vient de hausser le taux de l'intérêt payé sur ses comptes "super-épargne", de 4 1-2% à 5%, effectif le 1er mars de cette année. Incidemment, personne n'ignore que cette institution calcule l'intérêt sur les comptes précités sur la balance minima à tous les mois et qu'elle le crédite aux déposants à tous les 3 mois, alors que toutes les autres banques à charte du pays ne créditent l'intérêt qu'a tous les 6 mois.

•

Comme la séance d'aujourd'hui à Wall Street se trouve intercalée entre le congé d'hier et celui de demain, elle ne devrait guère être achalandée, d'autant plus que maints spéculateurs américains en ont profité pour prendre un congé de 4 jours consécutifs. Quoiqu'il en soit, l'excellente fermeture de mercredi augurerait assez bien pour ce matin.

Société d'Administration et de Fiducie a, sous sa gestion, $456,498,019.00 d'actifs

Cette institution a vu son gain net augmenter de 7% en 1967 à $1.80 l'action

C'est le temps des assemblées annuelles pour nos institutions financières, car la Société d'Administration a réuni ses actionnaires hier, le Trust Général du Canada en fera autant, aujourd'hui, et la Société Nationale de Fiducie, jeudi prochain. Le 65e rapport annuel de la Société d'Administration et de Fiducie, dont nous publions ci-contre certains extraits, fut adopté à l'unanimité hier par les actionnaires et pour cause. . . ne laisse-t-il pas voir un profit net de $539,269 pour 1967, contre $504,408 précédemment, soit donc l'équivalent de $1.80 l'action, à rapprocher de $1.68 en 1966, soit donc une augmentation de 7%, pourcentage se comparant avantageusement avec ceux enregistrées par maints trusts anglo-saxons, qui ont publié leurs bénéfices à ce jour. Comme la SAF a distribué $345,000 en dividendes l'an dernier à ses détenteurs d'actions, contre $330,000 précédemment, rien de surprenant que ces derniers aient réélu pour un nouveau terme les mêmes 21 administrateurs, membres de son conseil et responsables de ses progrès en 1967. Comme chacun sera à même de le constater dans la nomenclature ci-contre, ce sont tous des hommes en vedette et ils sont fort bien secondés par une direction compétente, comme chacun peut aussi en juger ci-contre.

La SAF maintient un degré de liquidité (81%) pratiquement sans pareil

Il ressort en outre du rapport du conseil d'administration, soumis aux actionnaires par son président **M. Arthur Simard**, que l'actif de la SAF s'élevait, au 31 décembre 1967, au chiffre sans précédent de $456,498,019, comparativement à $434,656,218 en 1966, soit donc un accroissement de $21,841,801 ou de 5%, pourcentage se comparant aussi avantageusement avec celui d'une institution financière anglo-saxonne à peu près équivalente. M. Simard leur fait aussi remarquer que les titres en portefeuille, dont la moyenne des échéances est de moins de 5 ans, les avances, les comptes divers, le capital sur hypothèques dû dans moins d'un an, de même que l'encaisse, les fonds en banque, les prêts remboursables à demande formaient un total de $36,923,000 représentant par rapport au montant de $45,239,763 de dépôts garantis un degré de liquidité d'au-delà de 81%, à rapprocher de 84% à la fin de 1966; ce qui démontre donc que "la direction continue d'attacher une grande importance à l'excellence de sa liquidité". Son degré de liquidité d'au delà de 81% excéderait ceux de bien des institutions similaires anglo-saxonnes et autres. Il est donc logique que les dirigeants de la SAF aient haussé le taux du dividende régulier semestriel et, compte tenu du supplémentaire, ses actions sont, maintenant, sur une base de dividendes de $1.20 par année.

Le Fonds SAF, qui a pris naissance au cours de 1967, compte déjà $1,000,000.

Au cours de l'assemblée précédente, il avait été question d'un projet, se rapportant à la fondation d'un fonds mutuel par la Société d'Administration et de Fiducie. C'est, maintenant, un fait accompli, comme on le constatera par les données ci-dessous, formulées par M. Arthur Simard:

"Au cours de l'année, le conseil d'administration a créé un **fonds mutuel intitulé "LE FONDS SAF"**, qui est contrôlé et géré exclusivement par la Société dans le but de placer et de réinvestir de la façon la plus profitable collectivement les deniers reçus des participants. Au départ, chaque unité a été attribuée au prix de $5.00.

Ce Fonds comprend deux sections: section "A" — à revenus variables (actions ordinaires ou actions convertibles non cotées, ou cotées à une bourse officielle du Canada, des Etats-Unis ou du Royaume-Uni) et section "B" — à revenus fixes (obligations, bons, billets, ou tous autres certificats d'obligations, prêts hypothécaires de premier rang et actions privilégiées à dividende fixe).

Ce Fonds, mis en marche vers la fin de l'année 1967, dépasse déjà un million de dollars et est maintenant à la portée du public en général. Un nombre assez considérable de clients de la Société en font partie et, au début de l'année 1968, des feuillets ont été distribués dans le grand public afin de le faire connaître davantage."

La SAF a été "le premier trust canadien-français" à desservir notre groupe ethnique

Une analyse du bilan comparatif de la Société d'Administration et de Fiducie permet de constater que ses disponibilités atteignaient à la fin de 1967, les $36,360,391.00, contre $34,079,-124.00 en 1966 et le gros des titres en portefeuille figureraient à des prix, excédant leur valeur marchande. Cette supériorité sur leur valeur aux livres, en dépit de ce qui s'est passé dans le domaine du placement mobilier au cours de l'exercice financier écoulé, révèle que les préposés aux placements ont acheté des courtes échéances, ce qui fut une excellente politique, vu les tendances à la hausse du loyer de l'argent. Un coup d'oeil sur les graphiques insérés dans le rapport annuel de la SAF, fort bien présenté et de nature comparative, permet à quiconque de constater rapidement les progrès, réalisés par l'institution. Ces derniers seraient encore plus considérables, si les nôtres réalisaient davantage la nécessité de recourir aux bons offices des trusts. Bien que la SAF gérait en 1967 pour $406,143,603 de comptes de successions, fiducies, agences et valeurs en garde, contre $386,105,426 en 1966 et au regard de seulement $81,622,520 en 1947, nous n'hésitons pas à dire que le chiffre de l'an dernier devrait être beaucoup plus considérable, car, comme il est mentionné ci-contre, la SAF est le premier Trust canadien-français, ayant été fondé au début du siècle, soit en 1903. Si sa fondation répondait aux besoins de l'heure dans le temps, ses services répondent encore plus maintenant aux besoins du moment et pour cause. . . Heureusement que son dynamique directeur-général, M. **Jacques St-Aubin** secondé par un personnel expérimenté, nous a laissé entendre que la SAF ferait connaître davantage ses services au public cette année. Rien de plus logique en face de l'optimisme, envisagé pour 1968 par son président M. Arthur Simard et, aussi, vu la nécessité pour tous ceux des nôtres qui disposent de biens, modestes ou considérables, de recourir aux bons offices d'institutions de ce genre qui ont fait leur preuve et qui savent se tenir à la page, tout comme la SAF, qui n'a pas hésité à recourir à l'électronique pour desservir plus rapidement ses nombreux clients, individus ou sociétés.

Marcel ClémentMarcel Clément

Marcel Clément

Alliance mutuelle-vie



Léo Lavoie

L'Alliance mutuelle-vie annonce l'élection de M. Léo Lavoie au conseil d'administration de la compagnie. M. Lavoie est président de la Banque Provinciale du Canada. Il est aussi vice-président du conseil d'administration de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal.

À noter...

La Bourse Canadienne a été avisée par Satellite Metal Mines Limited qu'elle vient d'acquérir 20 claims miniers, situés dans le canton Letellier dans la région des Sept Iles P.Q. et le coût du jalonnage s'est élevé à $1,352.-13.

•

50,000 actions additionnelles ordinaires de la classe "A" de Versafood Services Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 19 février 1968. L'inscription additionnelle couvre les actions ordinaires de la classe "A", émises en considération partielle pour fins d'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Jiffy Foods Limited.

•

Les ventes des grands magasins, par région, au cours de la semaine terminée le 13 janvier dernier, ont été de 3.6% inférieures à celles de la semaine correspondante de 1967; par contre, elles ont été de 5.1% supérieures durant la semaine close le 20 janvier et de 7.6% plus élevées pendant celle terminée le 27 janvier. Les variations régionales au cours de la semaine terminée le 27 janvier, ont été les suivantes: provinces Atlantiques, +13.3%; Québec +6%; Ontario, +17.4%; Manitoba, +5.5%; Saskatchewan, +5%; Alberta +0.5%; et Colombie-Britannique, +2.5%.

•

American AirLines a donné hier une commande de $800,000,-000.00 à McDennell Douglas Corp. soit l'une des plus importantes commandes à ce jour.

•

On peut transiger, depuis cette année sur la Bourse de Toronto sur 300,000 actions privilégiées, 6 3-4% cumulatif, de Thomson Newspapers Limited. C'est la Montreal Trust Co., qui agit comme agent de transfert.

•

Pour les six mois terminés le 31 décembre 1967, les ventes et les revenus de The Canadian Salt Co. se sont accrus comparativement à la période correspondante de l'an dernier. L'accroissement est attribuable à l'augmentation des ventes de sel gemme pour fin de contrôle de la glace.

Le 23 janvier 1968, les actionnaires ont approuvé le règlement spécial "J" subdivisant le capital-actions de la compagnie sur une base de trois actions pour une action. Les administrateurs ont par la suite déclaré un dividende trimestriel de 10 cents par action, selon la nouvelle base, payable le 28 mars 1968 aux actionnaires inscrits aux livres le 14 mars 1968.

Les ventes de sel gemme se sont maintenues à un niveau élevé durant le mois de janvier 1968, reflétant les conditions rigoureuses de l'hiver dans plusieurs régions.

Après 5 ans d'affaires

La Compagnie d'Assurance Vie Westmount a enregistré pour l'année 1967 une augmentation de 28.4% de son volume de souscription de nouvelles polices par rapport à l'année précédente — les ventes ayant atteint le montant de $98,516,000 lors de l'année 1967 contre $76,725,000 pour l'année 1966.

Le Conseil d'Administration déclare — dans son rapport bilingue présenté aux actionnaires lors de la réunion annuelle tenue le 19 février — que le chiffre d'affaires brut s'élève à $257,260,000 après cinq années d'activité.

Tout en exprimant sa satisfaction sur les progrès enregistrés, la Westmount Life souligne que la moyenne des ventes par associé s'est élevée de $1,220,000 pour 1966 au chiffre record de $1,371,000 pour 1967. Il en est de même pour la moyenne de la valeur nominale des polices d'assurances souscrites qui est passée de $66,575 pour l'année fiscale 1966 à $69,151 pour 1967.

Le rapport annuel de la compagnie fait aussi mention de plans visant à une expansion éventuelle sur le marché de l'assurance américain. En ce qui concerne le Canada, les activités de la compagnie se répartissent présentement sur 12 villes, de Halifax à Victoria.

Billets du Trésor à un taux plus élevé

OTTAWA PC — Nouvelle émission de billets du trésor à 91 jours: $120,000,000 à un prix et à un rendement moyens de 98.347 et 6.74 pour cent, par rapport à un total, la semaine dernière, de $110,000,000 à 98.379 et 6.61 pour cent.

Emission à 182 jours: $30,000,-000 à un prix et à un rendement moyens de 96.744 et 6.75 pour cent, par rapport au même montant, la semaine dernière, à 96.784 et 6.66 pour cent.

BÉNÉFICES NETS

Columbia Cellulose Co. Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1967, une perte nette de $4,116,024 au regard d'un profit de $1,164,332 en 1966.

Dome Petroleum Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1967: $8,340,000 soit l'équivalent de $2.51 l'action au regard de $6,423,000 et $1.93 l'action en 1966.

Donohue Bros Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1967: $1,564,730 soit l'équivalent de 77 cents l'action au regard de $1,694,633 et 94 cents l'action en 1966.

Bethlehem Copper Corporation Ltd., 10 cents l'action ordinaire, payables le 21 mars, inscription le 1er mars.

British American Bank Note Company Ltd., 50 cents l'action ordinaire, payables le 15 mars, inscription le 29 février.

Chrysler Corporation, 5 cents l'action ordinaire en devises américaines, payables le 5 mars, inscription le 23 février.

DIVIDENDES

Auto Electric Service Company Ltd., 7 1-2 cents l'action, payable le 15 mars, inscription le 23 février.

Levy Industries Ltd., 18 cents l'action privilégiée A à 6 pour cent, 29 mars, inscription le 15 mars; 27 1-2 cents l'action privilégiée B à 5 1-2 pour cent, 29 février, inscription le 16 février.

Penmans Ltd., 1.50 l'action privilégiée, 1er mai, inscription le 3 avril.

Northern Tar, Chemical and Wood Ltd., 10 cents l'action ordinaire; 42 1-2 cents l'action privilégiée à 1.70; toutes deux le 1er avril, inscription le 18 mars.

Price Company Limited, 18 3-4 l'action, 1er mai, inscription le 2 avril.

Quemont Mining Corporation Limited, 12 cents l'action, 15 mars, inscription le 23 février.

Revelstoke Building Materials Limited, 20 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 15 mars; 6 pour cent l'action privilégiée à 30 cents, 1er mars, inscription le 20 février.

Scott LaSalle Limited, 20 cents l'action ordinaire, 1er mai, inscription 1er avril.

Sterling Trusts Company, 8 cents l'action, 1er avril, inscription 18 mars.

Thomson Newspaper Limited, 14 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 23 février.

Burrard Dry Dock Company Ltd., 11 cents l'action de classe A, payable le 15 mars, inscription le 23 février.

Calgary Power Ltd., 20 cents l'action ordinaire; 1.25 l'action à 5 pour cent; 1.35 l'action privilégiée à 5.40; tous le 1er avril, inscription le 4 mars.

Revenue Properties Company Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription le 1er mars.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi, le 20 février 1968

PRIX DES OEUFS

	A Extra gros	A Gros	A Moyens	A Petits	A Pee-wee	B	C
Aux producteurs:							
St-Félix-de-Valois	37	32	28	22	8	22	21
Trois-Rivières	36	33	28	23	-	22	17
Victoriaville	35	30	26	21	12	22	17
Aux détaillants:							
Montréal	47	42.4	38.9	32.6	-	-	-
Auc consommateurs:							
Montréal	56-66	51-61	44-49	35-40	-	-	-
Prix des oeufs sur place	-	-	-	-	-	-	-

Commentaires sur le marché

OEUFS: Le marché des oeufs a été stable pour les AEG et AG et ferme pour les AM et AP. De petites quantités d'oeufs ont été importées des Etats-Unis.

VOLAILLES: Le marché de la volaille est demeuré le même, la demande pour le poulet à griller et le gros poulet a été bonne tandis que le marché de la poule et du dindon a été tranquille.

Rapport hebdomadaire des prix des volailles
Cents la livre

Poulets à griller et à frire -5, 19.5. Poulets 5 livres et moins de 6, 19.5; 6 livres et moins de 7, 21; 7 livres et plus, 26.5. Poules moins de 5 livres, 5; 5 livres et moins de 6, 11; 6 livres et moins de 7, 13; 7 livres et plus, 15. Jeunes dindons moins de 12 livres, 25; 12 livres et moins de 20, 25; 20 livres et plus, 24. Adulte dindons moins de 20 livres, 20; 20 livres et plus. Canards. Oies.

Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) -4, 32-34. Poulets 4 livres et moins de 5, 40; 5 livres et moins de 6, 51; 6 livres et plus, 52-54. Poules moins de 4 livres, 28; 4 livres et moins de 5, 35; 5 livres et moins de 6, 37; 6 livres et plus, 37-38. Jeunes dindons moins de 10 livres, 38-40; 10 livres et moins de 16, 40-42; 16 livres et plus, 39-41. Adulte dindons moins de 16 livres; 16 livres et plus. Canards. Oies.

N.B. — Pour volailles éviscérées en vrac: 2-4c.



D.F. Barton (photo de gauche), gouverneur de la Bourse de New York et associé-gérant de Eastman Dillon, Union Securities Company Inc., était à Montréal mardi le 20 février pour rencontrer les dirigeants de Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée. On le voit ici en compagnie de A.D. Nesbitt (photo de droite) président de Nesbitt, Thomson dont le siège social est à Montréal et de D.B. Gill, vice-président exécutif. Nesbitt, Thomson a appris mercredi que sa demande d'adhésion comme membre de la Bourse de New York a été acceptée. C'est la première maison étrangère à être admise à la Bourse depuis environ quarante ans. La maison Eastman Dillon, Union Securities agira comme correspondant de Nesbitt, Thomson aux Etats-Unis ce qui permettra à la société canadienne de se prévaloir de son important service d'études financières.

Pella Québec Ltée



GILLES BÉRARD

Le président de la compagnie Pella Québec Ltée, M. George F. Price, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gilles Bérard, à la vice-présidence des ventes.

Montreal Trust Co. paiera du 5%

Le Montreal Trust a annoncé aujourd'hui qu'à partir du 1er mars, 1968 l'intérêt accru sur les comptes d'épargne personnels sera porté à 5 pour-cent par année. Il sera calculé tous les mois et versé semestriellement.

Un porte-parole du Montreal Trust a déclaré que c'était la ligne de conduite de compagnies de fiducie d'adopter les taux concurrentiels en tout temps.

Cours du dollar

Le dollar américain était inchangé et cotait à $1.08¾ en devises canadiennes.

La livre sterling était en baisse de 7-16 et cotait à $2.61 13-16.

Ventes d'Asbestos Corp. à $39,235,457

Production accrue, mais bénéfices moindres en 1967

MONTREAL (CNW) — Asbestos Corporation Limited annonce que les bénéfices nets de son exercice terminé le 31 décembre s'élèvent à $4,120,159 (ou $1.50 par action ordinaire), au regard de $5,135,-055 (ou $1.93 par action ordinaire), pour l'exercice de 1966.

Les ventes de l'exercice se chiffrent par $39,235,457, montant qui dépasse légèrement celui de l'exercice précédent qui s'établissait à $39,156,628.

La production accusa une avance sensible sur celle de l'année dernière mais l'augmentation prévue des ventes ne s'est pas concrétisée et la hausse marquée des frais de production entraîna une baisse des bénéfices.

Le rapport annuel de la compagnie à ses actionnaires sera publié le 15 mars 1968.

Bourse de Montréal

Bonne tendance en fermeture, hier, sur la place locale

—Les industrielles ont marqué des avances jeudi à la Bourse de Montréal. C'est Wall Street qui a donné le signal de la remontée en fermant prématurément jeudi à l'occasion de l'anniversaire de Washington.

Inco a grimpé de 2 1-2 à 114. Dome Petroleum a progressé de 2 1-4 à 49 1-2. Asbestos a avancé de 1 1-4 et Famous Players de 1 à 47.

Imperial a avancé de près de 1 à 65, Fraser Paper de 3-4 à 20 1-4 et Melchers de 1-2 à 31. Husky Oil, Noranda, Westcoast Tranmission, CIL, Hudson Bay Company et Canada Steamship Lines ont tous avancé de 1-4.

Abitibi, Alcan, Brazil, CAE, Canadian Breweries, Bathurst, Banque Royale, Shell Oil et Trans-Mountain Pipe Lines ont progressé de 1-8 chacun.

Reitman A a perdu 1 à neuf, Montréal Trust 3-4 à 11 3-4, Rio Algom 1-2 à 30 1-4 et Trans-Canada Pipe Lines 3-8 à 26 5-8.

Eagle Mines a perdu 15 cents à $3.85, Terrex trois cents à 36 et Barvalee 2 1-2 cents à 4 1-2 cents.

Consolidated Virginia a grimpé de cinq cents à 84 cents, Agassiz de quatre cents à 71 cents et Kontiki de 1-2 cents à six cents.

Sur le marché de Montréal, les gains l'ont emporté sur les pertes par 53 à 51 et sur le marché canadien, les pertes l'ont emporté sur les gains par 39 à 29.

L'indice global à gagné .64 à 148.09, celui des industrielles 1.06 à 157.94. L'indice des services publics a régressé de .13 à 125.42, celui des banques de .80 à 122.10 et celui des papiers de .21 à 76.59.

Bourse de Toronto

Avances modérées sur le marché minier hier

TORONTO (PC) — Les valeurs ont enregistré quelques gains modérés jeudi à la Bourse de Toronto, et les aurifères ont accusé un recul.

Les pertes l'ont emporté sur les avances par 217 à 190. Toutefois, tous les principaux indices étaient à la hausse, excepté l'or.

Inco a grimpé de 2 à 114, Denison de 1 1-2 à 68 1-2. Canadian Superior Oil de 1 5-8 à 40 7-8 et Dome Pete de 1 1-2 à 50 1-2.

Parmi les aurifères, Dome a perdu 2 7-8 à 72 1-8 et Campbell Red Lake 1 1-2 à 32.

Cette chute des aurifères est due à la décision de la Chambre des représentants des Etats-Unis de retirer la protection d'or sur le dollar américain.

Les aurifères, sous une pression croissante de New York, ont connu une atmosphère d'incertitude depuis la dévaluation de la livre sterling.

L'indice des industrielles a avancé de .45 à 152.75, celui des pétroles de .66 à 189.26 et celui des métaux de base de .64 à 99.35. L'indice des aurifères a régressé de 4.20 à 220.82.

Banque Nationale de Paris

La plus grande banque française. Présente dans plus de 50 pays.

FILIALE AU CANADA: **SFCI**

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTÉE

Financement d'opérations de commerce international
Dépôts à demande et à terme en toutes devises
Prêts commerciaux à court terme

Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria — Tél.: 866-8712
Québec: 500 est, Grande-Allée — Tél.: 529-0457

Pour une revision de votre portefeuille, faites-nous parvenir la liste de vos placements et objectifs

NESBITT, THOMSON
ET COMPAGNIE, LIMITÉE

355 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Attention: GUY DESMARAIS

MONTRÉAL TORONTO
CALGARY EDMONTON FREDERICTON HALIFAX HAMILTON KITCHENER
LONDON, ONT. MONCTON OTTAWA PENTICTON PETERBOROUGH QUÉBEC
REGINA SAINT JOHN SYDNEY VANCOUVER VICTORIA WINNIPEG
LONDRES NEW YORK

EXTRAIT DU 65e RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

	1967	1966
PROFIT NET	539,269.	504,408.
GAIN PAR ACTION	1.80	1.68
DIVIDENDES	345,000.	330,000.
EXCEDENT	194,269.	174,408.
CAPITAL & SURPLUS	4,434,097.	4,256,762.
DEPOTS	45,239,763.	43,619,922.
SUCCESSIONS, FIDUCIES, ETC.	406,143,603.	386,105,426.
ACTIF TOTAL	456,498,019.	434,656,218.

SAF

le premier Trust canadien-français

Une copie du rapport annuel vous sera envoyée sur demande

MONTREAL • QUEBEC • CHICOUTIMI
TROIS-RIVIERES • ROUYN • OTTAWA • WINNIPEG
REGINA • EDMONTON • VANCOUVER

Président d'honneur: Hon. J.A. Brillant, C.B.E.,C.L.
Président de la Société: Arthur Simard, C.R.
Président du Conseil: Hon. Edouard Asselin, C.R., C.L.
Premier Vice-président et Président du Comité exécutif: Jacques Brillant, B.A.,L.S.P.S.
Vice-présidents: Hébert Chrétien, B.A.,LL.L. Lavery Sirois, notaire Bernard Lechartier, O.L.H.
Administrateurs: Roland Bock, Aubert Brillant, Pierre-Paul Daigle, Henri de Cazes, Paul DesRochers, B.A., D.S.F., Emile Desorcy, B.A., L.Sc. Com., Daniel O'Connell Doheny, C.R., Col. Hon. Raoul O. Grothé, C.L., Hon. Gérald Martineau, C.L., Paul Murdock, Isidore C. Pollack, LL.L., Claude Pratte, C.R., Jacques St-Aubin, Léon Simard
Directeur général: Jacques St-Aubin
Trésorier: Anatole Côté, B.A., L.S.C., Adm. P.
Secrétaire: J. Roger Picotte
Secrétaire adjoint: Richard Massicotte, notaire
Vérificateur interne: Ronald Portugais
Gérants: Montréal: Georges-E. Marchand B.A., LL.L., L.Sc. Com. Québec: Gérard Laverdière avocat

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mines					
Acad Uran	4600	11	9	9	– 1
Accra	1000	11½	11½	11½	
Acme	14500	20	18	19	+ 1
Agnew Mg	1500	13	13	13	+ ½
Agnico	2500	169	160	168	+ 7
Akaitc	10200	42	40	40	– 5
All Pitch	1000	11½	11½	11½	+ ½
Am Larder	z100	31	31	31	
Am Moly	1376	24	24	24	
Ang Ruyn	2800	96	90	95	+ 6
Ang U Dev	600	67	67	67	– 1
Area	400	285	284	285	
Argosy	1500	53	52	53	+ 1
Armore	15700	22½	22	22½	+ ½
Arcadia	2500	25	23	23	– 1
At Yk	11000	9	8	8½	
Aunor	608	360	350	360	+ 5
Bankeno	2500	93	91	93	– 2
Bankfield	1000	9	9	9	+ ½
Barnat	1810	55	53	53	– 5
Bary Expl	500	31½	31½	31½	+ 1
B-Dou	500	17	17	17	
Belcher	1000	35	35	35	
Belletere	500	21	21	21	– 1
Bethlmi	4625	740	730	735	+15
Big Nama	1500	30	30	30	– 7
Black Bay	5000	9	8½	9	
BL Hawk	500	37	37	37	+ 1
Bounty Ex	3499	22	20	20	+ 1
Broul Reef	4000	41	38	38	– 2
Brunswk	2005	485	475	480	
Bunker H	5000	17	17	17	
Calmor IB	3600	120	117	117	– 3
C Mines	16600	44	42½	42½	+ ½
Camflo	9100	500	490	500	
Camp Chib	962	775	765	775	– 5
Camp Rl	500	$32½	32	32	– 1½
C Tung	1100	250	245	248	– 3
C Dyno	350	230	226	226	– 8
C Jamieso	2500	98	95	98	+ 4
Cdn Keely	6000	8	8	8	
C Lencourt	1000	16	16	16	+ 1
C Malart	z200	11	11	11	
C Nisto	16000	43	42	43	+ 2
Candor	24500	17½	16½	17	– ½
Can-fer	1500	95	95	95	
Cantri	500	15	15	15	
Captain	2000	14	13½	14	
Cassiar	100	$16½	16¼	16½	+ ¼
Cent Pat	2100	185	180	185	+ 5
Chesvl	10000	24½	24	24	– ½
Chib Kay	3200	13	13	13	
Chib M	3000	61	61	61	– 4
Chimo	9400	183	180	181	
Coch Will	700	129	129	129	+ 4
Comb Met	1333	17½	17½	17½	– ½
Coniagas	500	49	49	49	+ 3½
Conigo	25000	45	44	44½	– ½
C Shawkey	4605	28	27	27	– 1
C Bell	21000	17	16	17	+ ½
C Callinan	2250	11	10½	11	– ½
Con Fardy	1000	305	305	305	+ 5
Con Gillies	2000	8	8	8	
C Halli	1500	62	60	62	+ 2
C Marben	1200	645	640	640	+ 10
C Marcus	500	23	23	23	
C Morisn	1600	375	365	365	– 5
C Neg	16820	55	49½	49½	– 5½
C Nichi	23000	11	11	11	– ½
C Rambler	1000	80	79	80	
C Red Pop	8671	23½	23	23	– ½
Conwest	1500	775	740	775	+ 35
Coprcorp	4500	58	58	58	
Cop Fields	3867	120	118	120	+ 1
Cop-M	10000	27½	26½	27½	+ ½
Coulee	5000	49	47	49	+ 1
Craigmt	2625	$10	995	10	
Cstland	z60	20	20	20	
Crowpat	1600	13½	12	13½	+ 1½
D'Aragon	7000	32	30	31½	+ ½
Deer Horn	1000	24½	22½	24½	– ½
D'Eldona	5200	90	90	90	+ 1
Denison	2834	$69	68	68½	+ 1½
Dicknsn	900	430	420	420	– 10
Discovry	1400	141	136	140	– 8
Dome	1280	$72¾	72	72¾	– 2¾
Donalda	5200	14½	14½	14½	
Dunraine	7567	37	34	36	+ 2
East Sull	4025	715	700	700	– 15
Eddako	1000	$11¼	11¼	11¼	– ¼
F'west T	2100	12	12	12	+ ½
F Mar	1000	140	140	140	
F Nat U ran	8150	79	74	78	– 5
Frobex	167	390	390	390	– 5
Gnt Masct	1600	125	121	125	+ 3
Giant Yk	950	$12¾	12¼	12¼	+ ¼
Glenn Exp	6000	16	15	15	– 1
Glory	13800	168	164	166	+ 6
Goldrm	24987	63	62	63	
Gorto	11800	340	330	340	+ 10
Gradore	1000	20	20	20	
Grandroy	3000	46	45	46	+ 1
Granduc	1550	610	605	610	+ 5
Granisle	300	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Green Pnt	500	37	37	37	+ 1
Gulch	1450	29	29	29	– 1
Gunnar	1280	190	181	190	
Hastings	3700	215	215	215	+ 5
Headway	1000	16	16	16	
Heath	500	8	8	8	– ½
High-Bl	450	$17¾	17	17	+ ¼
Hollinger	1735	$27¾	27½	27½	
Huds Bay	207	$55½	55½	55¾	+ ¼
Hu-Pam	3500	24	23	23	
Hydra Ex	1054	72	22	22	– 1
Int Bibis T	2000	58	56	58	
Irish Cop	8000	13	13	13	
Iron Bay T	400	395	385	395	+ 10
Iso	2600	170	168	170	+ 2
Jaye Exp	3000	18	16	16	– 2
Jelex	3500	25	25	25	
Joliet	3000	35	34	34	
Jonsmith	83200	28	27	27	– ½
Joutel	3600	82	81	82	+ 5
Jowsey	540	68	68	68	+ 1
Kerr Add	3385	$16¼	16	16	
Kelly Dsd	600	15	15	15	
Kid Coper	2900	74	73	73	– 2
Kirk M	16100	12½	11½	12	+ ½
Kirk Twns	1500	13½	13½	13½	– ½
Kopan	1125	9	8½	8½	– ½
Lab Min	z65	$29¾	29¾	29¾	
L Dufault	2545	$11¼	10¾	10¾	– ¾
Lakehead	2000	34	34	34	+ ½
Lake Lyn	500	25	25	25	+ 1
L Osu	4000	36	35½	35½	– ½
L Shore	z5	355	355	355	
La Luz	650	$14½	14½	14½	
Letch	845	$11¾	11¾	11¾	– ¼
LL Lac	500	294	294	294	+ 4
Lorado	4160	121	118	118	– 6
Louvicrt	1000	12	12	12	
Macassa	3300	187	185	187	+ 2
Macdon	2025	23	23	23	– 1
MacL Msh	z12	57	57	57	
Madsen	6650	199	190	190	– 10
Malartic	z350	76	75	76	
Marchant	1200	73	73	73	
Martin	2000	27	22	22	– 7
Match	4250	10½	10	10	– 2
Mattgmi	2845	$14¾	14½	14¾	
Maybrun	2000	10	10	10	– ½
M Adam	42500	66	61	63	
McWat	1900	48	47	48	+ 1
Mentor	5000	78	75	75	– 3
Merrill	500	170	170	170	
Meta U	53000	20	16½	19½	+ 3
Midrim	4200	125	120	125	+ 5
Min Ore	136500	17½	15	17	+ 2
Mogul Min	3500	400	390	390	– 5
Multi-Mi	6900	244	233	242	+ 8
Nealon	z300	7½	7½	7½	
New Ath	3000	21	20	21	
New Bid	2000	5	5	5	
New Cal	2000	28	28	28	– 1
Newconx	2365	740	715	740	+ 30
N Harri	12000	15	14	14½	+ ½
N Hosco	4700	178	174	176	– 1
N Imperal	3700	310	305	310	
N Kelore	2500	11½	11½	11½	+ ½
Newlund	3000	21½	21½	21½	
N Mylama	3000	17	17	17	+ 1
Newnor	2000	13	13	13	– ½
N Sen	14750	45	43½	44½	– ½
N Rim	14000	19	16½	19	+ 2½
Nor Acme	1000	18	18	18	+ ½
Norbaska	3000	69	66	66	– 2
Norbeau	4000	33	32	33	– ½
Norgld	11000	9½	9	9½	
Norlex	1000	15	15	15	
Normetal	3958	445	440	440	– 5
Northcal	2500	26	25½	26	– 1
N Coldstm	325	112	112	112	+ 2
North Exp	700	24	24	24	
Northgat	4140	$10¾	10¾	10¾	
N Rank	1500	34	34	34	– 2
N Rock	3000	32	30	32	+ 2
North Can	200	111	111	111	– 1
Obaska	6800	8½	8	8½	
Obrien	500	38	38	38	– 2
Opemska	930	910	905	910	
Orchan	3300	330	325	330	+ 15
Pamour	200	258	258	258	
Paramaq	5500	11	10	10½	
Patino	1288	$19	18¾	18¾	– ¾
Pax Int	1000	11	11	11	
Pce Exp	115990	287	262	286	+ 23
Prtess	15000	7½	7	7	– ½
Pick Crow	3577	30	30	30	
Pine Point	2094	$45¼	45	45¼	+ ¾
Placer	150	$28½	28½	28½	– ¼
Porc Pay	5233	15	15	15	
Pow Rou	1000	31	28	31	
Preston	724	$17¾	17¾	17¾	
Probe M	121225	19½	15½	19	+ 3½
Pyramid	4100	123	118	120	– 2
QMI	100	296	296	296	
Que Chib	6000	38	34	38	+ 4
Que Man	7700	18½	18	18	– ½
Q Mattgmi	2500	104	101	101	+ 1
Quemont	2615	990	975	980	– 10
Quonto	1000	6½	6½	6½	
Radiore	z400	53	53	53	
Rayrock	700	148	146	148	– 2
Rio Algom	760	$31	30½	31	+ ¾
Rio 580 Pr	75	$96	96	96	– ¾
Rio Alg c w	110	$16¾	16¾	16¾	+ ½
Rix Athab	2050	22	22	22	– 1
Roman	8515	$22½	22	22¼	
Rowan Cn	3000	8	7½	8	– ½
Ryanor	1000	12	12	12	– 1
St Fabien	6000	24½	24½	24½	– ½
San Antoni	4000	16½	16	16½	
Sarimco	1200	18	18	18	
Satel	12000	32	32	32	– 1
Sherritt	4005	480	470	475	
Sigma	200	715	715	715	– 10
Silvrfids	200	335	335	335	– 10
Sil Miller	3500	16½	16	16	– ½
Silmq	57000	36	34	34	
Sil Stand	1000	57	57	57	– 3
Sisco	5300	435	420	435	
Stanrck	200	520	515	520	
Steep R	1250	625	620	625	+ 5
Sud Cont	1000	25½	25½	25½	+ ½
Sullivan	930	495	475	475	– 10
Sunburst	z400	7	7	7	
Teck Corp	520	490	485	485	– 10
Texmont	4300	88	85	87	
Tex-Sol	1510	22	22	22	+ 1
Tombill	500	90	90	90	– 1
Tormont	2000	6½	6	6	
Towag	15200	37	34½	37	+ 2½
Trin Chib	3000	9½	9	9½	
Tundra	1000	20	19	20	
U Mining	900	29	29	29	– 1
U Buffad	23300	61	59	60	
Un Cmstk	2500	11½	10½	10½	– ½
Upp Can	8000	170	166	170	+ 1
Urban Q	2055	13½	13½	13½	
Wasmac	4700	125	115	119	– 1
West Mine	620	240	240	240	
White Star	4500	29	29	29	
Wilco	3020	34	33	34	+ 1
Willroy	1000	93	93	93	– 3
Windfall	1000	19½	19½	19½	– ½
Win-Eld	z200	14	14	14	
Wr Harg	100	215	215	215	– 8
Yale Lead	800	22	22	22	
Yk Bear	2910	545	530	545	
Young HG	7500	9	9	9	
Zenmac	1500	27	27	27	+ 1
Zulapa	4000	17	17	17	
Huile et gaz					
Almtnex	880	535	530	530	– 5
Am Leduc	6000	15½	15	15	
Bantl	1135	$13¾	13¼	13½	– ½
Calvert	4500	22	21½	22	+ ½
CS Pete	600	296	296	296	
C Dehi	1800	505	470	490	– 15
C Delhi w	500	70	70	70	– 5
C Ex Gas	800	645	640	645	+ 10
C Gridoil	100	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Cdn Sup O	3358	$40¾	39½	40¾	+ 1¾
Cent Del	3700	$18¼	17¾	18¼	+ ¼
Charter Oil	1340	590	545	545	
Chieftan D	150	765	765	765	– 5
Com Pete	100	750	750	750	
C West P	3965	238	238	238	
Dynamic	1250	141	139	140	
Fargo	100	625	625	625	
French Pt	1450	580	575	575	– 5
Gr Plains	300	$17½	17¾	17¾	+ ¼
Gt COilsds	3175	$12	12	12	
Int Helium	5980	205	200	200	– 5
Midcon	18516	53	50	52	– 3
N Cont	3100	70	62	70	+ 5
N Davies	2000	14	13½	14	– 1
Northld	2000	7	7	7	– 3
Numac	1790	495	475	490	+ 15
Numac wt	6300	135	125	134	
Okalta	2600	15	15	15	
Permo	800	22½	22½	22½	– ½
Peruv	200	261	261	261	+ 16
Petrol	51900	125	114	115	+ 2
Pinnacle P	2700	325	310	320	
Place G	33800	159	142	153	+ 11
Ponder	3000	50	50	50	
Ranger	5925	395	380	390	– 5
Scurry Rn	1575	$37¾	37½	37½	
Spoon	10350	117	115	115	– 3
Triad Oil	4600	247	244	246	
U Canso	1400	500	490	490	– 5
U Canso w	1500	160	150	160	
Un Reef P	1000	30	30	30	
Wespac	600	16	16	16	– 1
W Decalta	6050	315	305	310	
W Decit w	3150	125	125	125	– 5
Industrielles					
Abitibi	5685	$7¾	7½	7½	
Acklands	875	$14½	14½	14½	– ½
Alta Gas T	821	$30¼	30¼	30¼	– ½
Alta Gas p	125	$79	79	79	
Alta Gas w	300	410	410	410	
Alta Nat	131	$20	20	20	– ¼
Algo Cent	2420	$8½	8¾	8½	+ ¼
Alg Cent W	1750	375	325	350	+ 25
Algoma St	1925	$17¼	17	17	+ ¼
Alonquin	1000	65	65	65	+ + 7
Almin 2p	125	$37¾	37¾	37¾	+ ½
Anglo-cn	900	$6¾ E	¾ ½	6¼	– ¼
Anglo-c pr	100	$15¼ E	¼ ¾ ½	15½	– ¼
Ang CTE	½ ½	105	$32½	32½ E	¾ ½ ½
Anthes A	225	$29½	29½	29½	
Anthes C p	25	$88¾	88¾	88¾	
Argus	160	$11¼	11¼	11¼	– ¼
Argus B pr	110	$38¼	38¼ E	¼ – x +	¾
Asbestos	7015	$21¼	20¼	21¾	+ ¾
Ashdwn B	z75	$7¾	7¾	7¾ E	¾
Bank Mtl	7491	$11¼	10¾	11	
Bank N S	3027	$15¼	15½	15¾	+ ¼
Beaver L	6560	$12	11¾	11¾	– ¼
Beaver pr	100	$25¼	25¼	25¼	
Bell Phne	3494	$43	42¾	43	+ ¼
Bow Valy	815	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Bow Vly w	980	860	850	860	+ 5
Brazilian	2011	$14¼	14	14¼	
Brdg Tnk p	25	$31	31	31	– 2½
BA Oil	3003	$41	40½	40½	– ½
BC Forest	225	$15¼	15¼	15¾	+ ¼
BC Frest p	175	$47¾	47	47¾	+ ¾
BC Sugar	600	$38½	38½	38½	
BC Phone	125	$58	56	58	
BCPh 4¾ p	25	$72	72	72	– ½
BCPh 5.15	35	$79½	79½	79½	– ½
Buntin Rd	1500	$10½	10¼	10½	– ¼
Burns Fds	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Burrard	200	$6¾	6¾	6¾	– ¼
CAE Ind	543	$10½	10¼	10¼	– ¼
Calgary P	225	$20½	20½	20½	– ¼
Calgy 540 p	20	$100½	100	100	– 1
Calvrt Dis	300	87	85	85	– 20
CD Sugar	425	$21¼ E	½ ¾	¼ ¾ ¾	+
Can Cem	213	$27½	27¼	27½	– ¼
Can Cem p	z70	$20	19¾	19¾	
Can Iron	125	$16½	16½	16½	+ ¼
Can Iron p	z20	$86	86	86	
Can Malt	575	$17	17	17	– ½ E
CSL	z1	$26¼	26¼	26½	
CSL pr	z60	495	495	495	
C Brew	13325	$8¾ Z	– ¼	8¾	+ ¼
Cdn Can A	z41	$10¼	10¼	10¼	
C Curtiss	9445	315	280	280	– 35
Cdn Food	z14	$6½	6½	6½	
Cn Food 2p	z7	$45	45	45	
C Found pr	z50	$13½	13½	13¾	
C Imp Bnk	4765	$13¾	13½	13¾	– ¼
Cll	763	$13¾	13½	13½	– ¼
C Marconi	150	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
CP Inve pr	4175	$21¼	21¼	21¾	
CPR	665	$52	52	52¼	+ ¼
CPR 300 pr	350	$9¾	9¾	9¾	– ¼
C Petrofin	603	$15½	15¼ E	¼ ¾ ¾	+ ½
Cdn Tire	30	$42½	42½	42½	+ ½
Cdn Tire A	1265	$35	34½	34½	– ½
C Utilities	z5	$35	35	35	
CEN Wall	80	$54½	52¾	54¼	– ¼
CWN Gas	z50	$15½	15½	15½	
Capit Bldg	3200	185	180	180	– 5
CDRH Ltd	205	$7½	7½	7½	– ¼
Chemcell	895	$7	6¾	6¾	
Chrysler	z21	$53¾	53½	53½	
CHUM A	630	$22½	22	22½	+ ½
Clairton	100	355	355	355	– 5
Codville A	1340	$7½	7	7	– ¼
Columbi p	600	$12¼	12¼	12¼	
Cominco	2749	$24¾	24¼	24¾	+ ¼
Compro	500	370	370	370	– 5
Computr	z50	$14¼	14½	14½	
Con Bath	1166	$18¾	18¾	18¾	– ¼
Con Bath w	1660	325	315	315	
Con Bldg	5600	150	145	145	– 5
Cons Gas	4036	$19½	19¼	19¾	– ¼
Coronatn	200	125	125	125	
Coron 2w	z30	18	18	18	
Cosmos	100	$10¾	10¾	10¾	– ¼
Crestbrk	z74	$5¼	5¼	5½	
Crow Nest	1675	$31	29¾	31	+ 1¼
Crush Intl	2560	$13¾	13¾	13½	+ ¼
Cygnus A	200	355	355	355	
Cygnus B	z45	$6¾	6¾	6¾	
Dale-R pr	125	$8	8	8	– ¾
DeHavInd	10	$300	300	300	
Delta Elec	3800	340	335	340	+ 5
Distl Seag	1245	$40¾	40½	40¾	+ ½
Dome Pete	1396	$51	49¼	50½	+ 1½
D Bridge	550	$14½	14¾	14½	+ ¾
Dofasco	1557	$17½	17¼	17½	
Dom Glass	z25	$9¾	9¾	9¾	
Dom Lime	100	230	230	230	– 10
D Scottsh p	25	$37½	37½	37½	+ ½
Dosco	z25	$7½	7½	7½	
Dom Store	4590	$16¼	16	16	– ¼
Domtar	2134	$8¾	8¾	8¾	
D Textile	505	$14¾	14¾	14¾	
Dupont	285	$22	22	22	– ¼
Econ Inv	200	$11½	11½	11½	+ ¼
Electro Itd	375	$10	10	10	+ ¼
Exquisite	100	$5½	5½	5½	+ ¼
Falcon	205	$97½	97¾	97¾	– ¼
Fam Play	139	$47	46½	47	+ 1
Fleet Mfg	4300	200	200	200	+ 5
Ford Cnda	315	$157	151½	155	+ 4
Fraser	3275	$21½	19¾	20½	+ 1¼
Freiman	100	$7¼	7¼	7¼	– ¼
GMC	z5	$81½	81½	81½	
G Stl Ware	z35	$7¼	7¼	7¼	
G Stl Wre p	z5	$75½	75½	75½	
Greb Ind	200	$7½	7½	7½	
GL Paper	1045	$17½	17¼	17½	– ¼
GL Power	525	$19	18¾	19	
Gt W Life	120	$48	48	48	– 2
Gt W Sadle	1000	78	78	78	+ 3
Greyhnd	1000	$11¼	11½	11½	
Guar Trst	430	$9	8¾	9	+ ¼
Hard Carp	250	$12¾	12¾	12¾	– ¼
Hard Crp A	1200	$10¾	10¾	10¾	– ¼
Harveys F	337	$15¾	15¾	15¾	
Hawker S	545	350	350	350	
Hawker pr	z15	$68	67½	67½	
Hays-Dna	100	$11¾	11¾	11¾	
Home A	1500	$20¼	20¼	20¾	– ¼
Horne Pit	900	340	340	340	+ 5
H Bay Co	105	$21	21	21	+ ½
HB Oil Gas	1035	$37½	37	37	– ¼
HB Oil G pr	325	$55½	55½	56¾	
Huron Eri	2025	$10	9¾	9¾	– ¼
Husky Oil	1035	$21¼	21¼	21¼	
Husky D w	1124	$12	11¾	12	+ ½
Imbrex	300	435	430	435	+ 10
Imp Oil	2044	$65	64½	65	+ ½
Imp Tob	710	$13½	13¾	13¾	
Ind Accept	1150	$19	18¾	18¾	– ¼
Ind Adhes	100	$6¾	6¾	6¾	– ¼
Ind Mineri	100	$13¼	13¼	13¼	
Ind Wire	250	340	330	330	– 15
Ingersol A	600	$23¼	22	22	– 2
Inglis	1000	$11¾	11¼	11¾	+ ¼
Inland Gas	1975	$9½	9¼	9½	
Inland G p	140	$15	15	15	
Inspiratin	500	115	115	115	
Intr Cty wt	z40	215	215	215	
IBM	z8	$670	650	650	
Int Nickel	2266	$114½	112	114	+ 2
Int Util	1530	$39½	39¾	39½	+ ¼
Int Util pr	1175	$40	39¾	39¾	+ ¼
Intpr Disc	z30	35	28	28	
I PL	40480	$19¼	19	19¼	– ¼
Int Pipe w	1825	900	885	890	– 10
Intpr Steel	450	390	385	385	
Inv Grp A	1610	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
ITL Ind	635	$17	16¾	17	
James Stl	303	360	360	360	+ 10
Jefferson	354	$46½	46½	46½	+ ½
Jockey C	200	295	290	290	– 5
Jockey A p	250	$7½	7½	7½	– ½
Kaps Tran	500	$6	6	6	
Keeprite P	225	$11½	11½	11½	
Kelly D A	z20	480	480	480	
Kelsey H	125	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Kelvinatr	525	$7¾	7¾	7¾	
Labatt	706	$14¾	14¼	14¼	
LOnt Cem	375	325	325	325	

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	3575	$7¾	7¼	7¼	+ ¼
Alcan	3482	$26¼	26	26¼	+ ¼
Alcan 4¼ pr	225	$34	33½	33½	– ½
Algoma	2240	$17¼	16¾	17¼	+ ½
Ang C P pr	100	$16	16	16	+ ¼
Ang T 4½pr	35	$33½	33½	33½	+ ½
Asbestos	1745	$21¾	20¼	21¾	+ 1¼
Atl Sug	710	$9½	9¾	9½	– ¼
Bank Mont	2960	$11¼	10¾	10¾	
Bank NS	1640	$15¾	15½	15½	– ¼
Bang Cn	700	$10¼	10¼	10¼	
Banque D	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¾
Bell Ph	1681	$43	42¾	42¾	
Brazil	1026	$14½	14	14½	+ ¼
BA Oil	490	$41	40½	40½	+ ¼
Brinco	550	340	335	340	
Brucke	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Bruns	100	$19½	19½	19½	+ ½
Cae Ind	687	$10¾	10¼	10¾	+ ¼
Cal Pow	10700	$20½	20½	20½	– ¼
Can Cem	104	$27½	27½	27½	
Can Perm	100	$10½	10½	10½	
Can Stm Ln	200	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Cdn Brew	1734	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
C Chem wts	400	235	235	235	– 5
C Imp Bk C	9900	$13¼	13½	13¾	– ¼
CIL	1100	$13¾	13½	13¾	+ ¼
C Int Power	250	$32¼	32¼	32¼	
CP Inves P	1010	$21¼	21½	21¾	
C P R	1516	$52	52	52	
C P R 3.00 p	180	$9¾	9¾	9¾	– ¼
Cdn P Fina	650	$15½	15¾	15¾	
Cent Del R	525	$18¼	18	18¼	
Chemcell	300	$6¾	6¾	6¾	– ¼
Chum Ltd A	400	$22½	22¼	22½	+ ¼
Cominco	1065	$24½	24¼	24½	+ ½
Con Bath	1760

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

La Charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - TROT - A réclamer $2,000 - Allocations pour le sexe et l'âge - BOURSE $1,300

2 – Jay Bob	A. Lavallée	Bon choix	3-1
7 – Dee Voted	G. Lachance	Une tentative	7-2
4 – Czar Voman	R. Bouthillier	Aura sa chance	4-1
3 – Landracer	A. Bédard	Dans la course	9-2
1 – Live Fast	L. Bergeron	Pas si vite	8-1
6 – Beau Mar Mic	A. Boucher	Plus difficile	8-1
5 – Knight Air	R. Coutu	Un chevalier?	10-1
8 – Volarion	R. Gagné	Pas ce soir	15-1

Aussi éligibles : Chief Cornica – C. Patry; Archie Mon – A. Hanna

DEUXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer $1,500 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE $1,100

4 – Admiral Richelieu	A. Bédard	Du double	3-1
1 – Circus Song	A. Hanna	Un adversaire de taille	7-2
7 – Pulaski Mac	J. G. Brosseau	Aura sa part	4-1
3 – Major Yates	S. Pleau	Lui aussi	9-2
2 – Sugar Prince	A. VanDerpaelt	Les miettes?	6-1
6 – Custer Hanover	M. Cournoyer	Si peu	8-1
5 – Envy	Hen. Filion	Entre bonnes mains	10-1
8 – Volo Tide	P. Sauvé	Pas cette fois	10-1

Aussi éligibles : Windsor – P. Laroche; Miss Direct – G. Lamy

TROISIEME COURSE - AMBLE - Non-gagnants de $4,000 en 67-68 - BOURSE $2,000

3 – Katy	C. Côté	Pas vaincue?	5-2
4 – Senator Pick	A. Deguise	Forte opposition	7-2
1 – Adam Hanover	Hen. Filion	Les atouts en mains	4-1
2 – Northwood David B.	C. Desjardins	Mince part	9-2
7 – Jet Shadow	M. Cournoyer	Bien peu	6-1
6 – Armbro Honest	L. Pelletier	A vos risques	10-1
5 – Brave Tag	F. Leboeuf	Pas là	15-1
8 – H. S. M.	R. Bouthillier	Pas recommandé	15-1

Aussi éligible : Ace Dean – J. Quessy

QUATRIEME COURSE - TROT - A réclamer $1,500 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE $1,500

2 – The Minch	A. Boucher	A coup sûr	5-2
5 – Gus The Great	G. Lachance	Aura sa chance	7-2
4 – May Eve Queen	D. Larochelle	On verra bien	4-1
8 – Julian Nathan	M. Turcotte	Devra remonter	9-2
6 – Sue's Girl	A. Deguise	A vos risques	6-1
7 – Notation	S. Grisé	Lucky 7?	6-1
1 – Brighter Days	G. Ouimet	Bah!	8-1
3 – Dottie Lind	M. Bergeron	Passons	8-1

Aussi éligibles : Shoe Clerk – J. Caz.eron; Loner – G. Filion

CINQUIEME COURSE - AMBLE - Pour 3-4-5 ans seulement. Non-gagnants de $1,500 à vie ou novices - BOURSE $1,300

3 – Master Lou	M. Brosseau	Pour la photo?	3-1
7 – Consul Richelieu	L. Turcotte	Attention	7-2
8 – Diamond Blitz	A. Boucher	Même de là	4-1
5 – Honest Frost	Pas nommé	Une surprise?	9-2
4 – Ann Direct Adios	J. L. Vilandré	Itou	6-1
6 – Cloverland Parlay	G. Desrosiers	Si vous l'aimez	6-1
1 – Dusty Rebel	C. Brière	Descendra	8-1
2 – Kathy's Colleen	W. Bourgon	Pas mieux que l'autre	10-1

Aussi éligibles : M B M – Y. Plouffe; Helen Mir – G. Baillargeon

SIXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer $2,500 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE $1,400

5 – King Grattan S	Pas nommé	Ca y est!	3-1
6 – Atlantic Stone	Hen. Filion	Bon deuxième	7-2
2 – Good Scot	Pas nommé	Dans l'argent	4-1
4 – Astra's Boy	M. Turcotte	Pourquoi pas?	9-2
1 – Mary Lyn	P. Sauvé	Bien au départ	6-1
7 – Vera Wil	C. Poulin	Verra Vera	8-1
8 – Eddie Lee	M. Gingras	Longue route	8-1
3 – Good Girl Mir	S. Grisé	Non!	10-1

Aussi éligible : Page Mar Mic – Pas nommé

SEPTIEME COURSE - AMBLE - Non-gagnants de $3,000 en 67-68 - BOURSE $1,500

7 – Parading Prince	Hen. Filion	En tête de parade	3-1
2 – Ole Faithful	R. Sauvé	J'y crois	7-2
4 – Barry Minbar	C. Poulin	La roulette	4-1
1 – Sam's Pride	C. Dupont	Protégez-vous	9-2
3 – Easter Guy	J. G. Brosseau	Autre saison	6-1
5 – Atom Direct B.	M. Turcotte	Pas directement	8-1
6 – Miss Pandora Express	J. M. Savard	Oups	10-1
8 – Repeat Mac	B. Côté	Une autre fois	10-1

Aussi éligibles : Battle D. Adios – Y. Geneau; Minty Rose – Y. Plouffe

HUITIEME COURSE - AMBLE - A réclamer $3,500 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE $1,600

7 – Speedy Pointer	C. Poulin	A sa place	3-1
4 – Armbro Explorer	M. Lefebvre	Un aspirant	7-2
6 – Justice Hanover	M. Bergeron	9-2 o.k.	9-2
1 – Stormy M.	A. Hanna	6-1 aussi	6-1
3 – Maritime	G. Lachance	Quand?	6-1
2 – Dainty Brooke	S. Grisé	Bien au départ	8-1
5 – General Richelieu	D. Larochelle	Au pas	8-1
8 – Harry Johnston	A. St-Amour	Oubliez-le!	15-1

Aussi éligibles : Admirable Pick – M. Turcotte; G. P. Bar – L. Bergeron

NEUVIEME COURSE - AMBLE - Non-gagnants de $12,000 en 67-68, ou à réclamer $12,000 - All. pour âge et sexe - BOURSE $4,000

4 – Jolitop	P. Robillard	Une répétition	5-2
1 – Sir Chief	M. Turcotte	Une menace	3-1
2 – Hay Man	A. St-Amour	Attention	4-1
3 – Harry's Bomber	R. Barrieau	A vos risques	6-1
5 – Fatherland	Hen. Filion	Le négligé!	8-1

DIXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer $2,000 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE $1,300

5 – Roland Duke	G. Baillargeon	De l'exacta	3-1
2 – Ida Purdue	A. Bédard	Un compagnon	7-2
3 – Buzz Johnston	C. Dupont	Peut tout prendre	4-1
6 – Flemington Honor	Pas nommé	Nouveau venu	9-2
1 – Uncle Bun	P. Robillard	A ses moments	5-1
4 – Nettie Herbert	G. Lachance	Bien mince part	6-1
7 – Leo Chief	P. Laroche	Passons	8-1
8 – Gallipot	A. Vanderpaelt	Ne figure pas	15-1

Aussi éligibles : Steven Dell – J. C. Martineau; Gregg C. – A. Lavallée

Canadien gagne 2-1 en lever de rideau des Ice Follies

Par Jean-Paul Cofsky

Au cours de ce que l'on pourrait appeler un sain exercice d'assouplissement, hier soir, le Canadien en lever de rideau aux Ice Follies qui seront au forum la semaine prochaine, a vaincu les Blues de St-Louis au compte de 2-1 devant quelque 12,000 spectateurs. Pas un de ces spectateurs n'a souffert d'attaque cardiaque. Du jeu serein, paisible, honnête, mais sans éclat qui s'est soldé par une 8eme victoire consécutive du Tricolore.

Les deux buts du Canadien ont été l'oeuvre de Gilles Tremblay et de Jacques Lemaire, leur 18ème de la saison à chacun. Craig Cameron a réussi l'unique but des vaincus dans un dernier mais futile effort vers la fin de l'engagement final.

Je tairai pudiquement les noms des joueurs du Canadien qui étaient sur la glace au moment de cet incident qui a eu pour effet de réveiller quelques spectateurs.

Un élan de Béliveau et tout est fini!

A 4:32 du deuxième engagement Jean Béliveau a pris les choses en main, s'est dirigé jusqu'à la défensive ennemie où il a placé le disque délicatement sur le bâton d'Yvan Cournoyer qui a décoché un boulet à bout portant, mais que Glenn Hall a bloqué habilement. Ce dernier n'a pu cependant résister à l'assaut de Gilles Tremolay qui a catapulté le retour du lancer de Cournoyer derrière lui.

Et le jeu continua, "p'tit galop, p'tit galop, p'tit galop"... jusqu'à ce que Jacques Lemaire, voyant la défensive des Blues endormie et ronflant, porte l'avance du Canadien à 2-0.

Et les Blues continuèrent de patiner à la M. Frick, le Canadien se contenant de les suivre, de les contourner, de les pourchasser, de les éviter ou encore de leur montrer leurs talons de bottines... ! sans les plaquer pour ne pas les effaroucher.

Le compte n'étant toujours que de 2-1 tout de même, Scotty Bowman, avec encore 1:16 à jouer, retira Glenn Hall de ses filets. Le Canadien ne put ajouter à son avance, Gary Sabourin, ailier droit, faisant deux arrêts d'importance dans la cage de Glenn Hall. A 14 secondes de la fin Gilles Tremblay, seul face à un filet vide, décida de lancer sur le poteau, histoire de rire de Glenn Hall assis sur le banc des joueurs! et la partie prit fin sur une autre victoire du Canadien, victoire ramassée de la main gauche, pour ne pas dire rien que d'une main. En somme les Blues ont pris une leçon de patinage et le Canadien a bénéficié d'une excellente pratique en vue du match de demain soir contre les Rangers de New York.

SOMMAIRE

Première période:

Aucun point.

Punition – Keenan 4:45.

Deuxième période:

1 – Montréal, G. Tremblay (18) Cournoyer, Béliveau 4:31

2 – Montréal, Lemaire (18) Rousseau, G. Tremblay 13:27

Punitions – Arbour 5:56, Backstrom 16:41, Moore, Laperrière 17:35.

Troisième période:

3 – St. Louis, Cameron (5) McCreary, Ecclestone 14:29

Punitions – Cournoyer 7:13

Lancers par St. Louis 6 5 5 17; Montréal 7 14 15 36

Assistance 15,157.

3 aides par Lacroix
3 buts de Rochefort!

PHILADELPHIE – Un ancien des Canadiens, Léon Rochefort, a réussi un truc du chapeau, hier soir, alors qu'il conduisait (avec trois buts) les Flyers de Philadelphie à un triomphe de 7 à 3 sur les North Stars du Minnesota, dans un match présenté dans la section ouest de la ligue Nationale de hockey.

Dans l'accomplissant de son exploit, Rochefort a reçu l'aide de la recrue André Lacroix (trois assistances) rappelé tout dernièrement des As de Québec, de la ligue Américaine. Pour Rochefort, c'était son deuxième tour du chapeau de la saison. Il a également récolté une aide sur un autre but des Flyers, au cours de ce match.

DETROIT – Les Bruins de Boston ont quitté hier soir le 4e pour le troisième rang au classement de la section Est, devant les Rangers de New York, grâce à une victoire de 3 à 2 sur les infortunés Red Wings.

BOSTON 3
DÉTROIT 2

SOMMAIRE

Première période

1. Boston, McKenzie 21, Stanfield, Bucyk 7:33

2. Détroit, Howe 28 Delvecchio 17:11

Punitions – Esposito, Watson, majeures, 9:47, McKenzie 11:16, Mahovlich 14:58, Sanderson 18:02.

Deuxième période

3. Détroit, Howe 29 Delvecchio, Crashely 11:22

4. Boston, Esposito 30 Williams, Smith 11:49

Punition – Shack 16:06.

Troisième période

5 Boston, Bucyk 25 Awrey 19:59

Punitions – Esposito, Howe, Bucyk 12:17.

MINNESOTA 3
PHILADELPHIE 7

Première période

1- Philadelphie, Laforge 8 Van Impe, Kennedy 5:01

2- Minnesota, Marcetta 3 Goldsworthy, Balon 14:29

3- Philadelphie, Rochefort 17 Lacroix, Selby 16:27

4- Philadelphie, Lacroix 2 Rochefort, Selby 19:45

Punitions – Kennedy 1:45, McCord 8:32, Misnuk 11:34

Deuxième période

5- Philadelphie, Kennedy 8 Laforge, Hannigan 1:37

6- Philadelphie, Hannigan 9 Selby, Zeidel 5:47

7- Minnesota, McCord 2, 7:51

8- Philadelphie, Rochefort 18 Lacroix 8:56

9- Minnesota, Marcetta 4 McMahon 13:25

10- Philadelphie, Rochefort 19 Lacroix, Misnuk 17:23

Punition – Van Impe 13:54

Troisième période

Aucun but.

Punitions – Lacroix 47, Woytowich 4:39, Zeidel 15:33, Parise, paiement, mineures, majeures, 19:02.

Mlle Richard est la favorite

Jocelyne Richard, proclamée l'athlète féminin par excellence de la Palestre Nationale en 1965 et reconnue comme la 3e meilleure au monde dans l'épeuve de la marche d'un mille en 1967, sera en quête de nouveaux succès lors des épreuves sportives du congrès international des raquetteurs, en fin de semaine à Montréal.

Ce congrès a lieu aujourd'hui, samedi et dimanche. Les épreuves sportives débuteront à 10h. a.m., samedi au Centre Maisonneuve, et se poursuivront jusqu'à 5h. p.m.

Jocelyne Richard entend l'emporter de façon spectaculaire pour mériter une place dans l'équipe olympique du Canada qui ira à Mexico en octobre prochain.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

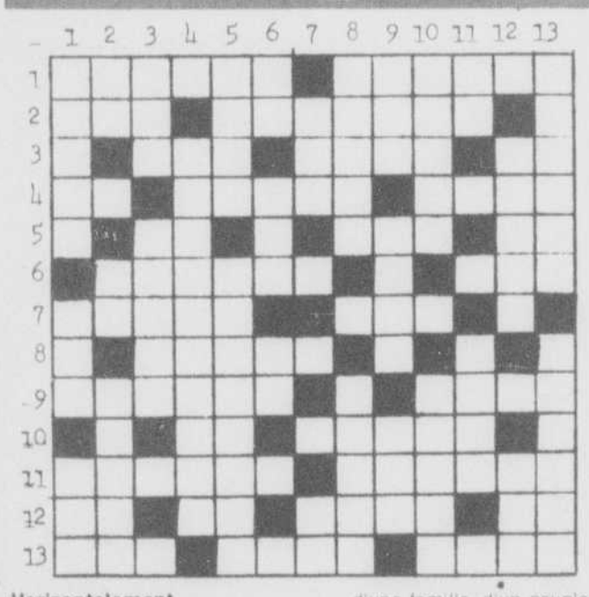

Horizontalement

1- Gouverneur de l'Acadie au nom du commissaire Razilly, auquel il succéda en 1635 - Très petite île.
2- Sigle des Etats-Unis - Premier ministre du Canada de 1930 à 1935.
3- Elle, en anglais - Joindre l'un à l'autre - Symb. chim. du béryllium.
4- Note de musique - Exposée au bon air - Alla ça et là à l'aventure.
5- Du verbe mouvoir - Tamis - Se suivent dans tôt.
6- Adoration - Principe de la vie.
7- Arme offensive à long manche et à fer pointu - Avec qui on est lié d'affection réciproque.
8- Il reçut de Marie Tudor le titre de "Gouverneur à Vie" des marchands aventuriers (1555).
9- Amphithéâtres couverts pour les sports d'hiver - Morceau de musique pour trois voix ou trois instruments.
10- "A Tempo" - Il fut consacré évêque de Chicoutimi en 1888.
11- Ancien nom de la Nouvelle-Ecosse - Il fonda en 1816, l'Aurore des deux Canadas, qui devint en 1819, "Le Courrier du Bas-Canada".
12- Art. simple - Altesse Royale - Femelle du canard - Pron. pers.
13- Point cardinal - Averse abondante - Adj. poss.

Verticalement

1- Qui est distinct, différent - Attacha avec un lien - Bière anglaise.
2- Usages - Note de musique - Ensemble des descendants et des ascendants d'une famille, d'un peuple, pl.
3- Fatigué, usé - Fondatrice du premier hôpital de Ville-Marie.
4- Nom de l'Ontario de 1791 à 1840.
5- Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait tourner le moulin - Bâtira de nouveau.
6- Se suivent dans "yes" - Souverain - Charpente du corps.
7- Sans vêtement - Mis pour cela.
8- Qu'on apporte en naissant, pl. - Action de discuter une question entre plusieurs.
9- Pluriel de leu - Ile sur le Saguenay, à la sortie du lac Saint-Jean - Espèce d'eau-de-vie.
10- Personnes, individus - Région autonome de l'ouest de la Chine.
11- Consonnes doubles - Para, embellit.
12- Comté du Québec dont le chef-lieu est Knowlton - Fait usage.
13- Qui concerne les philosophes de l'école d'Elée - Premier ministre du Canada de 1911 à 1919.

Solution d'hier





LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Division Est

	pj	pg	pp	pn	bp	bc	pts
Montréal	58	34	15	9	185	120	77
Chicago	59	28	18	13	179	167	69
Boston	59	28	21	10	206	177	66
New York	57	27	19	11	168	153	65
Toronto	56	23	24	9	152	134	55
Détroit	58	20	28	10	189	196	50

Division Ouest

Philadelphie	58	26	23	9	144	139	61
Minnesota	58	23	25	10	150	182	56
Los Angeles	57	24	28	5	149	181	53
St. Louis	57	21	25	11	134	139	53
Pittsburgh	57	20	27	10	145	166	50
Oakland	58	13	34	11	117	164	37

Compteurs de la LHN

Section EST

	B.	A.	Pts
B. Hull, Chi.	41	29	70
Mikita, Chi.	34	36	70
Esposito, Bos.	30	32	62
Gilbert, N.Y.	24	38	62
Howe, Dét.	29	32	61
Ratelle, N.Y.	23	37	60
Wharram, Chi.	20	38	58
Delvecchio, Dét.	17	40	57
Bucyk, Bos.	25	31	56
Stanfield, Bos.	17	37	54
Section Ouest			
Bathgate, Pit.	18	29	47
Angotti, Phi.	11	35	46
Cullen, Min.	23	20	43
Hampson, Oak.	12	31	43
Joyal, L.A.	16	26	42

HOCKEY

Hier
LIGUE NATIONALE

St-Louis 1, Canadiens 2
Boston 3, Détroit 2
Minnesota 3, Philadelphie 7

LIGUE AMERICAINE

Aucune partie

Samedi
LIGUE NATIONALE

New York à Montréal
Boston à Toronto
Chicago à Los Angeles
Oakland à Pittsburgh
Minnesota à Détroit

Glick et Sirois avec les Al's

La direction des Alouettes de Montréal de la ligue canadienne de football a annonce hier matin deux importantes nominations.

D'abord l'instructeur en chef Kay Dalton a annoncé que Gary Glick avait été nommé instructeur adjoint tandis que le gérant général Tony Golab annonçait la nomination de Bob Sirois au porte d'adjoint au gérant général plus spécialement chargé des relations publiques.

L'an dernier, Gary Glick

Bob Sirois

était instructeur en chef des Neptunes de Norfolk de la ligue continentale tandis que Bob Sirois était chargé des relations publiques des Castors de Montréal, également de la ligue continentale.

Avant de s'occuper activement de football, Bob Sirois avait été à l'emploi du Montreal Star puis du défunt Métro-Express.



COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gerald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A.
G. Poupart, B.A., L.Sc. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. — R. Barrière, C.A.
G. Bordua, C.A. — B. Pelletier, C.A.
S. Archambault, C.A. — J. Allard, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

BENOIT, DIRY & CIE
Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. — R. Bertrand, C.A.
J.P. Diry, C.A. — A. Paquette, C.A.
Edifice Le Cherrier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Qué.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 360
937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360 St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. — H.E. Bell, C.A.
A.M. Cammond, C.A. — H.M. Carver, C.A.
L.J. Corriere, C.A. — M.A. Derego, C.A.
W.A. Farlinger, C.A. — D.J. Finlay, C.A.
J.B. Gick, C.A. — A.W. Gilmour, C.A.
G. Gregory, C.A. — J.P. Grayeville, C.A.
G.P. Keeping, C.A. — A.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. — R. Peart, C.A.
W.I. Smith, C.A.
Associés-résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE & ASSOCIÉS
Comptables Agrees
Luc Cloutier, M.Sc., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Chateau, C.A.
822 Est, rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
F. Fredette, C.A. — C. Charette, C.A.
R. Fauport, C.A. — M. Lauzeneie, C.A.
H. Mercier, C.A. — J. Claude Racette, C.A.
Louis Bellefleur, C.A. — Gilles Fauvie, C.A.
Honore Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J. Arthur Deschamps, C.A.
Rene F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J. Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis P. Brault, C.A.
Pierre Lajoie, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 11 381-8011

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agrees
715 Carre Victoria 844-3307
Montreal, Cobourg, Toronto, Brantford, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Associes Residents
W. Pierce Gould, C.A.
D. H. M. Brown, C.A.
R. E. Maddalena, C.A.
Marcel E. Trudeau, C.A.

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brosseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
A. Urbain, C.A.
Pierre L. Legault, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE ET ASSOCIÉS, C.A.,
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
Marcel Hamel, C.A.
Robert Huot, C.A.
Pierre Lavoie, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24, Qué.
523-3189

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallee, C.A. — R. Lyonnais, C.A.
L. Gascon, C.A. — J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A. — R. Senecal, C.A.
P. Bedard, L.L.L., C.A. — D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. — A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. — G. Poupart, C.A.
Associés résidents
215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél.: 849-7791

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
Montréal
276-2638

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tél.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & CO. avec bureaux à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes au Canada. Correspondants en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'Amérique.
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A. — P.E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A. — A. Roussel, C.A.
J.J. Lecavalier, C.A. — G. Lefebvre, C.A.
Associés résidents
1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville
Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Chicoutimi

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régent Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefrancois, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)
360 o., St-Jacques, loc. 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Haude, B.A., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Real Mainville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lanctot, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montreal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & Cie
Comptables agréés
Rene Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. — G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. — J. Paré, C.A.
J. Brissette, C.A. — L.P. Rondeau, C.A.
J. Girard, C.A. — J.P. Roy, C.A.
G. St-Pierre, C.A. — C. St-Denis, C.A.
R. Gagnon, C.A. — S. Saucier, C.A.
G. Groulx, C.A.
La Tour de la Bourse
Montréal 3, Qué. 878-2691

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
McLintock Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montreal, New Westminster, Ottawa, Quebec, Regina, St-Jean, T.N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
360 Saint-Jacques
Montréal - 842-4691

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Édifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Comptables agréés
Incorporant les sociétés suivantes
W. J. T. Adamson & Co.
Aime Galarneau et Compagnie
Gunn, Roberts & Co.
Middleton Hope & Co.
Thorne, Mulholland, Howson & Mcpherson
Bureaux à travers le Canada
Correspondants dans la plupart des pays du monde
Suite 2604, LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué, 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie - DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A.
H.-Lionel Robin, C.A.
Armand-H. Viau, C.A.
Jacques-R. Chadillon, C.A.
J.-Serge Gervais, C.A.
Gérard Forget, C.A.
Claude Quintal, C.A.
4926 ave. Verdun Verdun
769-3871

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Québec -- MERÇI POUR CE BUT ! -- Johanne Veilleux remercie ici d'un gros bec chaleureux son héros qui vient de lui prouver son talent en comptant un but précieux au hockey pee-wee de Québec. Le héros ? Gord Ross, de Leaside, Ontario, qui a compté le but vainqueur contre une équipe de Boston. (Téléphoto PA)

Mme Kennedy, "une excellente skieuse"

— McCulloch —

MONT - TREMBLANT — Mme John F. Kennedy, accompagnée de sa fille Caroline et de son fils John, a fait du ski hier sur les pentes du Mont-Tremblant Lodge sous la surveillance personnelle de Ernie McCulloch, directeur de l'école de ski de l'endroit.

McCulloch a déclaré à la suite de la première descente de Mme Kennedy qu'elle était une excellente skieuse "surtout si l'on tient compte du fait qu'elle chaussait les skis pour la première fois en trois ans".

Les pistes du Mont-Tremblant sont reconnues comme étant parmi les plus difficiles sur la côte est de l'Amérique du Nord.

Mme Kennedy et ses enfants ont l'intention de retourner au Mont-Tremblant Lodge aujourd'hui avec leurs hôtes montréalais, M. et Mme Robert Timmins, en vue de pratiquer à nouveau le ski dans ce centre réputé.

Nelson prend sa retraite

Nelson, qui a occupé le poste de bloqueur à l'attaque durant la plus grande partie de sa carrière, a été nommé le joueur de ligne de l'année en 1959 en plus d'être choisi quatre fois dans l'équipe des étoiles de la conférence de l'ouest.

Baseball majeur

Salaire minimum haussé de $3,000

NEW YORK — Les camps d'entraînement du baseball majeur viennent à peine de débuter que déjà de nombreuses recrues ont appris une excellente nouvelle. Un accord, conclu entre les propriétaires et l'Association des joueurs, a fixé à dix mille dollars par an le salaire minimum des joueurs des ligues majeures comparativement à sept mille la saison dernière.

Tous les joueurs ont de plus obtenu d'autres avantages concernant les indemnités pour les frais de déplacement et pour les dépenses encourues pendant la durée du camp d'entraînement. De plus il a été entendu que les diminutions de salaire d'une année à l'autre ne devront pas excéder 20 pour cent.

Sigman chez les étoiles

Sherbrooke — On a annoncé hier matin à Sherbrooke la composition des équipes d'étoiles de la Ligue junior A du Québec.

Ce choix a été fait par les instructeurs des différentes équipes du circuit:

Première équipe. Gardien de buts: Pierre Sigman, des Bruins de Shawinigan. Défense: Raymond Brunet, des Canadiens de Thetford-Mines, Kevin Morrisson, des Rangers de Drummondville. Ailier droit: Gary Brown, des Maple Leafs de Trois-Rivières. Centre: René Robert, des Maple Leafs de Trois-Rivières. Ailier gauche: Richard Martin, des Canadiens de Thetford-Mines.

Instructeur: Maurice Fillion de Drummondville.

Deuxième équipe: Gardien de buts: Michel Plasse, des Rangers de Drummondville. Défense: André Dupont, des Maple Leafs de Trois-Rivières, Pierre Farmer, des Bruins de Shawinigan, Serge McLean, des Eperviers de Sorel. Ailier droit: Denis Marion, des As de Québec. Centre: Michel Brière, des Bruins de Shawinigan. Ailier gauche: Normand Sarrabournet, des Bruins de Shawinigan.

Instructeur: Roland Morrisseau de Thetford.

Marion Lay bat Karen!

Kimberley, (AFP) Le 110 verges nage libre de la réunion de natation de Kimberley a été remporté hier par la Canadienne Marion Lay en 1'03"1, devant Karen Muir 1'03"2 et Elaine Tanner (Canada) 1'03"5.

Les autres résultats suivants ont été enregistrés: Linda Muir, jeune soeur de Karen, a remporté le 110 verges brasse dans le temps de 1'25"2, devant la Canadienne Marion Lay's 1'25"7. Le 220 verges nage libre a été remporté par la Sud-Africaine Nancy Harris en 2'18" devant la Canadienne A. Coughlan 2'18"6. Enfin, la Canadienne Jeanne Warren a enlevé le 110 verges papillon dans le temps de 1'10"04 devant Nancy Harris.

Schwarz

VIENNE — L'Autrichien Wolfgang Schwarz, champion olympique de patinage artistique, va devenir professionnel et ne participera pas aux championnats du monde à Genève. C'est ce qu'a déclaré le jeune champion viennois (20 ans) hier à M. Hans Gruennauer, directeur de l'association de patinage sur glace de Vienne.



Le Bonhomme Carnaval et la jolie duchesse Gaétane Paquette, représentante de la section Jeunesse Sportive au Carnaval d'hiver du Centre Immaculée-Conception, invitent tous les jeunes à pratiquer les sports à l'horaire du populaire centre de la rue Papineau. Gaétane participe à la ligue de quilles des jeunes du vendredi soir. C'est une des quinze jolies candidates au titre de Reine des Loisirs '68 dont le couronnement se déroulera au chic Hotel Windsor le 2 mars prochain.

Olympisme

Appel à la paix!

Johannesburgh — M. Frank Braun, président du comité national olympique sud-africain, a lancé hier un appel à tous les pays — et spécialement aux pays africains — qui envisagent de boycotter les jeux olympiques de Mexcio, pour qu'ils permettent aux athlètes sud-africains blancs et noirs "de coudoyer des athlètes de partout, dans le meilleur esprit olympique".

"Je lance un appel sincère et personnel à tous les pays africains pour qu'ils reconsidèrent sérieusement leur éventuel retrait des jeux de cette année", déclare notamment le président du comité sud-africain, qui souligne que la possibilité donnée à son pays de participer aux jeux donne pour la première fois l'occasion à des athlètes noirs d'Afrique du Sud de se produire à l'étranger.

"Nous avons attendu de nombreuses années pour pouvoir nous mesurer sportivement avec les autres athlètes africains, poursuit-il, et maintenant que nous en avons la possibilité, nous aimerions voir se renforcer l'idéal du Baron de Coubertin: participons ensemble. N'allez-vous pas nous aider à faire entrer nos propres athlètes noirs dans la famille olympique des nations."

M. Braun a précisé que son appel s'adresse spécialement au bureau exécutif du conseil supérieur du sport en Afrique, qui se réunira dimanche à Brazzaville.

CONTACT

Roger LABONTÉ

Sirois et Glick: deux excellents choix!

L'impulsion nouvelle que veut donner le gérant général Tony Golab aux Alouettes de Montréal a déjà commencé à se manifester. Deux excellents bonhommes ont joint hier les rangs de l'équipe, l'un à titre d'instructeur dit offensif, l'autre au double titre de publicitaire et directeur des relations publiques.

Plusieurs chroniqueurs du football ont dit et écrit, la saison dernière, n'avoir jamais connu aussi pire organisation que celle des Alouettes, sur le plan des relations publiques de l'équipe. Tout ça va changer dans les prochains mois, on ne peut plus en douter. Connaissant Bob Sirois, ancien chroniqueur de football (et publicitaire des Castors, l'an dernier) je soupçonne que bien des choses vont changer bientôt pour peu que la direction de l'équipe sur le gridiron, les relations entre la direction des Alouettes et la presse en générale ne seront plus désormais que miel, pour ne pas dire en perpétuel "love in".

La raison en est que Sirois connaît à fond le travail de chroniqueurs de football, leurs horaires, leurs difficultés. Il n'a jamais compté sa peine pour leur faciliter des entrevues avec les joueurs (alors qu'il était avec les Castors) régler leurs déplacements, enfin les prévenir de tout ce qui est susceptible de les intéresser. Aux Alouettes qui viennent de retenir ses services, les chroniqueurs de football, aussi bien de langue française que de langue anglaise (parce que Sirois parle couramment les deux langues) disent merci d'avoir pensé à eux.

Quant à la nomination de Gary Glick au poste d'instructeur de la formation offensive, c'est une autre acquisition pour laquelle il convient de se réjouir. Glick fut de la catégorie des étoiles à l'époque où il évoluait avec les Steelers de Pittsburgh dans la ligue Nationale de football, étant le joueur qui pouvait tout aussi bien briller comme demi offensif, défensif, secondeur de ligne ou quart-arrière.

A l'heure de la retraite, il a tenté, avec grand succès d'ailleurs, l'expérience de piloter une équipe. A la tête des Neptunes de Norfork, Glick a donné à cette équipe la réputation d'être la plus difficile à déjouer en raison d'une stratégie offensive en constant renouvellement. Perry Moss, qui a la réputation de bien connaître son football, est l'instructeur de la ligue Continentale qui, l'an dernier, fut l'un des seuls à déjouer les stratégies de Glick. Il est certain que les Alouettes ne peuvent que tirer grand profit d'un stratège de ce calibre.

Variétés nationales sur glace

Le club de patinage artistique de la Palestre Nationale présentera le 2 mars prochain à 8.00 p.m. au Centre Paul Sauvé de la Palestre Nationale, son Gala annuel de "variétés **nationales sur glace**".

Andrée Bernèche, la jeune championne Junior de l'est du Canada sera au programme et elle devrait émerveiller l'assistance par ses nombreuses prouesses sur glace.

Plus de 200 patineurs et patineuses participeront à ce gala lequel comprendra 13 numéros d'ensemble, 8 solos, 3 duos et un numéro spécial composé de 4 paires.

Cette fête sera sous la présidence d'honneur de M. Georges Cousineau président de la Palestre Nationale. Le comité d'organisation fût confié à M. Rock Tessier président de la section de patinage assisté de M. Georges Bernèche et Claude Caron.

Pour de plus amples renseignements 376-8780.



Claire Desmarais

(future championne ?)

Sur les pentes de Chamonix

La lutte reprendra de plus belle ce matin entre Nancy et Marielle

CHAMONIX — Le 33ème "Arlberg-Kandahar" disputé à Chamonix à partir d'aujourd'hui réunira une grande partie de l'élite mondiale du ski alpin notamment les championnes olympiques Nancy Greene et Marielle Goitschel. Les descentes masculines et féminines du Kandahar compteront pour la "Coupe du Monde de ski alpin", but final de cette saison pour les lauréats olympiques. Toutefois, le triple champion olympique Jean-Claude Killy, fatigué, ne participera pas au Kandahar ainsi que les Autrichiens Karl Schranz, Gérard Nenning, Henri Messner et les Suisses Willy Favre et Dumeng Giovanoli.

Quatorze pays sont inscrits: France, Italie, Suisse, Nouvelle Zélande, U.S.A., Norvège, Chili, Allemagne de l'ouest, Grande-Bretagne, Argentine, Autriche, Canada, Espagne et Inde.

Chez les hommes, les principaux engagés sont les Italiens Ivo Mahlknecht et Gerardo Mussner, les Suisses Peter Frei, Kurt Huggler, Andreas Sprecher, Kurt Schneider, Jean-Daniel Daetwyler (médaille de bronze de descente à Chamrousse), Stefan Kaelin, Jos Minsch, Peter et Hans Peterohr, l'Américain Spider Sabich, les Allemands Dieter Fersch, Willy Lesch et Franz Vogler, les Autrichiens Herbert Hubert (médaille d'argent de slalom à Chamrousse), Franz Digruber et plusieurs jeunes de grande valeur les Canadiens Rod Hebron et Scott Henderson, l'Espagnol Aurelio Garcia et l'équipe de France avec Guy Perillat, Léo Lacroix, Alain Penz à l'exception de Georges Mauduit, Jules Melquiond et Patrick Russel engagés à Oslo et Jean-Claude Killy au repos.

Chez les femmes, outre Marielle Goitschel et Nancy Greene, les principales concurrentes seront les Italiennes Glorianda Cipolla et Kiustina Demetz, la Suissesse Annerosli Zryd, les Américaines Karen Budge, Sandy Shellworth, les Allemandes Margarete Hafen et Rosi Mittermaier, les Anglaises Divina Galica, Gina Halthorn et Felicity Field, les Autrichiennes Christl Hass, Liesl Pall, Wiltrud Dextrel et l'équipe de France avec, outre Marielle Goitschel et Annie Famose, Michelle Jacot, Marie-France Jeangeorges, Florence Steurer alors que Isabelle Mir et Christine Beranger sont engagées à Oslo.

Voici le programme du 33ème "Arlberg-Kandahar":

- Aujourd'hui à 11 heures, descente dames
- Samedi 24 février à 10."0, descente hommes, et à 14.30, slalom dames
- Dimanche 25 février à 0930 slalom hommes.

Dans les parcs de Montréal

Les inscriptions aux cours de ski ont triplé en deux ans!



S'il est un sport qui grimpe les échelons de la popularité, à un rythme très encourageant, c'est le ski!

Le nombre de jeunes qui s'adonnent à ce sport et s'y intéressent augmente sans cesse. Pour appuyer cette affirmation, jetons un coup d'oeil sur le nombre d'enfants ou de jeunes inscrits aux cours de ski pour enfants dans les parcs de Montréal, ces trois dernières années. En 1966, le nombre de jeunes se chiffrait à 489; l'an dernier, ce chiffre augmentait à 753 et, cette année, 1580 jeunes se rendent tous les samedis dans l'un des cinq parcs de la ville pour les leçons de ski. C'est tout simplement fantastique.

L'Association des Clubs de Ski de Montréal et le Service des Parcs de la métropole ont uni leurs efforts non seulement pour réaliser ces cours mais aussi pour augmenter le nombre d'instructeurs. Voilà pourquoi depuis deux ans, à chaque automne, ces deux organismes invitent les moniteurs de ski à participer à une école où l'on spécialise les moniteurs dans l'enseignement du ski aux enfant. Après deux séries de cours, on compte au-delà de 100 spécialistes.

Cette année, le Service des Parcs a eu recours à 116 moniteurs pour dispenser des cours aux parcs Maisonneuve, Mont-Royal, des Hirondelles, Ahuntsic, et Ignace-Bourget. La première leçon a eu lieu samedi, le 20 janvier et le dernier cours de déroulera samedi (24 février) complétant ainsi les dix heures de cours. Les 1,580 jeunes étaient classés parmi les débutants, débrouillés, exercés ou forts. Samedi une petite compétition marquera la fin des leçons.

Samedi, au parc Mont-Royal

Une centaine d'élèves prendront part à une compétition où la technique, les rudiments du ski, seront les facteurs déterminants et non pas la course contre la montre. Les élèves seront groupés en trois groupes, 10 ans et moins, 11 à 14 ans, et les 15-16-17 ans. Après ce concours, dix de ces jeunes adeptes représenteront Montréal, lors d'un concours organisé par l'Association des Clubs de Ski de Montréal, au Mont Garceau, à Saint-Donat, samedi le 2 mars.

En conclusion à tout ceci: le ski se gagne de nombreux adeptes et les jeunes s'y intéressent plus que jamais.

Conacher rappelé à Toronto

TORONTO — Le gérant général et instructeur des Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale de Hockey, Punch Imlach, a annoncé que l'ailier gauche Brian Conacher avait été rappelé des Américains de Rochester de la ligue américaine.

Avant d'être envoyé à Rochester, le six février dernier, Brian Conacher avait compté sept buts et récolté dix passes en 47 parties avec les Leafs.

Imlach, dont l'équipe vient de subir sept défaites en ligne, a déclaré qu'aucun joueur des Leafs ne serait envoyé à Rochester en remplacement de Conacher.

Turin sera candidate

TURIN — La ville de Turin a décidé de poser officiellement sa candidature pour les jeux olympiques d'hiver de 1976. La municipalité a donné hier soir un avis favorable sur proposition du maire, le professeur Giuseppe Grosso. Une commission sera incessamment nommée pour préparer la documentation nécessaire pour appuyer la demande qui sera soumise au C.I.O. en octobre. Un des membres du conseil a déclaré: "Turin remplit toutes les conditions pour que sa candidature soit acceptée. Elle peut héberger commodément athlètes, dirigeants, journalistes, sportifs. Elle se trouvera en 1976 au centre d'un important réseau d'autoroutes".

La candidature du Val d'Aoste, annoncée avant-hier, pourrait se fondre avec celle de Turin, estime-t-on dans les milieux sportifs de la capitale du Piemont.

Ligue Provinciale

Début des séries le 5 mars

SHERBROOKE — Lors d'une réunion des responsables de la ligue Provinciale de hockey senior qui s'est tenue hier à Sherbrooke, il a été annoncé que les séries éliminatoires débuteraient le cinq mars pour se terminer le 17 mars, en ce qui concerne les demi finales.

La finale débutera au plus tard le 21 mars prochain. D'autre part, il a été annoncé que les séries de la coupe Allan débuteraient le sept avril.

En outre, la partie qui devait opposer les Tigres de Victoriaville aux Gaulois de St-Hyacinthe et qui avait été annulée, sera jouée le 28 février à St-Hyacinthe.

FORUM

Ce soir à 7 heures P.M.
(Programme double)
HOCKEY -
LIGUE JUNIOR de l'ONTARIO
OSHAWA vs CANADIENS
Ligue Intercollégiale
Collège Militaire Royal
vs
Sir George Williams

PRIX: Sièges réservés: Loges, Promenade et Mezzanine: $2.00 - Amphithéâtre: $1.50 - Cercles: $1.00 - Admission générale $1.00 - Enfants: .50 sous dans les sections non réservées seulement.

Billets maintenant en vente

FORUM

Sam. le 24 fév. à 8.00 p.m.
HOCKEY -
LIGUE NATIONALE
NEW YORK vs CANADIENS

PRIX: Sièges à $2.50 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à $2.00 et $1.75 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à $1.50 en vente samedi soir à compter de 7 heures aux guichets du boul. Maisonneuve.

LIQUEURS

avec une vraie saveur Hollandaise

Faits d'ingrédients naturels importés et selon les recettes originales de Wynand Fockink, Hollande. Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genièvre.



Wynand Fockink

AMSTERDAM • HOLLANDE

DISTILLÉS ET EMBOUTEILLÉS AU CANADA PAR H. CORBY DISTILLERY LIMITED, MONTRÉAL

Encouragez nos annonceurs

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 3.
Maurice Riel, c.r. — A. Bissonnette, c.r.
Clermont Vermette — Gerald J. Ryan, c.r.
Jaime W. Dunton — Jean-Louis Tétrault
Michel J. Green
Tél. : 866-6743
Adresse télégraphique : RIVERDIN

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Sam Goldwater
Avocat
31 St-Jacques O., suite 400
845-3231 Bureau 739-2167 du soir

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
EST DÉMÉNAGÉ À
7035 AVE DU PARC
MONTRÉAL 15 — 270-1141
1917 — 1967
VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Suites de la première page

SAINT-MICHEL

faire sans l'autorisation de la commission.

Cette loi est insuffisante, a dit M. Laporte qui accepte naturellement la tutelle mais souligne que cette mesure ne saurait résoudre le problème. Il attire l'attention de la Chambre sur les nombreuses requêtes en faveur d'une enquête royale, réclamée, dit-il, non seulement par plusieurs groupes de citoyens, mais encore par la plupart des quotidiens montréalais. Plus encore, dit-il, voici que M. Clovis Sasseville, enquêteur spécial de la commission municipale à Saint-Michel, réclame à son tour une enquête royale, du moins si l'on en croit un article paru dans "La Presse" de jeudi et dont M. Laporte cite un extrait.

(On trouvera dans un autre article le point de vue de M. Sasseville.)

"Je pense que nous venons de boucler la boucle, déclare M. Laporte en conclusion. Nous sommes partis d'une préenquête par un juge de Montreal, qui déclare que nous sommes en présence d'un système. De nombreuses plaintes sont portées, de nombreuses personnes sont citées devant les tribunaux. Des citoyens de Saint-Michel, des corps publics insistent pour qu'il y ait une enquête royale. L'opinion publique en bloc réclame une enquête royale. Et voici ce qui nous permet de boucler la boucle: le propre enquêteur du gouvernement en vient aux mêmes conclusions que nous et réclame l'enquête royale. Ne resterait-il que le gouvernement qui soit contre?"

En répondant à M. Laporte, qui voit dans cette mesure de deux courts articles un "mini-bill" pour régler un "maxi-problème", le premier ministre a fait observer que le projet de loi sur Saint-Michel vise à régler une partie du problème auquel les deux autres projets de loi – celui qui accroît les pouvoirs de la Commission municipale et celui qui modifie la loi sur la fraude dans les affaires municipales – donnent la solution complète. En d'autres mots, bien que la Chambre ne soit saisie que d'un seul des trois projets de loi, ce sont les trois projets, qu'il faut considérer comme faisant partie d'un ensemble de lois.

M. Johnson rappelle qu'en 1962, un spécialiste avait déconseillé au conseil des ministres d'instituer une enquête royale à Ville Jacques-Cartier. M. Laporte lui répond que les circonstances n'étaient pas les mêmes, qu'il n'y avait pas eu de pré-enquête notamment, comme dans le cas de Saint-Michel.

Comme le premier ministre avait indiqué que l'enquête de la Commission municipale pourrait être publique à Saint-Michel, M. Lesage lui a demandé des précisions. M. Johnson lui a répondu qu'il serait question de cet aspect du problème à un autre stade de la discussion en comité.

Mais il devait ajouter par la suite que, d'après les conseillers du gouvernement, la Commission municipale a le droit de procéder publiquement. "Ce n'est pas moi qui vais lui demander de procéder publiquement ou privément."

M. Lesage lui fait observer qu'en vertu de l'article 1 du bill 4 (modifiant la loi de la Commission municipale), c'est le gouvernement qui doit demander ai a Commission municipale d'instituer une enquête. En conséquence, le gouvernement peut-il dire si l'enquête sera publique ou privée?

"Autrefois, répond M. Johnson, il y avait un premier ministre qui disait: M. le juge sur le banc, des avocats rouges payés à des salaires fabuleux, salissez-moi toute l'Union nationale et sortez-moi un rapport ! Résultat: la population salie et le parti battu!"

Dans son intervention, M. Laporte a d'autre part fait l'éloge de Me Gérard Beaudry, procureur des policiers de Saint-Michel. Cet homme, dit-il a rendu service à toute la société. Nous avons une dette envers lui. Il a tout mis en oeuvre pour faire son travail et, financièrement, il fait face à d'énormes problèmes. Il faudrait corriger cette situation.

Dans sa réponse, M. Johnson a vu dans cet hommage à Me Beaudry un "éloquent plaidoyer pour les honoraires de l'avocat Beaudry", mais un plaidoyer prématuré car, pour le moment, nul n'a encore été déclaré coupable dans ces causes. Jusqu'à présent, dit encore M. Johnson, Me Beaudry a tout au plus amené devant les tribunaux des hommes qui sont accusés et qui n'ont pas encore été trouvés coupables.

RADIO-QUÉBEC

mesures, et il était à prévoir un contre-offensive de ce côté.

Dans le mémoire du Québec à la récente conférence d'Ottawa, on disant ce qui suit: "Le Québec ne peut tolérer plus longtemps d'être tenu à l'écart d'un domaine où son intérêt vital est aussi évident, surtout si l'on tient compte des perspectives d'avenir des moyens audiovisuels de communication de masse, en particulier pour l'éducation, non seulement des jeunes mais aussi des adultes."

Bref, c'est un "instrument de négociation" d'égal à égal que le Québec veut se donner en mettant en force une loi datant de près d'un quart de siècle.

Que prévoit cette loi créant "l'office de la radio de Québec"?

L'office a pour objet d'établir, posséder et exploiter un système radiophonique qui sera désigné sous le nom de Radio-Québec.

L'office peut notamment ériger une ou plusieurs stations d'émissions radiophoniques; acquérir, de gré à gré ou par voie d'expropriation, toute station radiophonique privée; prendre des abonnements à des agences de nouvelles et établir de telles agences; constituer en un réseau distinct les stations radiophoniques établies en vertu de la présente loi: les exploiter comme partie d'un réseau déjà établi et faire avec toute personne, société, corporation ou gouvernement toutes ententes propres à atteindre ses fins.

Le préambule de la loi de 1945 porte encore "qu'il est de la plus haute importance pour le Québec de bien faire connaître le sens et la légitimité de ses revendications et de ses aspirations"; et "qu'il est juste et nécessaire de créer une organisation radiophonique conforme aux droits constitutionnels de la province et du pays."

LA CRISE

servateurs, M. Davie Fulton, proposa à la Chambre de censurer les paroles du premier ministre et en particulier celles qui impliquaient que l'opposition avait tramé un complot ou fabriqué de toute pièce une crise politique.

M. Fulton qualifia de libelleux certains de ces propos et un beau débat s'éleva avant que le président ne rende sa décision.

Le premier ministre, bien qu'avec des arguments assez faibles, assomma littéralement l'opposition en rappelant que des conservateurs avaient utilisé le même langage à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de la Chambre.

Trois ou quatre conservateurs plutôt près de M. Diefenbaker tentèrent ensuite de confondre le gouvernement avant que M. Stanfield sentant que M. Diefenbaker allait peut-être lui-même se lancer dans la mêlée n'intervienne de façon très catégorique pour reprocher au premier ministre ses propos et regretter amèrement que "son honorable ami" les ait tenus.

Le plus beau moment de la journée fut l'intervention de M. MacEachen, le leader du gouvernement en Chambre. Avec une éloquence dépouillée, un zest de partisanerie et un peu d'esprit il fit le portrait des conservateurs comme d'une bande de poules mouillées. Il tenta habilement d'entraîner M. Diefenbaker dans le débat en le flattant aux dépens de ses collègues et en disant finalement à l'opposition comme dans le dicton "si vous ne pouvez souffrir la chaleur, sortez de la cuisine."

Le président de la Chambre mit fin au débat en déclarant irrecevable la proposition de M. Fulton. Ce genre de décision de l'orateur est sans appel.

La fête continue

Le leader parlementaire du gouvernement M. MacEachen, fut immédiatement sur ses pieds pour demander l'ajournement des travaux de la Chambre. Devant la réception faite la veille et à la suite de certains échanges entre les partis hier le gouvernement avait renoncé à tenir le débat prévu sur les affaires constitutionnelles.

La Chambre reprend donc ses travaux ce midi. A l'ordre du jour, la motion de confiance du gouvernement qui se lit comme suit: "Que la Chambre ne considère pas son vote du 19 février lors de la troisième lecture du bill no C-193, qui avait été approuvé à toutes les étapes antérieures, comme un vote de défiance à l'endroit du gouvernement."

Le premier ministre a déjà expliqué que cette motion n'est pas à l'effet de permettre à la Chambre de revenir sur son opinion de lundi. Elle demande simplement à l'opposition de ne pas considérer cette opinion comme un vote de non-confiance.

Le gouvernement va défendre vigoureusement son droit de présenter cette motion. Il va pouvoir s'appuyer pour le faire sur des arguments d'ordre divers. Mais la charnière du discours du premier ministre devrait être une série de références aux grands procéduriers de l'histoire, en particulier sur trois points très précis.

- Les opinions de Mays, de Beauchesne et de Bourinot sur le sens de la troisième lecture, sur le fait qu'il s'agit en quelque sorte d'une formalité et que par conséquent le rejet d'un projet de loi en troisième lecture ne signifie pas fatalement la fin de cette législation (le gouvernement veut peut-être ainsi ouvrir la porte à une réédition de ce bill).
- Le fait que cette règle peut s'appliquer même s'il s'agit de la troisième lecture d'un "money bill" (législation financière).
- La possibilité pour le gouvernement de demander une clarification d'une expression d'opinion en troisième lecture. Le gouvernement utilisera d'ailleurs contre l'opposition des arguments en ce sens que lui avaient fournis précédemment MM. Stanley Knowles et Tommy Douglas, néo-démocrates.

En obtenant la confiance de la chambre sur la foi de cette argumentation, le gouvernement ne créera pas nécessairement un précédent mais il sait qu'il risque d'atténuer de façon notoire la pratique parlementaire canadienne, et que cela va poser dans l'avenir la question de la revision de la procédure, en ce qui a trait aux motions qui peuvent entraîner la défaite d'un gouvernement.

Quoi qu'il en soit, tout indiquait hier que le débat serait assez court. On rapportait même que les néo-démocrates tenteraient de faire en sorte que le débat ne dure qu'une seule journée. Les conservateurs ne l'entendent pas ainsi mais il paraît certain qu'ils ne feront pas durer le débat.

Le stratégie des conservateurs

Les conservateurs n'insisteront pas pour que le gouvernement démissionne maintenant. Ils ont choisi d'exprimer avec force leur opinion devant le Parlement et la population du pays mais de ne pas entraver plus qu'il ne faut, pour réaliser cet objectif, les travaux de la chambre.

Il y a des raisons diverses à l'élaboration de cette stratégie par les conservateurs. Parmi celles qu'on entendait le plus souvent hier sur la colline parlementaire on note celles-ci:

- La décison de certains membres du ralliement des créditistes de voter avec le gouvernement rend pratiquement inutile la tenue d'un long débat.
- Les conservateurs craindraient qu'une trop grande persistance à harasser le gouvernement contribuerait à leur aliéner une partie de l'opinion publique qui est favorable aux positions prises récemment par le parti.
- On disait aussi que des émissaires de Québec avaient suggéré à M. Stanfield que l'organisation du parti dans le Québec n'est pas en état de subir des élections générales. Ces renseignements toutefois ont été vigoureusement niés par des porte-parole du parti.
- Enfin, il se peut que la crise actuelle ait permis aux "vautours" – aux députés de l'entourage de M. Diefenbaker – de reprendre du poil de la bête et un peu plus d'autorité dans le parti. On en voit des signes dans les interventions de MM. Diefenbaker, Starr, Churchill, en dehors aussi bien qu'à l'intérieur de la chambre, et des interventions faites en chambre hier par MM. Woolliams, Nuggent et Churchill.

Cette remontée soudaine de l'aile qui crée au caucus quelque difficulté à M. Stanfield, notamment au sujet du rapport de la commission Laurendeau-Drunton inquiéterait certains membres du parti qui veulent éviter qu'un long débat commencant demain ne soit à l'avantage de ce groupe.

Bref, on dit que si le chaos devait s'éterniser, c'est l'aile la moins valable du parti conservateur qui en tirerait profit, aux dépens du mélange de prudence et d'ouverture que l'on trouve dans l'entourage immédiat de M. Stanfield.

Quant aux néo-démocrates, ils sont eux aussi forcés de reviser leur position pour éviter que les conservateurs tirent à eux seuls les plus grands avantages de la situation.

Ce sont en réalité les créditistes de M. Caouette qui devront porter la responsablité – pour le meilleur ou pour le pire – d'avoir tiré les libéraux de ce mauvais pas.

Il paraît que c'est M. Marchand qui s'est livré à leur égard à un savant exercice de persuasion. MM. Marchand et Caouette devaient d'ailleurs paraître simultanément à la télévison d'Etat hier soir et on prédisait dès hier après-midi que le leader québécois allait "ménager" M. Caouette.

Où allons-nous?

Ce qui saute aux yeux, c'est d'abord que le gouvernement est au bout de sa course; c'est aussi qu'il doit régler avant tout la crise financière ouverte par le rejet du bill C-193.

Il peut tenter de poursuivre les travaux de la chambre avec quelque chance de succès, M. Stanfield ayant déclaré hier qu'il n'entendait pas faire d'obstruction systématique.

S'il devait choisir cette voie, il aurait quand même de grandes difficultés au moment de se faire accorder des crédits intérimaires; et pour cette raison il n'est pas impossible que le gouvernement proroge les chambres assez tôt de façon à pouvoir conduire les affaires du pays grâce à des mandats émis par le gouverneur général pour lui fournir des crédits.

Quoi qu'il arrive, il paraît désormais possible aux libéraux de tenir leur congrès de nomination dans des circonstances assez près de ce qui eût été normal sans cette crise soudaine. Selon la voie que choisira le gouvernement, M. Pearson pourra fixer lui-même le moment d'élections générales prochaines ou laisser à son successeur la responsabilité de cette décision.

Mais il ne fait aucun doute que des élections générales auront lieu dans l'année, ce qui veut dire qu'elles pourraient être tenues dans des conditions aussi éloignées que possible de celles de cette période d'instabilité que vit le gouvernement depuis que le 14 décembre dernier M. Pearson annonçait sa démission prochaine.

Entre-temps, M. Pearson paraît avoir l'énergie et la fougue – sinon l'habileté – de diriger les affaires du gouvernement. Le personnage a presque changé de peau depuis que dans un mouvement de colère il a menacé de démissionner en rencontrant son cabinet au retour de la Jamaïque. Il a depuis deux jours déployé une énergie considérable pour tirer son parti du pétrin dans lequel il l'avait en quelque sorte lui-même placé. Pour y arriver, il s'est montré plus partisan que jamais mais certains de ses plus proches collaborateurs trouvent que cela lui sied bien et que devenu mercredi soir un peu démagogue, il était à son meilleur.

L'enquêteur Sasseville

Québec entend "aller au fond des choses" à Ville St-Michel

QUEBEC (G.L.) – Les enquêteurs du ministère des affaires municipales ont l'intention d'aller "au fond des choses" à Saint-Michel, où leur travail leur a permis de constater jusqu'ici de nombreuses irrégularités.

C'est ce qu'a confirmé hier M. Clovis Sasseville qui, avec l'aide de deux comptables, poursuit depuis deux mois une enquête comptable sur l'administration de cette ville de banlieue.

L'enquêteur spécial vient de soumettre un rapport préliminaire au ministre des affaires municipales, le Dr Robert Lussier, et il ne sait quand l'enquête sera complétée.

En ce qui concerne la nécessité d'une enquête royale, M. Sasseville nie avoir tenu de tels propos, et il précise que cette décision ne relève aucunement de lui ou des enquêteurs.

Ce qui relève de nous, a-t-il dit, c'est que l'enquête soit approfondie et complète, et c'est bien ce que nous avons l'intention de faire.

Jusqu'ici l'enquête a soulevé de "nombreux points d'interrogations" et des choses qui paraissent "curieuses". Il s'agit dès lors, de dire M. Sasseville, de continuer à examiner les documents municipaux pour savoir de quoi il en retourne exactement.

Les irrégularités ont particulièrement été relevées dans la construction de l'aréna, de la bibliothèque municipale et de la clinique médicale, de même que dans l'aménagement des parcs.

M. Sasseville a précisé que les enquêteurs devront interroger de nombreuses personnes, dont plusieurs fonctionnaires municipaux, de même que des entrepreneurs, des architectes et des ingénieurs.

Il a déclaré qu'il ne lui appartient pas, en tant que fonctionnaire, de déterminer si des accusations doivent être ou seront portées.

M. Sasseville a tenu à préciser que ses collègues et lui-même n'ont rien à cacher, et que si des citoyens sont intéressés à les voir examiner des livres comptables et des factures, ils n'ont qu'à se rendre à l'hôtel de ville de Saint-Michel, où ils travaillent régulièrement.

Bien plus, dit-il, si des gens ont des informations à nous transmettre, ils n'ont qu'à le faire et nous les étudierons volontiers. "On nous a demandé d'aller au fond des choses, et nous avons bien l'intention d'y aller."

THÉOLOGIE

Suite de la page 5

la mode, une sorte de ferveur religieuse. Ils se disent libérés; ils donnent plutôt l'impression d'avoir accepté la contrainte nouvelle d'une idéologie assumée sans discussion, la nouveauté du système lui méritant la dispense d'un regard critique.

Foi et maturité humaine

Le niveau de maturité de l'individu affecte la croissance et la capacité d'approfondissement de la foi. Contrairement à ce que laisse entendre un préjugé fort répandu, la foi est plus connaturelle à l'adulte qu'à l'enfant. L'enfant accueille facilement le merveilleux et le religieux; ce qui ne signifie pas qu'il soit plus apte à croire. L'esprit d'enfance dont parle l'Evangile diffère de l'infantilisme psychologique. Sans qu'on puisse postuler un lien intrinsèque entre la maturité humaine et celle de la foi, on doit néanmoins parler de parallélisme, de convenance réciproque, peut-être de convergence. Les conflits internes, les blocages affectifs, les frustations et les ressentiments résultant d'une éducation déficiente, la croissance anarchique des forces affectives, autant de facteurs nuisibles au processus de développement de la foi. "La dure volonté de vérité" qu'est la foi cohabite difficilement avec le désordre intérieur, le narcissisme, l'adolescence prolongée, l'instabilité de l'être non-structuré. Les individus non libérés intérieurement se révèlent des croyants ou des incroyants compliqués qui bouclent leur réflexion intérieure en un circuit fermé et ressassent sans cesse les mêmes lieux communs et les mêmes aigreurs. Un tel phénomène peut s'observer chez des gens frustres. A ce point de vue, la littérature émancipée du Canada français constitue un dossier révélateur et intéressant qui mériterait de retenir l'attention des spécialistes en psychologie religieuse.

Les colorations de la foi

L'acte de foi, tout conditionné qu'il soit de l'intérieur ou de l'extérieur, se cristallise dans un engagement personnel et libre. A ce stade, on cesse d'être simplement religieux pour devenir croyant. Le caractère personnel de l'engagement **colore** l'acte de foi, lui donne une singularité qui engendre des styles très variés dans les modes d'adhésion. Chacun, selon sa façon de percevoir les réalités spirituelles et le degré d'engagement de sa liberté, réalise une expérience religieuse qui revêt des traits différenciés. Les paliers multiples de connaissance, la diversité des attitudes mentales, l'affinité plus grande avec tel aspect du Message que tel autre, la variété des expériences humaines individuelles: autant de facteurs qui contribuent à singulariser l'acte de foi. L'homme de science vit sa foi autrement que l'homme inculte, le chrétien inséré dans les zones de vie en marge de milieux sociologiquement chrétiens réagit autrement que celui qui a toujours vécu dans l'enceinte du Temple, le cérébral demeure froid devant des présentations du Message qui enthousiasment l'hypersensible, la foi simple des paysans de la brousse africaine se distingue de celle d'un Bernanos ou d'un Maritain, celle des débardeurs qui accueillaient saint Paul n'avait pas les raffinements de celle des marquises et des grandes dames à qui Bossuet adressait de longues épîtres soigneusement rédigées. Les uns nourrissent une croyance compliquée et exigeante, les autres s'accrochent à quelques données de base auxquelles ils demeurent fermement fidèles. Les uns acceptent l'Eglise-institution sans jamais la remettre en question, d'autres se heurtent sans cesse à l'image humaine de l'Eglise et ne sont capables que d'une fidélité douloureuse et tendue. Certains demeurent des adeptes indiscutés, même s'ils savent bien que leurs comportements contredisent souvent les impératifs du Message, d'autres préfèrent s'installer en marge de la communauté organisée, soit à cause de conflits personnels, soit parce qu'ils se sentent incapables d'accepter l'Institution telle qu'elle se présente à eux.

En fait, si l'on observe les diverses catégories de gens qui composaient la société palestinienne au moment où le Chrisit a vécu, on retrouve la même variété. Il est impossible de délimiter où commence et où finit la communauté croyante. On peut indiquer avec précision des centres rayonnants de foi chrétienne, mais la pénombre cache d'autres foyers de vitalité qui échappent à toute statistique. L'Esprit souffle où il veut et comme il veut. Et souvent son influence est active, alors même qu'on ne décèle pas sa présence.

LA CRISE

Suite de la page 9

de lundi dernier, le ministre des finances s'apprêtait à faire une déclaration de politique générale, où il aurait démontré, nouveaux chiffres à l'appui, la sagesse de sa politique économique; mais il aurait renoncé à le faire avant le dénouement de la crise parlementaire, de peur de s'attirer les foudres de l'opposition, obnubilée par le chiffre du chômage.

Il est maintenant trop tard pour demander PAR LA POSTE vos plaques d'immatriculation 1968; vous risquez de ne les recevoir qu'après le 29 février, date limite.

TROP TARD!

Pour obtenir à temps vos nouvelles plaques d'immatriculation, rendez-vous sans plus attendre à votre bureau local ou régional des véhicules automobiles. On vous remettra vos plaques 1968 sur place.

NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE EN RETARD . . . ALLEZ CHERCHER VOS PLAQUES 68 À VOTRE BUREAU LOCAL.

TC MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC Φ

CHIC ALORS! CHIC AGO!

Maintenant 2 jets directs Montréal-Chicago! Par Air Canada, bien sûr! Le matin et l'après-midi, 2 fois par jour. L'homme d'affaires apprécie la commodité, la vitesse, le confort de ces 2 vols. Et nous offrons jusqu'à quatre autres vols quotidiens Montréal-Chicago via Toronto. Voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 931-4411.

CHIC ALORS! CHIC AGO!

AIR CANADA